J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 200 (16 pages) UN NUMÉRO 70 c. Mardi 29 août 1978

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
MARINO LOCARNINI
Fbg de l'Hôpital 9
Neuchâtel
Tél. 25 16 22
PARTOUT POUR TOUT
070701 R

«Mondiaux» de natation: enfin de l'or pour la RDA!

(Page 10)

JEAN-PAUL Ier: DES DÉCISIONS SIGNIFICATIVES

Mgr Villot demeure secrétaire d'Etat

CITÉ-DU-VATICAN (AP). – Le pape Jean-Paul Ier a confirmé lundi le cardinal français Jean Villot dans ses fonctions de secrétaire d'Etat. Un communiqué du Saint-Siège annonce également que tous les responsables des neuf congrégations de la Curie sont reconduits à leur poste. D'autre part, le nouveau pape maintient dans ses fonctions Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, qui est une sorte de ministre des affaires étrangères du Vatican – initiative qui semble confirmer que Jean-Paul Ier poursuivra l'Ostpolitik d'ouverture à l'Est de Paul VI. Mgr Giuseppe Caprio reste substitut à la secrétairerie d'Etat, l'adjoint du cardinal Villot. D'après le communiqué, les chefs de congrégation resteront en fonction cinq ans, à compter du jour de leur nomination.

Cette période de cinq ans ne s'applique toutefois pas au cardinal Villot, à Mgr Casarolli et à Mgr Caprio, qui sont désignés personnellement par le souverain pontife.

La congrégation la plus importante est la congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-Saint office) qui a pour préfet le cardinal yougoslave Franjo Seper.

Les autres chefs de congrégations reconfirmés sont: – le cardinal français Pierre-Paul Philippe, préfet de la congrégation pour l'Eglise orientale; – le cardinal français Gabriel-Marie Garrone, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique; – le cardinal australien James Knox, préfet de la congrégation pour la discipline des sacrements et pour le culte divin; – le cardinal américain John Wirght, préfet de la congrégation du clergé; – le cardinal argentin Eduardo Pironio, préfet de la congrégation des religieux; – le cardinal brésilien Angelo Ross, préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples; – le cardinal italien Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation des évêques; – le cardinal italien Corrado Bafile, préfet de la congrégation pour la cause des Saints.

LES IDÉES ET LES FAITS

Tâche difficile

Bien avant que M. James Schwarzenbach et ses amis entrent en campagne contre «l'emprise étrangère» en Suisse, des esprits avisés avaient prévu qu'une immigration massive de main-d'œuvre pour répondre aux exigences d'une croissance économique galopante poserait des problèmes politiques et sociaux. Ces prévisions n'ont pas tardé à se réaliser et le début des années 70 a été marqué par la vive agitation qu'avait provoquée la controverse autour des diverses initiatives qualifiées de «xénophobes».

Certes, le peuple a eu la sagesse de dire chaque fois non, mais ce rejet, à une majorité toujours plus forte, n'a pas résolu le problème. Du moins les débats qui ont précédé et suivi les scrutins ont-ils eu le mérite d'inciter une bonne partie de l'opinion publique à considérer ce même problème sous ces divers aspects, à n'en pas voir que le côté utilitaire, mais aussi le côté humain. Pressé par diverses interventions parlementaires auxquelles une initiative populaire a donné une plus ample résonance, le Conseil fédéral a remis sur le métier la loi de 1931 sur les étrangers. On connaît maintenant le texte qu'il soumet aux Chambres.

Pour l'instant, retenons de ce projet qui nourrira de vives discussions encore, l'importance que le collège gouvernemental accorde aux mesures qui doivent faciliter l'intégration des étrangers dans notre communauté nationale. Et pour parvenir à un résultat dans ce domaine, il faut commencer par établir les moyens de communiquer. C'est bien pourquoi, le Conseil fédéral écrit dans son message au parlement: «L'intégration des étrangers dans notre communauté nationale, de même que l'accès aux droits qui leur sont reconnus, ne doivent pas être entravés par l'obstacle que constituent souvent pour eux une connaissance insuffisante de nos langues, une formation de base déficiente ou des différences de caractère socio-culturel entre leur pays d'origine et le nôtre.»

L'entreprise est non seulement louable, mais nécessaire; elle est aussi ardue. On en a une preuve supplémentaire dans le récent bulletin d'information publié par la commission fédérale consultative pour le problème des étrangers. Chargé d'enseigner l'allemand à des ouvriers immigrés, un des maîtres écrit dans ce document: «Un danger qui menace souvent le succès du cours est celui de l'absentéisme et de manque de persévérance des élèves.»

Mais surtout, cet effort d'intégration demande bien plus encore que la patience et la bonne volonté d'enseignants et de pédagogues. Un certain nombre de mesures qui donnent à l'étranger, et surtout à celui dont a besoin notre appareil de production, des garanties et des assurances sur le plan juridique, familial et professionnel. Des progrès dans cette direction, tels ceux que propose le projet de loi, dépendent d'abord du peuple suisse et de son humeur qui sera sans doute influencée par les conditions économiques du moment, lorsqu'il devra se prononcer sur une initiative qui, elle, va sensiblement plus loin que le projet de loi du Conseil fédéral.

Georges PERRIN

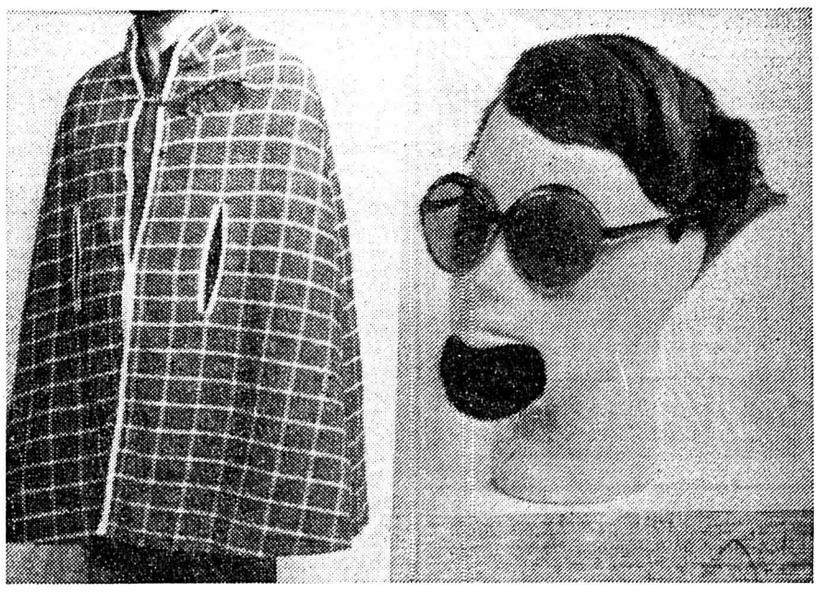

C'est ce qu'il a laissé

L'appareil de la TWA, retenu pendant des heures à Genève en fin de semain n'a été le théâtre d'aucun drame et les passagers ont tous quitté la cité des bords du lac. Pourtant, il s'est bien passé quelque chose, car la police genevoise a retrouvé tout cet attirail dans les toilettes de l'avion: une perruque, des lunettes fumées, une fausse moustache et un manteau. Pourquoi? et à qui? (Téléphoto AP).

PAGE 7:

Jura: indifférence aux Grisons

Selon le rédacteur principal d'un journal de Coire, la population grisonne manifeste peu d'intérêt pour le problème jurassien.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 5 et 7

TOUS LES SPORTS: pages 9 et 10

CARNET DU JOUR PROGRAMMES RADIO-TV: page 13.

INFORMATIONS SUISSES DERNIÈRE HEURE: page 15.

OFFRES D'EMPLOIS pages 12 et 14.

Une bonne pêche

Pendant que papa et maman se laissent aller aux périls de la rivière aux saumons, Amy Carter a droit à des vacances plus traditionnelles. C'est ainsi qu'elle se livre aux joies de la pêche dans le lac Yellowstone. Cela lui a valu de prendre cette truite dont elle n'est pas peu fière.

(Téléphoto AP)

Les millions s'envolent à Cannes chez une très riche Américaine

CANNES (AP). – Trois mois après une véritable razzia sur des objets d'art et des tableaux de maîtres, signés notamment Bonnard et Renoir, la somptueuse villa «El Patio», propriété de Mme Frank Jay Gould, à Cannes, a été, une fois encore, la cible d'audacieux malfaiteurs.

Trois hommes masqués et armés, d'allure jeune, arrivés dans une voiture verte, ont fait irruption, dimanche après-midi, dans la villa où, ligotant et bâillonnant une femme de chambre, ils ont fait main basse sur un important lot de bijoux, dont la valeur globale se chiffrerait par plusieurs millions.

Les malfaiteurs ont pénétré dans la villa, qui ne comporte pas moins de 42 pièces, par une fenêtre donnant sur la toiture. Une fois dans les lieux, ils ont ligoté et bâillonné, sur une chaise Louis XVI, une des femmes de chambre, de nationalité brésilienne, qui devait demeurer ainsi pendant une demi-heure, le temps nécessaire aux cambrioleurs pour faire leur rafle dans les très nombreux écrins se trouvant dans la chambre de Mme Florence Gould. Outre les bijoux, ils se seraient emparés également d'une importante somme en numéraire.

Mme Florence Gould se trouvait chez des amis, à Cannes, lorsque le cambriolage a eu lieu et c'est un membre de son personnel, qui venait de découvrir la femme de chambre ligotée, qui l'a prévenue.

L'opération semble avoir été minutieusement préparée par une bande parfaitement organisée et habituée à ce genre d'expéditions. Le fait que les malfaiteurs aient agi en plein jour, et dans un quartier très animé (voisin du Palm-Beach de Cannes) ne laisse aucun doute sur l'envergure des malfaiteurs.

Trois coffres étant dissimulés à l'intérieur de la villa, il faudra probablement quelque temps pour que Mme Gould, qui n'a pas encore déposé plainte et qui se refuse à toute déclaration, puisse dresser un inventaire exact du butin emporté et dans lequel figure un sautoir de perles de très grande valeur.

Florence Jay Gould est une personnalité marquante de la Côte-d'Azur. Fille d'un éditeur français de San-Francisco, Maximilien Lacaze, Mme Gould, qui est née à San-Francisco, a épousé en 1923, Frank Jay Gould, un des fils de Jason Gould, un des créateurs des chemins de fer américains. Frank Jay Gould et sa femme habitèrent longtemps Juan-Les-Pins, dont ils contribuèrent à l'expansion. C'est là qu'il devait mourir.

Quand Albino Luciani avait 11 ans. (Téléphoto AP)

Une poche glaciaire éclate: inondations près de Zermatt

De notre correspondant:
Aucune victime heureusement. Aucun bâtiment menacé, mais de gros dégâts matériels et de sérieuses perturbations dans le trafic puisque la route et la voie ferrée ont été coupés jusqu'à lundi soir. Tel est le résultat des inondations causées hier dans la vallée de Zermatt par un torrent vagabond.

Ce cours d'eau – le Wildibach – qui descend entre Randa et Taesch à quelques kilomètres de la célèbre station a eu son lit envahi soudain par les eaux d'une poche glaciaire qui a sauté semble-t-il à la suite des fortes chaleurs de cette deuxième quinzaine d'août. Du même coup ce sont des milliers de mètres cubes de matériaux qui envahirent les lieux, recouvrant chaussée et rail, ensevelissant un pont et créant un véritable lac artificiel dans la région.

TRAIN STOPPÉ

Il était 9 h 30 environ lorsque les premiers grondements se firent entendre. Les gens virent soudain un véritable fleuve de boue et de pierres dévaler la pente arrivant des contreforts des Mischabels (Don et Taeschohorn) sur la rive droite de la Viège. L'alerte fut aussitôt donnée.

Un train descendait alors de Zermatt chargé de voyageurs, nous dit-on. On a pu alerter le conducteur grâce à une liaison radio et le convoi a stoppé sans problème.

Du côté de l'Etat, on craignait que la route ne fût impraticable durant plusieurs jours. L'un des ponts sur lequel roulent les trains quotidiennement avait été complètement enfoui sous les matériaux charriés par le Wildibach. Des conduites électriques ont été arrachées. Hier, toute liaison téléphonique était coupée dans la région. Plusieurs localités étaient sans téléphone. Au total ce sont des milliers de personnes qui étaient isolées en quelque sorte puisque Zermatt et les villages qui occupent le fond de vallée, à commencer par Taesch bien sûr, étaient isolés. Les hélicoptères sont prêts à assurer le trait d'union en cas de nécessité.

SIX BULLDOZERS À L'OEUVRE

Dans l'après-midi de lundi, six trax et bulldozers étaient à l'œuvre, les uns dégageant la voie, d'autres la route, certains enfin crevant le lac qui se formait dans la vallée.

Depuis une quinzaine de jours, une chaleur torride règne dans les Alpes. Cela a activé la fonte des neiges. Du même coup, une poche d'eau se serait formée sous un glacier, laquelle a éclaté et a transformé l'innocent Wildibach qui descend de 2000 mètres vers le hameau de Wildi près de Randa en un cours d'eau déchaîné.

M. F.

Sur le front du dollar

PARIS (AP) – Le dollar s'est légèrement repris lundi, sur les marchés des changes européens, après l'annonce d'une nouvelle mesure des autorités américaines pour soulager les difficultés de la monnaie.

Cependant, les opérations n'ont pas été assez nombreuses pour donner à cette nouvelle mesure un impact immédiat sur le cours de la monnaie américaine.

Le bureau de la Réserve fédérale a annoncé dans le courant de l'après-midi (pour les places européennes) une réduction des restrictions imposées aux banques américaines qui empruntent des dollars à l'étranger. Cette mesure est destinée à faciliter la rentrée du dollar (euro-dollars) aux Etats-Unis, et à le raréfier sur les marchés mondiaux.

«C'est une mesure de plus, dans la série promise par le président Carter, mais son impact a été pratiquement nul, du fait des conditions très calmes des marchés des changes étrangers».

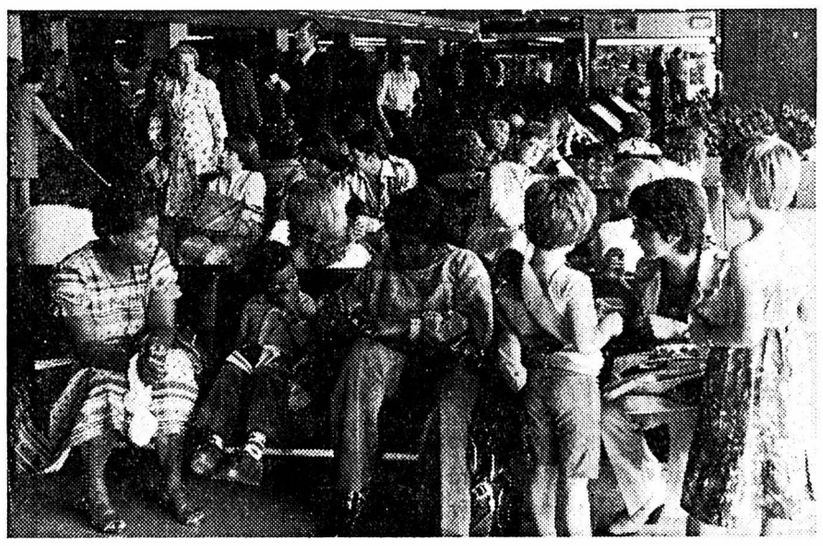

L'attente à Orly. (Agip)

Quand le ciel est un peu vide

MADRID (AP). – La situation restait extrêmement préoccupante lundi à l'aéroport de Palma de Majorque, aux iles Baléares, où la grève du zèle des contrôleurs aériens français se fait durement ressentir, ont indiqué des responsables du trafic aérien de l'aéroport.

Ils ont précisé que les retards au décollage à partir de l'aéroport de Palma de Majorque étaient de plus de 18 heures et que les décollages ou les atterrissages avaient lieu au rythme de quatre par heure.

Ils ont ajouté que près de 70 appareils se trouvaient sur les pistes attendant l'ordre de pouvoir décoller et que les départs des vols internationaux à destination de différents aéroports européens avaient lieu au rythme imposé par les contrôleurs français.

Plus de 6000 passagers attendaient lundi matin dans l'aéroport. Dimanche, selon ces responsables, ils étaient plus de 12.000.

En France, à Orly, certains vols, tant métropolitains qu'internationaux, respectent les horaires prévus, tandis que d'autres, principalement à destination ou en provenance d'Afrique du Nord et de l'Espagne, subissent des retards pouvant atteindre cinq heures.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Salle de la Cité
jeudi 31 août à 20 h 30

GUY DENIS, violoncelle
DOMINIQUE GERRER, piano
récital de musique de chambre

Billets à l'entrée. 098376 T

Chez Max Mouton d'or
Villiers

Fermeture annuelle
Jusqu'au 30 septembre 097107 T

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL 1978

ATTENTION

Plus que 3 jours pour retirer les lots de la grande loterie finale de la Quinzaine de Neuchâtel 1978.

De nombreux prix attendent encore leurs bénéficiaires.

Les billets gagnants sont à présenter au bureau du journal. 098629 T

Examens de Cambridge

- **La réussite de mes candidats atteste la valeur de mes méthodes.**
- **Petits groupes.**

Renseignements et inscriptions :
Mme L. BALKAN, Saint-Honoré 12,
tél. 24 59 71 ou 24 02 09. 098078 T

MONTAGNES

La Société des sentiers du Doubs a tenu son assemblée générale aux Planchettes

De notre correspondant :

Samedi après-midi, à la salle des fêtes des Planchettes, s'est tenue l'assemblée générale de la Société des sentiers du Doubs. Le président, M. Jacques Benoît, souhaita la bienvenue à chacun. Cette société fut fondée dans les premiers mois de l'année 1900. Elle survécut à deux guerres, à des crises économiques. Comme on le remarque, elle n'eut pas la vie facile. Elle a pu tenir grâce à la générosité des membres, à l'aide financière des autorités cantonales et communales. Bref, grâce aux amoureux du Doubs. Aujourd'hui, il s'agit d'une association qui, malgré son âge certain, n'a pris aucune ride. Bien au contraire, elle est restée très dynamique.

RESPECT DE LA NATURE

Le secrétaire, M. Eugène Maléus, fit part des nombreuses innovations faites tout au long des réseaux. Ici, une barrière aux barres rigides remplacée par des chaînes, là, le déblaiement de pierres. Ici encore, la réouverture d'un ancien sentier.

Il se montra chagriné de devoir constater toujours plus que la propreté et le respect de la nature ne sont pas l'apanage de tous les promeneurs. En effet, ce site merveilleux si souvent chanté par les poètes et si bien peint par Charles L'Eplattenier, n'est hélas pas à l'abri des détritus de toutes sortes. Il est trop souvent défloré.

M. Pierre Stauffer, trésorier, avait une tâche assez agréable : celle de présenter les comptes d'une société à la situation financière très saine. Au niveau du comité, on prend les mêmes, puis on recommence pour deux nouvelles années. Les 21 membres ont donc accepté une réélection.

L'amour du Doubs ne connaît pas de frontières. Une chapelle située sur sol français a besoin d'une réfection extérieure. Aussitôt, le comité propose une somme de 500 fr. français pour aider nos voisins. Et comme le souligna avec humour le secrétaire, si à première vue ce don peut paraître un peu modeste, c'est afin de ne pas décourager les autres sections...

AUTONOMIE AVANT TOUT

Un membre de l'assemblée s'est étonné à juste titre que les subventions n'étaient que cantonales et communales. Le comité préfère pouvoir continuer ainsi. Le Doubs est un problème régional et il est beaucoup plus judicieux qu'il le reste. L'affiliation avec d'autres sociétés poursuivant pourtant des buts semblables n'est pas dans les vues futures des responsables. Sans pour autant se replier sur elle-même, la Société des sentiers du Doubs entend rester parfaitement autonome. Comme d'ailleurs ses six sections qui forment une « mini-Confédération », chacune, conservant ses libertés de décision et son indépendance financière. Tour à tour, elles sont venues parler de leurs différents problèmes. Mais toutes ont un point commun, un très fort esprit d'entraide. On a pu ainsi savourer les accents de nos amis français et ceux des Franches-Montagnes. Enfin le président rendit hommage aux disparus avant d'adresser une pensée aux malades. By.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. – 25 août. Angeloz, Marie-Christine, fille de Léon-Marcel, Marin, et de Martha, née Hayoz ; de Meuron, Marianne, fille de Luc-Alain,Patrick, Cernier, et d'Ursula Margareta, née Ulli.

DÉCÈS. – 24 août. de Chambrier, Benoit, né en 1912, Bevaix, époux de Marguerite, née Respinger. 25. Friedly, Joseph-Louis, né en 1893, Neuchâtel, époux de Victorine, née Baechler.

Naissances

Hakim a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Malika

28 août 1978

Monsieur et Madame Houcine et Isabelle GHANMI

Maternité Pourtalès — *Polonais 20 2016 Cortaillod*

105375 N

Après l'arrestation de M. André Perret

Nouveau président ad interim pour la Fondation IMC de La Chaux-de-Fonds

La fondation IMC de La Chaux-de-Fonds a nommé dernièrement président ad interim le secrétaire général du comité de direction, M. Roger Vuillemier, de La Chaux-de-Fonds.

C'est à la suite d'une « situation exceptionnelle », indiquent les organes de la fondation dans un communiqué diffusé par l'ATS, que cette nomination est intervenue. En effet, ce poste était occupé jusqu'au début du mois par l'ancien substitut du procureur général du canton de Neuchâtel, M. André Perret, arrêté le 1er août dernier notamment pour escroquerie.

« Cette désignation », poursuit la fondation, « a été faite dans le souci d'assurer le bon fonctionnement de cette institution qui accueille essentiellement des enfants infirmes moteur-cérébraux du canton de Neuchâtel et du Jura. »

M. André Perret, qui présidait également la fondation IMC au niveau national, avait donné sa démission de cette fonction peu après son arrestation. C'est le vice-président, M. Ernest Staehli, de Kusnacht (ZH), qui assure désormais l'intérim.

Tant à La Chaux-de-Fonds qu'au siège de la fondation suisse à Berne, on déclare que cette arrestation et ses conséquences « ne touchent nullement les Fondations au niveau financier ».

A la Salle de musique
Le prix de soliste 1978

L'élément de surprise n'intervint pas dans les trois séances organisées par l'Association des musiciens suisses (AMS). Le comité élimine en effet les candidatures qui n'ont pas tout le sérieux requis. Après cette première sélection, le public sait qu'il n'entend que les seuls « jeunes artistes de 30 ans au maximum » offrant des garanties certaines en ce qui concerne leur carrière concertante et leur maturité professionnelle.

Pas de surprises, pas de déceptions mais de nombreuses découvertes positives : telles peuvent se résumer les séances vécues samedi soir, dimanche matin et après-midi. Le niveau artistique dans ce petit pays est donc assez haut. Dimanche soir, le président de l'AMS indiqua quel était l'heureux lauréat de ce prix de soliste 1978 récompensé « pour la haute qualité de ses interprétations musicales ».

Il y avait onze candidats : trois pour le chant, trois pour le hautbois et la clarinette, trois pour le violon, un pour le violoncelle et un pour le piano. Le comité de l'AMS, après chacune des trois séances, procède par éliminations : les noms des artistes sont indiqués et seuls sont retenus les noms qui sortent du lot. Après la troisième séance, des noms privilégiés sont confrontés et ainsi s'opère le choix définitif qui intervient très démocratiquement.

Chez les souffleurs comme chez les violonistes, nous avons trouvé des candidats qui jouaient autant en fonction de l'accompagnement que de leur instrument : preuve de maturité et de musicalité. Ajoutons que ces accompagnements étaient presque toujours hors pair. Ce n'est donc pas un souvenir de virtuosité que laissera ces trois séances, mais un état de musicalité et d'entente. M.

Jeune cycliste blessé

Dans la soirée de dimanche, une camionnette, conduite par M. P. C., du Locle, empruntait la rue principale de La Cibourg à La Chaux-de-Fonds. A la sortie du virage de Bellevue, l'avant droit de son véhicule a heurté l'arrière du cycle conduit par le jeune Jacques Della-Vedova, 11 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement à sa droite dans la même direction. Blessé, le jeune cycliste a été transporté en ambulance à l'hôpital de la ville. Le permis de conduire de M. P. C. a été saisi.

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Monsieur Jo (12 ans).
Eden : relâche.
Plaza : 20 h 30, Le Bison blanc.
Scala : 20 h, Le Voyage des damnés (16 ans).
Pharmacie d'office : Bourquin, 39, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Pharmacie d'office : Breguet, 28 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VIGNOBLE

MARIN-ÉPAGNIER

Rentrée des classes à Marin-Epagnier

(c) Comme tous les enfants du canton en âge de scolarité obligatoire, les élèves de Marin ont repris lundi dernier le chemin de l'école. L'organisation pour cette nouvelle année scolaire se présente de la manière suivante.

– **Ouverture d'un troisième jardin d'enfants :** compte tenu des effectifs et de la mauvaise expérience tentée l'année dernière avec deux jardins d'enfants groupant plus de 60 élèves, le Conseil communal a décidé l'ouverture d'une 3me classe pour l'année scolaire 1978-79. L'effectif actuel est de 56 élèves, dont 18 garçons et 38 filles, représentant des classes de moins de 20 élèves, ce qui permettra une meilleure préparation ainsi qu'une meilleure conduite des élèves. La nouvelle jardinière est Mlle Bernadette Broye, de Neuchâtel.

– **Treize classes en primaire :** au niveau primaire qui compte 13 classes, les effectifs sont de 139 garçons et 144 filles, soit un total de 283 élèves. Du côté du corps enseignant, on enregistre le départ de M. Jacques de Coulon qui reprend des études à l'Université de Fribourg et que remplace M. Réginald Mottet. Désirant également se perfectionner, M. Léon Marguet, maître de sport, a obtenu un congé jusqu'au printemps prochain. Durant cette période, il sera remplacé par M. Olivier Pizzera de Neuchâtel.

– **Quatre classes préprofessionnelles :** quant au secteur secondaire qui compte 4 classes au niveau moderne - préprofessionnel, les garçons sont au nombre de 50 et les filles 34, soit un total de 84.

C'est donc au total plus de 400 élèves qui ont débuté l'année scolaire 1978-79 à Marin.

Exercice d'alerte au collège des Tertres

(c) Dans le cadre des mesures prises pour la défense contre le feu dans les collèges, l'alarme a retenti à 9 h 40 au collège des Tertres, à Marin. L'exercice, puisqu'il s'agissait d'un exercice, a été très concluant : il n'a fallu que trois minutes pour évacuer dans de bonnes conditions la totalité du collège qui comprend dix classes totalisant plus de 200 élèves. Les responsables peuvent être satisfaits du résultat, seuls quelques détails restant à mettre au point.

Perte de maîtrise à Marin

Dans la soirée de dimanche, une voiture conduite par M. M. M., de Neuchâtel, circulait rue de la Gare, à Marin, en direction ouest. Arrivé à l'intersection avec la rue de la Fleur-de-Lys, son véhicule a heurté l'îlot placé à ce carrefour. Dégâts. Le permis de conduire de M. M. M. a été saisi.

COLOMBIER

Rentrée des classes

(c) Les 16 classes primaires qui groupent les enfants de Colombier se répartissent ainsi : 1re année, 3 classes ; 2me année, 4 ; 3me année, 3 ; 4me année, 3 ; 5me année, trois classes. On comptait 344 élèves à la rentrée. Parmi ceux-ci, il y a eu un apport de 67 enfants en 1re année. Le collège des Vernes compte 13 classes plus un jardin d'enfants, alors qu'il y a trois classes et un jardin d'enfants au bâtiment des Mûriers. Cette année scolaire, deux classes seront dirigées en duo.

Le corps enseignant a été réparti de la manière suivante : 1 A, Mme M.-L. Lüthi ; 2 B, Mmes A. Eggimann et H. Laurent ; 1 C, Mlle N. Gaschen et Mme P. Perret ; 2 A, Mme J. Rubeli ; 1 B, Mme H. Oppliger ; 2 C, Mme A.-G. Ribaux ; 2 D, Mlle M.-C. Tinembart ; 3 A, Mlle F. Kunz ; 3 B, Mme L. Hertig ; 3 C, Mme J. Seilaz ; 4 A, M. R. Goffinet ; 4 B, M. R. Oppliger ; 4 C, M. P. Schori ; 5 A, Mlle F. Helfer ; 5 B, M. J.-P. Miéville ; 5 C, Mlle J. Voegeli.

Du côté des locaux, il y a eu quelques problèmes en raison de la rénovation du collège des Vernes. Certaines classes n'ont pu reprendre leur activité que le mardi, les travaux prévus n'ayant pu être terminés dans les délais.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Association neuchâteloise de parents de handicapés mentaux a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Pierre URFER

membre fondateur. 098079 M

†

La famille de

Monsieur

Hermann BUSSE

fourreur

a le chagrin de faire part de son décès survenu, à l'âge de 87 ans, après une courte maladie supportée avec courage.

Ses petits-fils :
Monsieur René C. Bernhard, à Lausanne,
Monsieur et Madame Mario Bernhard et leur fille Sophie, à Genève.

2000 Neuchâtel, le 28 août 1978.
(Ed.-de-Reynier 4).

La messe de requiem aura lieu mercredi 30 août, à 15 heures, en l'église de Notre-Dame, suivie de l'incinération.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

098076 M

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le coeur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une seule fois.

Monsieur Marcel Ceppi, ses enfants et petits-enfants à Neuchâtel, Bôle, Le Mont s/Lausanne et Boudry ;
Madame Claudine Jaques-Ceppi, ses enfants et petits-enfants, à Peseux et Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Ceppi-Steiner et leurs enfants, à Montmollin ;
Monsieur Henri Hostettler, ses enfants et petits-enfants, à Belp, Bâle et Adelboden ;
Monsieur Ernest Hostettler, à Neuchâtel ;
Les enfants et petits-enfants de feu M. Ceppi ;
Les enfants et petits-enfants de feu Henri Hostettler ;
La famille Jean Risse, à Peseux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Lina CEPPI
née HOSTETTLER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, soeur, belle-soeur, tante, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 79me année, après quelques mois de maladie.

2000 Neuchâtel, le 27 août 1978.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu mardi 29 août.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.
Domicile de la famille : Madame Claudine Jaques-Ceppi, chemin Tires 4, 2034 Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

098069 M

Madame et Monsieur Hubert Fauquex-Lador, à Martigny ;
Madame Raymond Lador, à La Neuveville ;
Monsieur et Madame Dominique Fauquex-Lude et leur fille, à Bâle ;
Madame et Monsieur Michel Bérard et leurs enfants, à Martigny ;
Madame et Monsieur Roland Jousson-Lador et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur Yves Lador, à La Neuveville,
les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Henri LADOR
ancien directeur PFG

leur cher et bien-aimé papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, grand-oncle et parent, enlevé subitement à la tendre affection des siens, le 27 août 1978 dans sa 89me année.

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Psaume 103 : 2.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mercredi 30 août.
Culte en la chapelle Saint-Roch à 15 h 30.
Honneurs à 16 heures.
Domicile mortuaire : chapelle Saint-Roch.
Domicile de la famille : Monsieur et Madame Hubert Fauquex-Lador, 35, rue de la Fusion, 1920 Martigny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

098408 M

Le Parti libéral de Bevaix a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Benoît de CHAMBRIER

ancien conseiller général de Bevaix.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 098521 M

La direction et le personnel de Coop Neuchâtel ont le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Eugène von GUNTEN

collaborateur et collègue retraité du service de laiterie. 098077 M

POMPES FUNÈBRES
FLÜHMANN-EVARD
TRANSPORTS EN SUISSE
ET À L'ÉTRANGER
TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04
068241 R

Météo

Prévisions pour toute la Suisse

La zone de haute pression axée des îles britanniques aux Alpes protège encore notre pays des perturbations qui circulent de l'Ecosse vers les Balkans. Il semble toutefois qu'à partir de mercredi, cet anticyclone faiblira, permettant ainsi au courant perturbé de s'approcher de nos régions.

Prévisions valables pour toute la Suisse. – Quelques stratus matinaux pourront se former sur le Plateau et dans la région lémanique, mais en général le temps sera encore ensoleillé.

Températures prévues : 6 à 11 degrés au petit matin, 20 à 25 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré voisine de 3000 mètres au nord des Alpes et de 3500 mètres au sud.

Vents d'abord faibles puis modérés du nord-ouest en montagne.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. – Sur le Plateau, nébulosité changeante. En montagne – et surtout au versant nord des Alpes – ciel par moments très nuageux, faibles pluies probables. Au sud des Alpes, temps généralement ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 28 août 1978. – Température : moyenne 14,9 ; min. : 9,8 ; max. : 20,8. Baromètre : moyenne 722,4. Vent dominant : direction : est ; force : modéré jusqu'à 18 h ; ensuite nord, nord-est, faible à modéré. Etat du ciel : clair.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :
Zurich : peu nuageux, 16 degrés ; Bâle-Mulhouse : nuageux, 18 ; Berne : serein, 16 ; Genève-Cointrin : serein, 18 ; Sion : serein, 19 ; Locarno-Monti : serein, 22 ; Saentis : brouillard, 1 ; Paris : serein, 17 ; Londres : nuageux, 19 ; Amsterdam : nuageux, 15 ; Francfort : nuageux, 16 ; Berlin : nuageux, 15 ; Copenhague : nuageux, orage, 11 ; Stockholm : nuageux, 15 ; Munich : nuageux, 13 ; Innsbruck : serein, 19 ; Vienne : nuageux, 18 ; Prague : nuageux, 15 ; Varsovie : nuageux, 14 ; Moscou : peu nuageux, 18 ; Budapest : serein, 18 ; Athènes : serein, 29 ; Rome : peu nuageux, 27 ; Milan : nuageux, 23 ; Nice : couvert, 24 ; Barcelone : nuageux, 25 ; Madrid : serein, 29 ; Lisbonne : nuageux, 23 ; Tunis : peu nuageux, 33.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

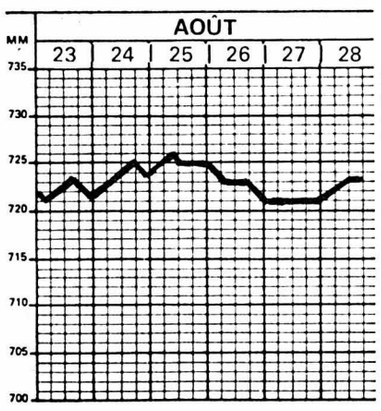

Niveau du lac
le 28 août 1978
429,35

Eau 19°

COMMUNIQUÉS

Sérénade à la place Coquillon

Mercredi soir, en guise de point final aux « Soirées d'été », Jean-Claude Desbiolles, clarinette, Claude Delley, clarinette, et Maurice Desbiolles, basson, donneront un récital de musique pour trio d'anches à la place Coquillon. On y entendra successivement deux divertissements de Mozart, une suite de style provençal de Darius Milhaud ainsi qu'une œuvre du jeune compositeur allemand Paul Höffer.

Des bancs seront disposés de façon que chacun puisse apprécier l'excellente acoustique de cette nouvelle place dont le décor charmant se prête fort bien à la sérénade. L'entrée sera libre. En cas de pluie, le concert sera supprimé.

Don suisse pour les rhumatisants 1978

Les maladies rhumatismales revêtent les formes les plus diverses. Elles se caractérisent souvent par des inflammations ou des symptômes d'usure dans les tissus de l'appareil moteur, ou encore dans les dos, les articulations, les muscles, les ligaments et les tendons.

Contrairement à une opinion largement répandue, ces affections ne frappent pas seulement les personnes âgées : le rhumatisme inflammatoire s'attaque surtout aux jeunes adultes et aux enfants. Ses différentes formes ont des conséquences particulièrement douloureuses sur le plan humain et social.

La Ligue contre le rhumatisme remplit des tâches importantes. Elle donne des conseils en matière de prévention. Elle assiste les personnes qui demandent de l'aide. Quant aux personnes atteintes de rhumatisme inflammatoire, il s'agit en premier lieu d'assurer leur réadaptation à la vie active. En effet, la science médicale ne parvient pas toujours à guérir le mal, ni même à réduire durablement la souffrance. Dans ces cas, les secours devront surtout permettre aux malades de participer, autant que possible sans entraves, à la vie des bien portants.

En sa qualité d'institution privée, la Ligue contre le rhumatisme est tributaire des dons du public. Chacun est invité à témoigner la part qu'il prend à la souffrance de son prochain en offrant une obole.

Hans Hürlimann, conseiller fédéral

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- **jusqu'au 30 septembre 1978 pour Fr. 14.—**
- **jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 44.50**
- MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* **SOULIGNER CE QUI CONVIENT**)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

N° et rue : _____

N° postal : _____ Localité : _____

Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Des toiles de Corot, Gauguin, Matisse, Monet, Renoir, etc...

Un legs de plus de trois millions de francs pour la ville de Neuchâtel

Des toiles, des aquarelles, des gouaches, des pastels signés de Bonnard, Boudin, Corot, Courbet, Daumier, Degas, Dunoyer de Segonzac, Gauguin, Kisling, Matisse, Monet, Pissaro, Renoir, Rouault, Seurat, Sisley, Toulouse-Lautrec, Vuillard, pour ne citer que les peintres les plus connus et les plus illustres : voilà le cadeau qui est offert à la ville de Neuchâtel !

Comme nous l'avons signalé dans notre dernière édition, le Conseil général de Neuchâtel tiendra une séance le 4 septembre prochain au cours de laquelle il sera appelé à se prononcer sur l'acceptation d'un legs de 69 oeuvres d'art. En effet, il y a plus d'un an, M. Yvan Amez-Droz décédait à son domicile parisien. Dans son testament, cet industriel avait pris les dispositions suivantes : « Tout en étant de nationalité française, j'ai conservé une grande affection pour la Suisse, berceau de ma famille, et possède la double nationalité. En raison de ces liens affectifs, je lègue au musée de Neuchâtel une collection de tableaux modernes se trouvant à mon domicile, à condition qu'il soit ouvert dans ledit musée une salle portant le nom « Hélène, Yvan Amez-Droz » où sera concentrée la totalité des tableaux et les quelques objets figurant à l'inventaire ».

VALEUR ARTISTIQUE

La collection que M. Yvan Amez-Droz lègue à Neuchâtel représente une partie seulement de ses biens, mais est d'une valeur artistique considérable. Outre les 69 oeuvres d'art déjà mentionnées, le legs contient en plus un bronze de Rodin, une terre cuite de Maillol, une pierre de Pompon.

Toutes ces oeuvres ne sont évidemment pas d'égale qualité. Certaines présentent un intérêt plus limité par leurs petites dimensions ou leur exécution parfois hâtive, mais d'autres illustrent parfaitement leur auteur, relève à ce propos le Conseil communal dans le rapport qu'il a rédigé à l'intention des membres du Conseil général.

Au reste, les chefs-d'oeuvre sont nombreux dans cet ensemble. Ces oeuvres s'inscrivent parfaitement dans le cadre des collections déjà en possession de la ville, qui sont particulièrement fournies en tableaux du XIXe siècle.

Elles enrichiront à l'évidence le Musée d'art qui pourra compléter ainsi un large aperçu de la peinture moderne. Enfin, le Musée d'art ne possède aujourd'hui que peu d'oeuvres impressionnistes significatives. Le legs Amez-Droz pallie admirablement cette lacune.

PLUS DE TROIS MILLIONS !

La collection Amez-Droz était estimée par les experts à plus de trois millions de francs français l'an dernier. Mais cette estimation est prudente. Telle grande toile de Dunoyer de Segonzac n'est estimée qu'à 40.000 fr., tel panneau de Daumier ne s'élève qu'à 25.000 fr., telle toile de Renoir est limitée à 50.000 francs. « ...On sait aujourd'hui, poursuit le Conseil communal dans son rapport, que la vente d'une pareille collection montrerait indiscutablement que le montant articulé par les experts est modeste. Le marché actuel des oeuvres des grands peintres français de la fin du XIXe siècle nous inciterait plutôt à exprimer en francs suisses la somme indiquée en francs français ».

Au reste, cette question ne présente qu'un intérêt complémentaire et relève essentiellement des précautions que l'exécutif entend prendre sur le plan des assurances. Le Conseil communal propose donc au Conseil général de consacrer une salle du Musée d'art à ce legs, conformément au désir du défunt, sans dissimuler qu'une telle pratique, si elle était systématiquement renouvelée, pourrait présenter des dangers réels pour l'animation d'un musée.

Dans le cas présent, conclut le Conseil communal, l'importance de ces oeuvres nous paraît pourtant justifier cette proposition.

L'été sur les lacs de Neuchâtel et de Morat

Une vedette : la fondue au coucher du soleil !

Le mauvais temps de juillet a pu laisser croire que l'été allait nous gratifier une fois de plus d'une série de mauvais jours transformant la belle saison en semaines pourries.

Quand la Fête de la jeunesse se donne des petits airs de Toussaint, avec un ciel et une température désordonnés, c'est très mauvais signe ! Ce fut le cas cette année. Et juillet ne fut guère agréable dans l'ensemble.

Et puis, la météo, à force de s'entêter à prédire un temps complètement hors de saison, alors qu'on espérait des jours chauds et ensoleillés, s'est mise, mais lentement, à nous rassurer. C'est avec un plaisir égal à l'impatience mise à l'attendre que chacun retrouva le ciel bleu en août.

3000 DE PLUS

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat vit du temps et des sautes du baromètre. En juillet de l'année dernière les bateaux de la compagnie avaient transporté 73.450 passagers. Et il avait fait un temps aussi détestable.

Cette fois le mois de juillet a apporté un millier de passagers en plus sur les différentes lignes de la SNLNM quand bien même les mauvais jours furent nombreux.

Août fut meilleur que son prédécesseur et finalement, jusqu'à aujourd'hui, c'est une augmentation de 2000 voyageurs que le directeur, M. Roger Matthey, a pu enregistrer avec satisfaction, le chiffre d'août 1977 étant de 68.554 voyageurs.

Le calendrier des courses spéciales, celles que la compagnie fait à la demande, est également bien rempli. Enfin, il faut noter que les courses en direction de Bienne ont été moins nombreuses que d'habitude.

DES VEDETTES

C'est toujours la ligne Neuchâtel-Morat qui est la plus prisée des voyageurs quand bien même la seconde correction des eaux jurassiennes a ôté beaucoup de sa poésie au canal de la Broye.

Une autre vedette de la saison est tout à fait inattendue : la fondue à bord ! Inscrite comme innovation au programme de la SNLNM cet été et servie sur la « Ville-d'Estavayer », la fondue neuchâteloise a eu dès la mi-août jusqu'à une vingtaine d'amateurs enthousiastes qui embarquaient chaque jour au port pour ce souper « Swiss Made » servi entre Neuchâtel-Portalban-Cudrefin et retour, soit une balade d'environ une heure et demie sur le lac, au soleil couchant. Rien ne manque à cette fondue qui est inscrite au programme quotidien jusqu'à la fin du mois de septembre. Un accordéoniste y met même l'ambiance voulue...

La fondue en été ! Il fallait le faire, mais l'idée a plu, les fraîcheurs du lac au crépuscule y aidant sans doute. Le succès a été tel que d'ores et déjà M. Roger Matthey envisage de répéter l'expérience lors de la prochaine saison sur les bateaux de l'horaire.

Quant au « barbecue » du vendredi à midi, il a aussi été une vedette de la saison, mais ce n'était pas une innovation. G. Mt.

TOUR DE VILLE

Seconde rentrée scolaire

• HIER, les écoles secondaires supérieures de Neuchâtel ont rouvert officiellement leurs portes après la pause de l'été. Une semaine après les autres écoles de la ville, qui ont déjà pris leurs quartiers.

C'est ainsi que le gymnase cantonal, le gymnase Numa-Droz, l'Ecole normale ont repris leurs activités encore qu'hier, ce fut plutôt une journée de mise en place aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Les cours ne doivent recommencer qu'aujourd'hui.

Maïs des champs, maïs des villes...

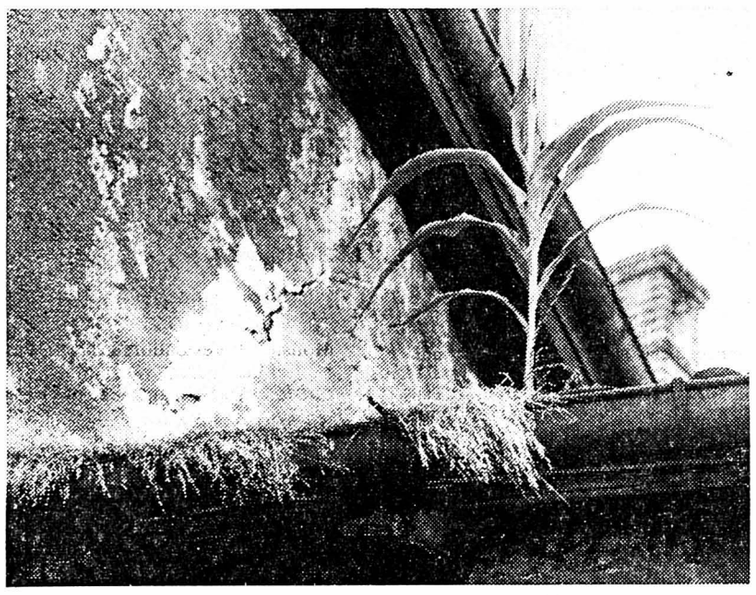

(Avipress J.-P. Baillod)

• LA nature a toujours plus d'un tour dans son sac... Rue des Moulins, dans le chéneau du toit d'un immeuble vétuste appelé à tomber prochainement sous les pics des démolisseurs, un plant de maïs s'est accroché sait-on par quel mystère. Et il a poussé, montant de quelque 60 cm vers le ciel. Epi ? Pas d'épi ? On le saura peut-être si l'immeuble ne part pas trop vite...

Piéton blessé aux Gouttes-d'Or

• VERS 17 h, une motocyclette pilotée par M. J.-M. G.-P., âgé de 19 ans, et domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Gouttes-d'Or, en direction centre ville. Peu avant l'immeuble N° 52, cette moto a heurté un piéton, M. Kurt Kaech, 46 ans, de Neuchâtel, qui s'était élancé sur la chaussée du nord au sud. Blessé, M. Kaech a été transporté à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance. Il souffre d'une commotion et d'une plaie ouverte à une jambe. Le motocycliste a déclaré consulter éventuellement un médecin.

Collision par l'arrière...

• UNE voiture conduite par M. L. D. G., de Neuchâtel, circulait hier vers 18 h 15, rue de Pierre-à-Mazel, en direction est. A la hauteur des feux lumineux situés près du Centre de formation professionnelle, ce véhicule heurta l'arrière de celui piloté par M. J. R., de Neuchâtel, qui venait de s'arrêter au feu rouge. Dégâts.

Transports publics : le nombre de voyageurs augmente

• EN 1977, les transports publics urbains et interurbains ont transporté 15.443.000 voyageurs soit une augmentation de 500.000 environ par rapport à l'année précédente. Les lignes 1 2 (Saint-Blaise - Serrières) viennent en tête avec 3.897.000 voyageurs suivies par celle de Corcelles (3.198.000) celles de La Coudre - Hauterive (2.235.000), de l'avenue des Alpes (1.434.000) et de la Gare (756.000). Quant aux lignes d'autobus urbains et interurbains, précise le Service de promotion économique et de statistiques de la ville de Neuchâtel, celle des Cadolles vient en tête avec 682.000 voyageurs.

Un vent de renouveau souffle sur la Société neuchâteloise d'utilité publique

D'un correspondant :

Depuis que M. Eric Du Bois, économiste à Peseux et professeur à l'Ecole de commerce de Neuchâtel préside aux destinées de la Société neuchâteloise d'utilité publique (SNUP), avec l'appui d'un comité soucieux de bien faire, un air de renouveau souffle sur cette institution plus que centenaire et comptant près de 850 membres. Samedi, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au home mixte de Bellevue du Landeron, un des nombreux fleurons de la SNUP, pour y tenir l'assemblée statutaire annuelle en présence des pensionnaires toujours enchantés de pouvoir vivre dans une maison si bien dirigée par M. et Mme Vuilleumier.

En ouvrant la séance, le président Du Bois a rappelé avec émotion la mémoire de deux membres ayant oeuvré pendant plusieurs décennies : MM. Maurice Montandon et Armand Flückiger. Après l'adoption du procès verbal de la dernière assemblée, M. Aimé Jaquet, président du conseil de fondation du home mixte Bellevue, et M. Claude Rudolf, directeur du Centre pédagogique de Malvilliers, ont présenté leur rapport. Des transformations sont prévues dans les deux institutions.

Mme Jacqueline Bauermeister a rappelé les principales étapes accomplies en 1977 par l'oeuvre qu'elle dirige, l'Association des oeuvres et travailleurs sociaux – Office social neuchâtelois (OSN). La SNUP s'occupe également du Service médico-pédagogique neuchâtelois dirigé par le Dr Rolf Levi et de la Loterie romande. Les rapports concernant ces deux institutions d'utilité publique parviendront aux membres de ls SNUP, les responsables directs n'ayant pas pu assister à l'assemblée de samedi dernier pour les commenter.

COMPTES ÉQUILIBRÉS

Les comptes ont été présentés par le trésorier, M. Jean Ganière. La fortune nette de l'institution atteignait au 31 décembre dernier, la somme de 36.985 fr. 60, soit 2067 fr. 85 de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Cette situation favorable est due à l'augmentation des cotisations. Celles-ci ne seront pas modifiées en 1978. Au nom des vérificateurs, M. René Bétrix a proposé à l'assemblée d'adopter les comptes ; ce qui a été fait à l'unanimité. Les vérificateurs pour l'année en cours seront MM. René Bétrix, André Tinguely et Jean Marti.

Une seule nomination à l'ordre du jour : celle de M. Robert Duckert qui siège ainsi au comité de direction du centre de Malvilliers. Dans les divers, M. Du Bois a signalé l'assemblée de la Société suisse d'utilité publique (SSUP) dont fait partie la SNUP. Ceux qui le pourront sont invités à se rendre à Genève les 3 et 4 novembre à l'occasion du 150me anniversaire de la SSUP.

UNE CONFÉRENCE DE M. A. QUARTIER

Après la partie administrative, M. Archibald Quartier, ancien inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche a présenté une vivante et passionnante conférence sur un sujet qui lui tient à coeur « La faune sauvage du canton de Neuchâtel ». Avec l'aisance qu'on lui connaît, l'enthousiasme qu'il s'efforce de décupler malgré les ans qui passent, le conférencier a tenu en haleine trois quarts d'heure durant, l'auditoire tout oreille aux propos tenus par le « grand Archibald » comme le disait malicieusement une des pensionnaires !

L'après-midi s'est terminé dans les jardins ensoleillés du home où le directeur et Mme Vuilleumier ont offert aux participants avec une collation appréciée, un précieux instant de détente et de fraternité.

A. S.

AUVERNIER

Un blessé sur la N 5

Hier vers 6 h 45, un accident de la circulation dont les circonstances n'ont pu encore être clairement établies, s'est produit sur la piste sud de l'autoroute entre Brena et Serrières. Un blessé a été transporté à l'hôpital Pourtalès. Il s'agit de M. Virgile Zarpellon, 52 ans, domicilié à Corcelles, qui souffre d'une commotion.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Protection civile

(c) Jeudi dernier s'est tenue à Corcelles - Cormondrèche une séance de travail réunissant les chefs locaux des communes de Cortaillod, Saint-Aubin et Corcelles, celui de Bevaix s'étant excusé. Ces responsables étaient réunis à la demande de leur collègue de Corcelles et de MM. Laubscher et Blandenier, respectivement responsable et adjoint cantonal de la protection civile. Il fut essentiellement question du « plan catastrophe » que doit mettre au point chaque commune en principe. Ce « plan catastrophe » de la protection civile est appelé à entrer en action en tant que deuxième échelon, étant entendu que les centres de secours et les pompiers sont en fonction au premier échelon. Il est intéressant de savoir qu'au niveau des communes également des dispositions sont prises afin d'intervenir efficacement en cas de nécessité, ceci avec le matériel moderne dont dispose chaque organisme communal de protection civile. Les locaux sont également mis à disposition et la commune de Corcelles, par exemple, est sur le point de terminer son poste de commandement, ouvrage important qui a été réalisé sous le hangar des trolleybus, à Porcena.

Les «Armes de guerre» de Bôle vont fêter leur centenaire

C'est vers la fin de l'année 1878 que fut fondée la société de tir « Armes de guerre » de Bôle. Certes, le tir était déjà pratiqué à Bôle bien avant puisqu'il est fait mention dans les archives de la société des « Arquebusiers » en 1602. Ils devinrent ensuite la « Compagnie des mousquetaires » en 1744 puis la « Société de tir de Bôle » en 1848, avant de devenir en 1878 les « Armes de guerre ».

Comme il se doit, il est nécessaire de marquer d'une certaine façon cet événement. Ne possédant qu'une ligne de tir de quatre cibles, il n'était donc pas possible aux « Armes de guerre » de Bôle d'organiser un grand tir commémoratif qui généralement attire plusieurs centaines de tireurs. Aussi le comité de la société a-t-il décidé de fêter ce double jubilé en toute simplicité et de façon plus interne, en mettant l'accent sur son tir-fête annuel qui sera doté d'une passe supplémentaire « Centenaire ». A cette occasion, une magnifique distinction marquée aux armoiries de Bôle a été créée et, en plus, chaque participant à la passe « Centenaire » recevra trois verres-souvenirs.

C'est donc le vendredi 1er septembre puis le samedi 2 et enfin le dimanche matin 3 septembre que se retrouveront tous les tireurs bôlois et leurs amis afin de fêter dignement ce centenaire. D'autre part, une manifestation officielle se déroulera le samedi 21 octobre et mettra un terme au programme des fêtes de ce centenaire.

Raymond Marti expose à la «Tri-na-niole» (Bevaix)

Le peintre Raymond Marti expose depuis vendredi dernier une quarantaine d'huiles à la « Trin-na-niole », la sympathique petite galerie située au centre du village de Bevaix.

On ne s'étonne pas en voyant ces toiles qui s'inspirent pour la plupart d'un symbolisme surréaliste, que le peintre soit allé les montrer à Salvador Dali, car c'est bien à lui qu'il a emprunté son esthétique et ses visions. Tout cela, bien sûr, est encore un peu jeune, et la technique souvent encore mal assurée. Certaines de ses compositions sont beaucoup trop chargées ; il y règne une certaine confusion. L'ensemble, néanmoins, est impressionnant ; il y a là de l'art, et plus encore de jeu, le peintre ayant visiblement éprouvé un grand plaisir à assembler tous ces symboles, sérieux ou burlesques.

Les meilleures de ces toiles sont à notre avis les plus simples et les plus simplement ordonnées. C'est par exemple « Le chemin de la croix », une grande croix percée on ne sait pourquoi de fenêtres, ce qui atténue l'impression de martyre et ce qui lui donne quelque chose de gentiment bourgeois. Une passerelle très légère conduit à la croix, et on y voit un tout petit prêtre qui avance sans peur et sans reproche. A droite, une muraille bleue, aussi délicate et légère qu'un simple paravent. Plaine, ciel et montagnes, d'un rouge cendré. Une œuvre aussi discrète que suggestive.

LE MÊME MYSTÈRE SURRÉALISTE

Ce même mystère surréaliste, juste assez inquiétant pour que l'on soit happé sans être réellement mal à l'aise, se retrouve dans « Pyramides et désert ». Elles sont là, trois ou quatre, dans leur majesté millénaire, mais sur la face de l'une d'elles, il y a un cadran qui indique l'heure. Peut-il y avoir une heure dans le désert, pour des pyramides sans âge ? On se le demande, d'autant plus que le cadran a perdu quelques-uns de ses chiffres, qui sont là, dans le sable, comme des fourmis mortes. Au premier plan, un projecteur qui est censé illuminer deux hommes dont l'un tient l'autre en laisse. Dernier témoin : une chauve-souris géante. Ici encore, tout est simple, suggestif et bien ordonné. Un brin d'inquiétude narquoise inspire cette composition qui se maintient dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler la décence surréaliste.

IL Y EN A TROP...

Les symboles sont d'ailleurs très nombreux. Voici la fille-fleur, à plusieurs exemplaires, les chats à barbiche, la cuillère qui laisse tomber une goutte, les toiles d'araignée sur les fils desquelles se suspendent ou se prélassent de petits personnages filiformes, un croyant en forme de vis enfoncé dans une plaque de bois, des œufs munis de pattes, et différents fruits plutôt défendus que permis. Il y a « Le repos de la girafe », « Le cheval espérant trouver la gloire », et « Tell Guillaume tel quel ».

Il y en a même un peu trop, car ce qu'on aime, c'est telle terre rougeâtre, tel ciel enflammé, telle évocation fugitive et bizarre. Au lieu de multiplier ses sujets et ses arrangements, on aimerait que le peintre médite et approfondisse davantage ses visions, qui alors deviendraient réellement hallucinantes. P.-L. B.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Encore un numéro !

« Monsieur le rédacteur en chef,

Oserais-je vous demander l'hospitalité de votre journal pour me permettre d'exprimer, publiquement, ce que d'autres pensent tout bas ?

Les banques, les unes après les autres mettent de nouveaux gadgets sur le marché.

Aujourd'hui, c'est la fausse carte de légitimation qu'est la carte de compte.

J'ai déjà le livret de famille, le permis de domicile, le passeport, la carte AVS, le permis de conduire, le permis de circulation, l'abonnement de tram, la carte civique ; en cours de route, j'ai abandonné le livret de service. A ces cartes bancaires personnelles s'ajoutent celles de mes clients qui ont des comptes chez elles.

Alors, je crie merci !

Quant à la proposition qui m'est faite d'échanger mon nom contre un numéro, je la trouve irrévérencieuse. Mon père m'a donné un nom et un prénom ; j'ai la faiblesse d'y tenir, ne me sentant pas, au demeurant, une vocation pour l'anonymat.

Je regrette que Messieurs les directeurs de banques, qui ne sont personnellement pour rien dans la mise sur pied de ce nouvel exploit technique, ne s'opposent pas à des méthodes qui érodent la personnalité.

Je vous remercie de votre bon accueil et je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes respectueux sentiments.

Roger DUBOIS, notaire, Neuchâtel »

La fête d'été du parti libéral neuchâtelois : vers un renforcement de la députation aux Chambres

Comme chaque année, le parti libéral neuchâtelois organisait sa fête d'été et ce fut cette année à l'abbaye de Bevaix. Grâce à la parfaite organisation de la section libérale de Bevaix et de son président, M. Bernard Dubois, cette fête populaire fut un succès. On notait parmi les quelque 500 personnes se pressant dans le verger de l'abbaye de Bevaix le conseiller d'Etat François Jeanneret, de nombreux députés, des magistrats, des familles venues de tout le canton ainsi que des conseillers généraux radicaux de Bevaix.

Chez les libéraux, la fête d'été marque la reprise de l'activité politique après la période estivale et M. Fred Wyss fit le point de la situation politique dans le canton de Neuchâtel.

– Hier, aujourd'hui et demain, dit-il, les libéraux revendiquent simplement la responsabilité pour l'individu dans tous les domaines car, à l'inverse de l'irresponsabilité collective, la responsabilité individuelle sera toujours le souffle de vie des libertés individuelles.

En sa qualité de secrétaire cantonal du parti, M. Fred Wyss formula ainsi les objectifs du parti libéral pour l'année 1979. Il y a six ans, le parti comptait vingt-deux députés au Grand conseil. Il en a vingt-sept aujourd'hui. Indépendamment de cette augmentation quantitative en raison de la clarté de ses positions, le parti libéral s'affirme toujours plus comme le chef de file des partis non collectivistes du canton. Cette position dirigeante, le parti libéral doit la consolider lors des prochaines échéances électorales. Il doit retrouver à Berne un conseiller aux Etats, et du même coup renforcer sa position au Conseil national.

Enfin, M. Jean-François de Chambrier, député libéral de Bevaix, a fait l'historique de la commune et de son abbaye.

Les paroisses réformée et catholique de Saint-Blaise ont pris congé du pasteur Février et du curé Peter

De notre correspondant :

Dimanche, les paroissiens réformés et catholiques de Saint-Blaise avaient tous le coeur un peu pincé. Les deux communautés ont en effet pris congé de leur conducteur spirituel : le pasteur Jacques Février et le curé Léopold Peter, qui ont prononcé leur messe et leur culte d'adieu car ils quittent l'un et l'autre leur paroisse pour raison d'âge.

En fin de matinée, sur la pelouse proche de l'église catholique, MM. Claude Zangger, président du Conseil de la paroisse catholique, François Beljean, président de commune, le pasteur Richard Ecklin, ainsi que M. Serge Mamie ont adressé des paroles de reconnaissance au curé Léopold Peter qui a remercié ses paroissiens en disant qu'il avait été heureux de contribuer à donner en trente ans de ministère des racines solides à la paroisse, créée en 1948. Il précisa aussi qu'il avait réussi à obtenir beaucoup de ses paroissiens, mais souligna non sans malice qu'il n'avait pas réussi... à les faire arriver à l'heure à la messe !

Au temple, les paroissiens réformés prenaient simultanément congé du pasteur Jacques Février. Mme Rose-Marie Niklaus apporta un message du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise. En fin d'après-midi, à l'aula du centre scolaire de Vigner, sous la présidence de M. René Maire, président du conseil d'Eglise, une rencontre permettait aux paroissiens de prendre congé de leur pasteur. Le pasteur Richard Ecklin évoqua les liens de collègues. M. Walter Huber, président du Conseil général, apporta le message des autorités civiles tandis que le curé Léopold Peter exprima la qualité des relations empreintes d'amitié avec le pasteur qui quitte aussi sa paroisse. Les deux ministres ont tenu des propos très proches. M. Jacques Février a dit : – On espère avoir fait ce qu'on a fait de la foi et selon la volonté du Dieu.

Alors, le curé Peter ajouta :

– Nous emportons une hotte de vos gentillesses et de vos signes d'amitié.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel - La Coudre, avec vue panoramique sur le lac et les Alpes,

villa terrasse

de 5½ pièces, cuisine luxueusement agencée, cheminée de salon, terrasse de 48 m².
Pour traiter: Fr. 50.000.—.
Seiler & Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 097497-I

Terrains à vendre

GRANDEVENT, vue étendue sur le lac de Neuchâtel, parcelle à bâtir de 1024 m², équipée. Prix Fr. 60.000.—.

YVERDON, quartier sud, terrain à bâtir de 2182 m², dans endroit tranquille. Prix Fr. 110.000.—.

RUEYRES-LES-PRÉS, zone de villas, parcelles équipées de 800 et 1045 m². Accès aisé. Prix Fr. 22.— le m².

CUDREFIN, vue étendue sur le lac de Neuchâtel et le Jura, surface de 1891 m². Accès et équipement en bordure de parcelle. Prix Fr. 36.— le m².

YVERDON, vue panoramique et dominante, quartier de Bellevue, situation exceptionnelle. Prix Fr. 92.— le m².

CHESEAUX-NORÉAZ, lotissement Le Pré, vue, tranquillité, surface 1251 m². Prix Fr. 75.— le m².

Banque Piguet & Cie
service immobilier, 1400 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, interne 48. 097541-I

2074 Marin
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65
Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier

Devenez propriétaire, sans mise de fonds propres
A vendre à Saint-Blaise
appartement de 3 ½ pièces
avec garage.
Situation dominante. Services publics à proximité.
Prix de vente Fr. 115.000.— ou mensuel Fr. 750.— y compris charges et amortissements.
098640-I

GENERAL BAUTEC AG
3250 Lyss Tél. 032/84 42 55

Habiter confortablement rend la vie agréable, choisissez donc GB et une maison parfaite en tout
Conception, design, construction
Les villas familiales, c'est l'affaire de GB. Nous vous offrons une expérience résultant de 350 millions de francs de volume construit.
Deux exemples: Créations 141 + 123

Informez-vous plus en détail chez GB

Bon pour une documentation 313/35
Adresse: .....
097544-A

L'AFFAIRE!!!

villa 5½ pièces

2 salles de bains, 900 m² de terrain, garage, etc. Saint-Aubin/Fribourg.
Agence CIM
Tél. (037) 63 30 21. 097894-I

À VENDRE
LE LOCLE, PETIT LOCATIF
ancien, 8 appartements, à rénover.
Pour traiter, Fr. 40.000.—.
095103-I
S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A vendre pour villa Crêt-Mouchet Colombier
Fr./m² 90.–/100.–
terrains
Gerico SA
Construction
Neuchâtel
038 24 00 55.
097472-I

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Areuse
A louer pour fin septembre près de l'arrêt du tram
3 pièces Fr. 350.—
+ charges.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 096400-G

Location d'Utilitaires **Tél. (038) 36 14 55**
044586 V

À LOUER À NEUCHÂTEL PARCS 32
Appartement confortable 3 pièces
Fr. 439.—, charges comprises.
Libre dès le 1er octobre 1978.
Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 098638-G

1 appartement de 2½ pièces
3me étage, vue magnifique, Fr. 429.—, charges comprises.
Tél. (038) 24 56 93, heures des repas. 089705 G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès – Tél. 25 14 69
À LOUER pour le 24 septembre à la rue de l'Ecluse
APPARTEMENT DE 3½ pièces
tout confort. Balcon.
Loyer mensuel Fr. 465.— + charges.
098359-G

À LOUER AU CENTRE
à l'usage de
BUREAUX
dès le 31 décembre 1978, locaux de 70 m².
Loyer, charges comprises, Fr. 739.—
Fiduciaire Leuba & Schwarz
Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71. 097671-G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69
À LOUER immédiatement ou pour date à convenir aux Parcs
APPARTEMENT DE 3 pièces
tout confort. Remis à neuf.
Loyer mensuel Fr. 330.— + charges.
098358-G

À LOUER
à Bevaix, rue des Jonchères,
appartement de 3 ½ pièces
vaste cuisine équipée, W.-C. séparés, grand séjour.
Fr. 365.—, charges Fr. 60.—.
Tél. (038) 24 70 52. 097536-G

NEUCHÂTEL
Parcs 129
Spacieux **1 pièce,** cuisinette, bains/W.-C. **Fr. 240.—**
2 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C. **Fr. 305.—** + charges.
3 pièces, hall, cuisine, bains/W.-C. **Fr. 435.—** + chauffage et eau chaude.
Immeuble doté du confort moderne.
Tranquillité, dégagement.
Transports et magasins à proximité.
Pour visiter: tél. (038) 25 93 17.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.
Maupas 2, Lausanne.
Tél. (021) 20 56 01. 091826-G

Le Landeron
Pour tout de suite ou 1er novembre 1978 à louer:
appartement d'une pièce (5me étage)
à Fr. 246.—
appartement de 2½ pièces (1er étage)
à Fr. 346.—
appartement de 3½ pièces (5me étage)
à Fr. 505.—
appartement de 4½ pièces (1er étage)
à Fr. 609.—
charges incluses.
Renseignements par la gérance:
097822-G
ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Telefon 031 22 02 55

Splendide appartement de 3 ½ pièces
à louer à Bevaix, vaste cuisine équipée, W.-C. séparés, bains-W.-C., grand séjour avec vue sur le lac et les Alpes.
Fr. 480.—, charges comprises.
Tél. (038) 24 70 52. 097539-G

Beaux appartements de 3 ½ pièces
à louer à Chez-le-Bart dans quartier tranquille, cuisines équipées, vaste séjour, balcon plein sud avec vue sur les Alpes. Caves et galetas.
Prix dès Fr. 385.—, charges Fr. 50.—.
Tél. (038) 24 70 52. 097540-G

Etude Clerc, notaires
2, rue J.-L.-Pourtalès - Tél. 25 14 69
À LOUER pour le 1er octobre à la Maladière
APPARTEMENT DE 4 pièces
tout confort.
Balcon. Ascenseur.
Loyer mensuel Fr. 550.— + charges.
097940-G

À LOUER À SAINT-AUBIN CASTEL 31
un appartement de 4 pièces
Fr. 560.—, charges comprises.
Libre dès le 1er janvier 1979.
Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 098639-G

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

Le Landeron
A louer pour fin septembre, près du lac, dans quartier tranquille,
spacieux 3½ pièces
avec tout confort, cuisine agencée et tapis tendus.
Fr. 473.—
+ charges.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 096401-G

A louer
2 pièces
confort, moderne, pour date à convenir.
S'adresser à Mme Barina, concierge, Chasselas 19,
Tél. 25 93 01. 098632-G

A louer à 2 pas du centre
JOLI STUDIO MEUBLÉ
Tél. 25 76 61. 098339-G

Hauterive
A louer pour fin décembre en lisière de forêt
2½ pièces spacieux avec loggia
de grand standing, cuisine agencée.
Loyer Fr. 480.—
+ charges.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 096403-G

A louer pour fin septembre dans petit immeuble locatif modernisé
3 pièces avec grand balcon
cuisine agencée et accès au jardin.
Loyer Fr. 560.—
+ charges.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 096402-G

A louer
beau studio mansardé
non meublé, coin-cuisine, bains.
097418-G
S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A LOUER À NEUCHÂTEL
tout de suite, joli appartement moderne de
2 pièces
avec balcon, vue et soleil Fr. 352.—, par mois charges comprises.
Pour visiter: téléphoner l'après-midi au 24 21 38, Mme DEY, Chasselas 16
Pour traiter: Service Immobilier BÂLOISE Place Pépinet 2, Lausanne
tél. (021) 22 29 16. 098344-G

DEMANDES À LOUER

Cherche à louer dès le 1er septembre pour 2-3 mois
villa ou appartement
meublé
2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains.
Tout confort.
Neuchâtel ou environs immédiats.
Tél. (038) 31 21 38, heures de bureau. 098513-H

On cherche à louer
CHALET
région Chaumont, ou canton de Neuchâtel, à l'année ou au mois, selon entente. **Adresser offres sous chiffres 28-21084 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.** 098634-H

A LOUER

À LOUER À COLOMBIER
Saules 13
Studio Fr. 262.–
2 pièces Fr. 347.– à Fr. 352.–
charges comprises.
Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 096604-G

A louer à Dombresson
APPARTEMENT DE 6½ PIÈCES AVEC JARDIN
Grand salon - salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, lave-vaisselle, grande salle d'eau, W.-C. séparés, 4 chambres à coucher, tapis tendus dans toutes les pièces, galetas, cave, garage.
Fr. 750.— + charges.
Tél. (038) 53 10 29 dès 13 heures.
097711-G

BOUDRY
A louer pour date à convenir appartements modernes de
1 pièce Fr. 190.—
laboratoire agencé
2 pièces Fr. 250.—
3 pièces dès Fr. 295.—
+ charges.
Tél. 42 13 67. 096399-G

À LOUER À BEVAIX
Ch. des Sagnes 25/27
appartements modernes
Cuisines équipées, ascenseur, balcons, situation tranquille, grandes surfaces de verdure. Idéal pour les enfants.
2 pièces Fr. 346.— à Fr. 379.—
3 pièces Fr. 413.— à Fr. 478.—
4½ pièces Fr. 516.— à Fr. 563.—
charges comprises.
Renseignements et location:
FIDUCIAIRE ANDRÉ ANTONIETTI
Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 25 25. 096602-G

NEUCHÂTEL
Boulangerie-pâtisserie
comprenant: magasin de vente de 30 m² env., arrière et locaux de service de 85 m² env. et dépôt de 46 m² env.
Plus logement de **4 pièces** et hall, et chambres de personnel, **Fr. 1705.—** plus charges. Conditions à discuter.
Faire offres sous chiffres 7081 L, à Orell Fussli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne. 092684-G

À LOUER
à Bevaix, rue des Jonchères,
splendide appartement de 2 ½ pièces
Cuisine agencée, bains-W.-C., grand séjour.
Fr. 395.— charges comprises.
Tél. (038) 24 70 52. 097538-G

GRANDSON
Dans immeuble neuf, avec tout confort:
2 pièces
4 ½ pièces
5 ½ pièces
Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Greffe municipal, Grandson.
Tél. 25 81 50. 096760-G

A louer pour fin septembre à la rue des Moulins,
studio meublé
avec douche et tout confort. Fr. 300.—, charges comprises.
Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 67 41. 096404-G

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs et les réclames urgentes.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 70 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 57 c. le mm, min. 25 mm. Offres d'emplois 73 c. le mm. Offres d'emplois locaux 60 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.40 le mm. Réclames Fr. 2.42 le mm (conditions spéciales pages 1, 3 et dernière). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.44 le mm. Petites annonces non commerciales 55 c. le mot, min. Fr. 5.50.

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1er janvier 1978

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
112.—	59.—	31.—	11.—

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

124e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Epilogue d'un accident sur la voie ferrée du Franco-Suisse

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Jean-François Béguin, juge-suppléant et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a tenu une audience hier à Môtiers.

Le 6 juillet dernier, dans l'après-midi, L. L., ouvrier agricole chez un paysan de Travers, conduisait un tracteur auquel étaient attelés une botteleuse et un char de foin, sur la route cantonale Travers-Noiraigue. Le convoi avait une longueur de quelque quinze mètres. Près de Rosières, le conducteur bifurqua d'abord légèrement à gauche, puis effectua un virage à droite dans l'intention de s'engager sur un chemin secondaire qui ne dessert que des champs.

En effectuant cette manœuvre, et alors que le tracteur avait déjà franchi le passage à niveau, le convoi fut stoppé par un piquet métallique. L. L. descendit de son véhicule pour tenter de dételer le char après avoir fait une marche arrière.

A ce moment arrivait un train CFF qui roulait en direction de Travers. Le mécanicien eut beau actionner le frein d'urgence, le choc fut inévitable. L. L. avait eu juste le temps de se sauver.

A la suite d'une enquête, L. L. fut impliqué pour infraction à la loi sur la circulation routière et le procureur général avait requis une peine de 200 fr. d'amende.

Dans une précédente audience, quelques témoins avaient été entendus. Notamment le mécanicien de la locomotive. L. L. avait admis qu'il avait pris le virage trop au large avant de franchir le passage à niveau et que c'est à cause de cela que son train routier fut arrêté par un piquet métallique.

Le juge a estimé que L. L., domicilié maintenant aux Bancs, sur La Brévine, avait commis une erreur en n'appréciant pas correctement quelle devait être la trajectoire de son convoi. Il s'est rendu coupable de perte de maîtrise. La faute n'a cependant pas été considérée comme grâve et c'est pourquoi L. L. s'en est tiré avec une amende de quatre-vingts francs, somme à laquelle s'ajoutent les frais de justice.

G. D.

Au tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Cinq inculpés dans une affaire de mœurs...

De notre correspondant régional :
Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers, formé de MM. Jean-François Béguin, juge suppléant et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a tenu une audience préliminaire hier à Môtiers.

Il n'y avait pas moins de cinq prévenus, soit R. D. et T. K., de Neuchâtel, D. W., du Mont-des-Verrières, A. G., de la Prise-Fège et J.-P. C., de Valangin. Ils étaient accusés d'avoir commis des attentats à la pudeur à Neuchâtel, au Mont-des-Verrières et aux Bayards, sur des adolescentes âgées de moins de 16 ans.

A la suite d'une enquête menée par le juge d'instruction, la chambre d'accusation, présidée par M. Pierre-André Rognon, a décidé de renvoyer les cinq inculpés devant le tribunal correctionnel.

R. D. a invoqué l'ivresse et la maladie, T. K, seulement l'ivresse, alors que D. W., lui, simplement a admis les faits en déclarant qu'il ne connaissait pas l'âge de sa partenaire et qu'il ne l'avait appris qu'au moment où les relations avaient cessé.

A. G. a également admis la prévention dirigée contre lui mais, en revanche, a nié qu'il y ait eu une quelconque tentative. Il ne s'agissait au contraire que d'un simple refus de la jeune fille.

Quant à J.-P. C., il a reconnu les faits. Lui seul s'est présenté sans avocat.

Ont été désignés par tirage au sort comme jurés, MM. Roger Cousin, de Fleurier, Pierre-André Martin, des Verrières et, en qualité de suppléants, Mme Françoise Stoudmann, de Fleurier et M. Claude Emery, de Couvet. L'audience a été fixée au 16 novembre.

G. D.

MÔTIERS

La dentelle aux fuseaux

(r) Plusieurs lignes sont tombées lors de la mise en page du compte-rendu de la conférence donnée mercredi dernier, à la maison des Mascarons, par M. Alfred Godet, sur la dentelle aux fuseaux neuchâteloise. L'orateur a expliqué quelles ont pu être les trois voies possibles d'introduction de cet artisanat en terre neuchâteloise.

Comme cela a été mentionné dans la FAN du 26 août la première voie serait d'essence bourguignonne et flamande, mais daterait du XVe siècle (et non du XIe !) ; la deuxième voie serait contemporaine de la Réforme et trouverait ses racines en Hollande ; Guillaume Farel et ses compagnons ne seraient pas étrangers à ce mode de pénétration. Quant à la troisième voie, elle a été signalée correctement dans le texte de samedi dernier.

Quand Saint-Sulpice voulait aider les pauvres et chasser les coquins...

De notre correspondant :
L'une des belles maisons de Saint-Sulpice, est la cure. Bâtie sur une petite colline, elle domine le village et a conservé un charmant cachet. Elle a été construite il y a plus de 200 ans et des pasteurs émérites l'ont habitée.

Parmi des ministres du bon Dieu, Jonas-Daniel Montandon s'est particulièrement distingué. Non pas par des travaux exceptionnels, mais en raison de sa bienveillance et de sa charité. Ce sont des choses aimées du ciel... Il s'était tracé une ligne de conduite fort louable : aider les pauvres et les malades. Quand, dit la chronique, il s'agissait de soulager, non pas seulement en paroles mais par un geste tangible, il allait jusqu'à épuiser ses propres provisions de ménage pour les distribuer aux deshérités. Le Conseil d'Etat eut l'élégance de lui témoigner sa reconnaissance en égard aux sentiments d'humanité et au zèle charitable manifesté en maintes occasions.

Les œuvres d'entraide charitables ne se bornèrent toutefois pas à ce cas particulier. On venait volontiers en aide aux victimes d'incendie. L'enfance abandonnée était placée dans un asile ouvert grâce à la libéralité de la famille de Meuron. On l'installa sur l'emplacement de l'ancienne fromagerie mais sa durée fut hélas éphémère. Parce que les enfants à placer devenaient heureusement de plus en plus rares.

Au début du XVIIIe siècle, la commune, avait,semble-t-il bien des chats à fouetter. Elle mit sur pied une garde. Sa mission était de pourchasser les gueux et les coquins. Chacun devait faire son tour de ronde et les veuves devaient «fournir un homme pour les remplacer»... On n'a jamais précisé comment elles devaient s'y prendre pour remplir cette obligation.

Les autorités ne refusaient guère de donner des certificats de «bon comportement», voire un témoignage «des facultés» aux habitants désireux de partir. Mais les radins, elle ne craignait ni de les expulser ni de les châtier.

Le dénommé Simon Guizy en fit l'expérience. Il avait refusé de battre la caisse annonçant l'assemblée des mousquetaires. Pour le punir de sa mauvaise volonté manifeste, on lui interdit de mettre ses bêtes en pâture, on lui fit enlever la barrière entourant un coin de jardin et défense lui fut faite de mettre les pieds dans la forêt.

Quant à un certain Spignola, tenu en peu d'estime, on l'invita à retourner à Genève où il pourrait «cabaler tout à son aise».

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Ce n'était en tout cas pas la devise des de Meuron et du pasteur Montandon et cela est tout à leur honneur et à titre d'exemple...

G. D.

COUVET

Les quais de la Gare du RVT sont asphaltés

(c) Si l'attente a été longue, elle n'a pas été vaine. En effet, après avoir ressemblé pendant plusieurs mois à un sentier caillouteux, les quais de la nouvelle gare du RVT, à Couvet, ont plutôt l'air, maintenant, de pistes de billard. Ils viennent d'être asphaltés pour le plus grand plaisir des usagers, en particulier des personnes âgées.

Avec les personnes âgées

(r) Organisée comme chaque année par le Collège des anciens de la paroisse réformée, sous la présidence de M. Francis Vaucher, la course des personnes du 3me âge de Couvet aura lieu le deuxième samedi de septembre. Selon la tradition, des chauffeurs bénévoles conduiront les aînés du village vers une destination tenue secrète pour les participants.

Soleil radieux pour «La Paternelle» de sortie au-dessus de Môtiers

De notre correspondant :
Le soleil s'est montré généreux, cette année, pour la rencontre annuelle de «La Paternelle» au Plan-de-Riaux, au-dessus de Môtiers.

Cette rencontre a permis à chacun des membres de la société de resserrer des liens d'amitié dans une excellente ambiance champêtre.

MM. Charles Herbelin, de La Chaux-de-Fonds, président du comité cantonal, Marc Arn, président du Conseil communal de Môtiers, Robert Marlétaz, président de la section du Val-de-Travers et vice-président du comité central ont participé à ce rassemblement.

Celui-ci a été agrémenté de productions de la fanfare «l'Harmonie», de Môtiers, d'un groupe d'accordéonistes de «l'Echo de Riaux» et de M. Louis Rosselet, accordéoniste, membre de «La Paternelle».

Sur le coup de midi, une excellente soupe aux pois fut servie et des jeux ont été organisés à l'intention des jeunes et moins jeunes.

FLEURIER

Nouveau facteur

(c) Depuis le 1er septembre, Fleurier aura un nouveau facteur. Il s'agit de M. Roger Barras, actuellement à Travers, où il a su se faire apprécier par sa serviabilité et la part active qu'il a prise dans les sociétés locales.

Nomination

(c) M. Jean Gerber, député et secrétaire de la FTMH, à Fleurier, a été nommé, par le Conseil d'Etat, membre de la commission cantonale d'étude du projet de revision totale de la Constitution fédérale.

Les «13» en course

(c) Aujourd'hui, les contemporains de 1913, du Val-de-Travers, sont partis en course. Ils se rendent au Tessin, en Italie, aux Grisons et au Liechtenstein pour une durée de quatre jours.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, «Un papillon sur l'épaule» avec Lino Ventura.
Môtiers, château : Le Val-de-Travers au XVIIIe siècle.
Môtiers : exposition Rousseau.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert jusqu'à 23 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt : tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme : tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex.35.280.
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers, tél. 61 14 23 ; Fleurier, tél. 61 10 21.

TRAVERS

Intérim postal

(sp) Depuis le départ de M. Claude Wuillemin, nommé à Cressier, l'intérim de buraliste postal est assuré à Travers par M. Pierre-André Bourquin, jusqu'au 30 septembre prochain, le titulaire officiel, M. Frédy Jeanneret, actuellement à Boveresse, devant entrer en fonction le 1er octobre dans la commune.

Les contemporains de 1931 à Rothel-Dessous

(c) Récemment, les contemporains de 1931 du Val-de-Travers, dont l'amicale est présidée par M. Gilbert Charles, de Champ-du-Moulin, se sont réunis à Rothel-Dessous, sur les hauts de Travers, chez l'un des leurs, M. Aldin Monnet, agriculteur ; accompagnés de leurs conjointes, ils furent plus d'une cinquantaine à déguster une excellente soupe aux pois préparée par trois maîtres-queux du groupe, MM. Eric Bastardoz, de Couvet ; Arnold Hirt, ancien buraliste postal à Travers, et Frédéric Kubler, de Travers. De succulents roestis furent aussi inscrits au menu du jour, de même que des divertissements qui réjouirent tous ces hommes de 47 ans du Vallon et leurs conjointes.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Joseph-Eugène BAUDIN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier, août 1978.

098512X

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (V)

Le service des moyens d'enseignement a un rôle déterminant

De notre correspondant :
Troisième grand secteur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique (voir FAN des 24 et 31 juillet, 8 et 19 août) : le service des moyens d'enseignement. Il joue un rôle déterminant sur le plan romand. Il doit en effet pouvoir répondre à toutes les demandes souvent urgentes des cantons ayant introduit les nouveaux plans d'études. La mission primordiale du service des moyens d'enseignement consiste à trouver puis à réunir les personnes susceptibles de produire les documents que les maîtres souhaitent utiliser pour la mise en œuvre des nouveaux programmes.

C'est ainsi, par exemple, que chaque année dès 1972, ont paru des ouvrages sur la mathématique destinés aux praticiens. Fort bien conçus, ces documents rendent les plus grands services aux enseignants qui veulent bien prendre la peine de les étudier consciencieusement et en tirer les leçons qui s'imposent sur le plan pédagogique.

En ce qui concerne l'enseignement de la langue maternelle (français) passablement critiqué dans tous les secteurs de l'école et de la vie active, on sait qu'une méthodologie nouvelle est en préparation.

Des ouvrages intéressants, pleins de logique et de bon sens ont paru pour l'éducation préscolaire, les activités créatrices, l'écriture, l'éducation musicale. D'autres ouvrages sont à l'étude pour l'éducation civique et les classes à cours multiples.

Il est également question de ce qu'on appelle la «langue-deux», l'allemand, qu'on envisage d'introduire dès la quatrième année primaire. Si le civisme nous enjoint d'apprendre tôt l'allemand, les besoins de l'homme européen, en tout cas, demandent une «langue-trois» (ce ne peut être que l'anglais) qui pourrait être introduite dès le début de la septième année de scolarité obligatoire et pour tout le monde, des latino - scientifiques aux préprofessionnels.

On le voit, la tâche de l'IRDP est considérable. Le moins qu'on puisse dire est que ses responsables ont «les pieds sur terre» et que sans vouloir brusquer les choses, on s'achemine, de plus en plus, vers une internationalisation de l'enseignement des langues.

Le service des moyens d'enseignement a constitué une collection de tous les manuels scolaires employés en Suisse romande pendant la scolarité obligatoire. Si l'on ajoute à cela d'autres ouvrages arrivés de l'étranger, le fonds actuel dépasse quatre mille volumes. Une étude scientifique a permis d'établir une «grille» d'analyse des ouvrages utilisés dans les classes. Elle peut servir de guide aux auteurs et aux comités de lecture chargés d'étudier tous ces nouveaux moyens d'enseignement.

Compte tenu du développement des mass media et de leur influence dans l'enseignement, ainsi que de la mission de l'IRDP de pourvoir les écoles de Suisse romande en moyens d'enseignement adaptés aux techniques pédagogiques modernes, un collaborateur scientifique, rattaché à l'IRDP, étudie tous les problèmes relatifs à l'intégration des moyens audiovisuels (MAV) dans le cadre de l'enseignement. Que les MAV doivent être intégrés dans l'ensemble de tous les moyens qui doivent mettre les élèves en état de bien apprendre, de toujours mieux apprendre, il s'agit là d'une évidence. Mais de l'évidence aux décisions, il y a une distance lente pas encore franchie.

jautre domaine qui préoccupe le service des moyens d'enseignement : celui qui concerne la connaissance de l'environnement. Si tout n'est pas encore au point dans ce domaine vaste et passionnant, il faut convenir que de grands progrès ont été réalisés et qu'on commence à comprendre partout que la tâche est primordiale, essentielle et considérée maintenant comme digne d'être accomplie sans retard.

Enfin un point qui fait «très sérieux» : l'éducation civique introduite dans les deux derniers degrés de la scolarité obligatoire. Un matériel, en ce qui concerne le canton de Neuchâtel, est déjà au point. Grâce à lui, les enseignants s'efforcent d'éveiller chez les élèves la conscience que le pluralisme, la diversité des opinions, les particularités régionales sont une richesse irremplaçable malgré les problèmes et les affrontements qu'ils amènent inévitablement.

A. S.

(A suivre)

Création d'un «cercle de l'expression» à Cernier

De notre correspondant :
Le Val-de-Ruz s'ouvre vers l'extérieur tout en complétant son équipement culturel. Nous avons déjà parlé de ce problème lors de la constitution d'une commission émanant de l'Association des communes, en 1977, et ayant pour objectif le recensement des sociétés et la publication d'une brochure contenant tous les renseignements pouvant intéresser les habitants des seize communes. Cette publication d'ailleurs sortira de presse prochainement.

Dans une optique tout à fait différente quant à l'esprit de la commission «une région des loisirs», mais semblable quant au but à atteindre, deux pédagogues du Val-de-Ruz, Mmes Ursula l'Eplattenier, thérapeute en psychomotricité, des Vieux-Prés, et Eliane Schneider, des Hauts-Geneveys, éducatrice spécialisée, ont décidé de mettre leur expérience et leur enthousiasme au service des enfants et des adultes désirant apprendre des techniques nouvelles d'expression et de relation.

Le «centre de l'expression» qu'elles se proposent de créer se situera au chef-lieu du district (Cernier) dans les anciens locaux du Cercle italien, rue de la République.

Un programme très varié sera établi pour petits et grands. Signalons des cours de massage, d'acupressure (acupuncture sans aiguilles) de réflexologie et d'expression corporelle ; des cours de musique, de peinture et d'expression ; des ateliers pour petits et un centre de loisirs. Par ailleurs, le «cercle de l'expression» sera à disposition de tous ceux qui cherchent un lieu d'exposition ou de rencontres.

Selon une enquête effectuée au Val-de-Ruz et même dans «le bas» et dans «le haut» il apparaît qu'une telle institution répond à un grand besoin, et qu'elle est assurée, au départ déjà, d'une participation encourageante.

Ce lieu d'échange et de rencontre s'ouvrira dans le courant du mois de septembre lorsque les besoins et les désirs des uns et des autres auront été confirmés et précisés.

A. S.

Une «première» réussie au Louverain

De notre correspondant :
L'équipe du louverain a organisé samedi et dimanche une grande fête-kermesse avec la participation des sociétés locales de la paroisse de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin. Des jeux pour les enfants, des visites du centre du Louverain et des concerts transformaient cette fête en «week-end portes ouvertes».

Dans le bâtiment principal, diverses expositions ont rencontré un vif succès : icônes, de Ursula Tissot, photos, diapositives, de M. Marc Burgat, dessins, de M. Daniel Dubois, aquarelles, de Carlos Robert-Grandpierre, huiles du peintre Antonio Bernabe et photos, de M. Santiago Arranz.

Samedi soir, dans la grande salle du Louverain, le chœur des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane offraient un concert fort apprécié sous la direction de M. Yvan Deschenaux. L'orchestre «New Castel jazz band» enchanta ensuite un public où se mêlaient auditeurs et danseurs.

Le centre de cette grande fête du Louverain fut sans doute le culte du dimanche, à la chapelle même du Louverain, culte, présidé par le pasteur Denis Müller. Nombres de fidèles étaient présents parmi lesquels des paroissiens de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin, avec leur pasteur Georges Laperelle.

Dimanche, avant les repas servis à la cantine, la fanfare «L'Harmonie», des Geneveys-sur-Coffrane, offrait un concert-apéritif sous la direction de M. Paul Thomi. L'après-midi était encore agrémenté par les productions de la fanfare «L'Espérance», de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane, dirigée par M. Jean Hillaire-Gaillard et le chœur mixte paroissial, dirigé par M. Rene Gretillat. Une fête réussie qui, désormais on l'espère, deviendra traditionnelle.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane : «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

FRANCE VOISINE

Un spéléologue chaux-de-fonnier prisonnier d'un gouffre à la Baume-des-Crêtes

Quatre heures d'efforts sont nécessaires pour le sauver

Quatre heures d'efforts ont été nécessaires dans la nuit de samedi à dimanche pour sauver un spéléologue suisse, de La Chaux-de-Fonds, M. Richard Diacon, 21 ans, blessé et prisonnier du gouffre de la Baume-des-Crêtes, profond de 160 mètres, dans la région de Levier (Doubs).

Un groupe de neuf spéléologues suisses avait entrepris l'exploration de ce gouffre, samedi vers 15 heures.

C'est au cours de la remontée, vers 23 h, que s'est produit l'accident. M. Richard Diacon, qui escaladait une paroi verticale est tombé d'une dizaine de mètres dans une faille.

L'alerte fut aussitôt donnée et les services de secours du Doubs, se retrouvèrent rapidement sur les lieux en compagnie d'un docteur qui put apporter les premiers soins au blessé.

Ce dernier, atteint d'un traumatisme crânien avec perte de connaissance et de contusions multiples à la colonne vertébrale, fut remonté avec précaution, étant tour à tour brancardé ou hissé avec corde et palan.

Vers 9 h, dimanche matin, le blessé et ses sauveteurs parvenaient à la surface. M. Diacon fut aussitôt transporté à l'hôpital de Besançon.

AVIS DIVERS

Gros rabais de fin de saison
jusqu'à 50% !
- chaises
- tables ping-pong
- grils de jardin
- réchauds camping
- balançoires
- bateau
- cheminées de jardin

Centre Schmutz
Fleurier,
tél. 61 33 33
097939 1

Annonces en couleurs
Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

M Multipack

M-Elysée

le nouveau collant doux comme la soie.

En fil Touch-Lon®. Transparent mais solide. Très élégant, ne fait pas de plis. Gr. 1–3. **4.50**

2 collants 8.- au lieu de 9.-

MIGROS

098350-A

Semaine anniversaire

Profitez du bon que vous trouverez dans votre boîte aux lettres

De bonnes affaires à tous nos rayons

coop

Centre Coop Vauseyon

Vendredi et samedi: jeux-animation avec Maurice Rey de Martini & Rossi

098352-A

LEHNHERR COMESTIBLES — RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

MESDAMES PROFITEZ!

DERNIÈRE SEMAINE

AUTRUCHE

Prix spécial

dès **Fr. 18.– le kilo**

La viande la plus tendre pour une excellente fondue bourguignonne ou chinoise, en steaks et rôtis.

Faites une réserve pour votre congélateur.

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL

Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire : le lundi

098347-A

GRANDE COURSE AU LAC LÉMAN

Fribourg - Bulle - Col des Mosses - Aigle - Montreux - Vevey

Seulement Fr. 19.50

Café et pâtisseries, repas de midi, présentation publicitaire, arrêt prolongé en cours de route, course en autocars, le **tout compris** dans notre prix spécial

DÉPARTS DE NEUCHÂTEL

Lundi 4 septembre — Jeudi 7 septembre
Mardi 5 septembre — Vendredi 8 septembre
Mercredi 6 septembre — Samedi 9 septembre

Heures: 0800

Lieu de départ: près du débarcadère, à Neuchâtel

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD POUR VOUS INSCRIRE!

CADEAUX

en souvenir de cette belle journée, chaque participant recevra **1 bouteille de vin**

Inscriptions par tél. (032) 84 17 24

Voyages-Brano, 3250 Lyss.

097170-A

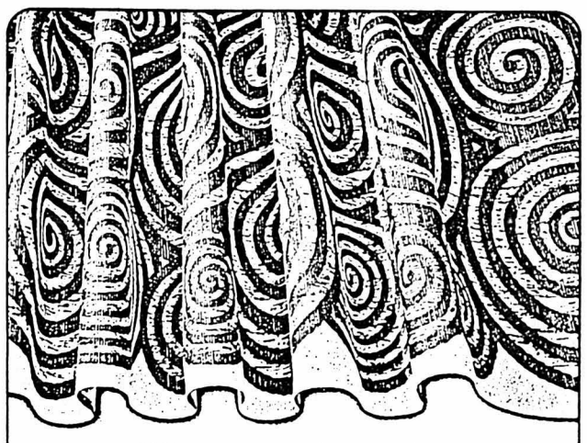

Plus que jamais: de bien belles raisons d'opter pour Gardisette!

La nouvelle collection de rideaux Gardisette est arrivée: décors pleine surface et somptueux motifs font éclater l'harmonie des coloris et dessins actuels. Tous avec garantie d'entretien facile. Sans raccord. Sur 180, 250 et 280 cm de hauteur. Avec ourlet plombé Combiflex.

Gardisette®

Maintenant chez nous - un choix fou:

Masserey

Neuchâtel – Tél. 25 59 12

Portes-Rouges 131-133

096628-A

peka

EXPOSITION et VENTE:

Maillefer 15 — **2000 Neuchâtel**

Heures d'ouverture,

chaque jour de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, samedi excepté

097085-A

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Prêt tout compris

Tarifs avantageux avec assurance (solde de dette) comprise. Paiement intégral. Discrétion absolue. Service rapide et personnalisé. ***Comparez!***

Veuillez m'envoyer votre documentation

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

NP: _____ *Lieu:* _____

FAN

Envoyer à

Banque ORCA SA

rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg
tél. 037 22 95 31

Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

ORCA

091903-A

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

Entreprise de nettoyage de A à Z

M. et Mme L. GOLLES

Appartements, tapis, bureaux, vitrines.

Tél. (038) 31 40 25

060369 A

jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

060363 A

CHROMAGE BONJOUR

Nickelage-promatisation
Etamage-cadmiage-polissage

2016 CORTAILLOD
tél. 42 15 84 - 42 14 92

084819 A

WILLY VUILLEMIN

Maître couvreur

Entreprise de toitures en tout genre

Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

060362 A

A L'échoppe du plombier

vous vous dépannerez vous-même ou avec notre aide

Robinetterie et accessoires sanitaires
17, rue du Seyon, Neuchâtel
Dépannage à domicile. Tél. 25 12 06

Hildenbrand et Cie S.A.

060368 A

Tél. 53 18 05

peinture rénovations

Papiers peints appartements immeubles façades

Prix intéressants - E. Schütz.

073549 A

GRANDE VENTE DE MEUBLES

À MATHOD (Au vieux battoir)

Vente les 29, 30, 31 août et les 1, 2, 3 septembre de 8 h à 20 h sans interruption.

BETTEX

meubles anciens, modernes, rustiques.

098330-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

makrolon

plexiglas®

en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage

JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
(021) 35 41 51

068236 A

Galerie de l'Atelier

20, avenue du 1er Mars
Tél. 24 65 45

PROLONGATION

EXPOSITION DE GRAVURES DE MAÎTRES SUISSES ET FRANÇAIS

Jusqu'au 15 septembre.

105032-A

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

République et Canton de Genève

3¼%

1978-89 de Fr. 50 000 000
destiné au financement de travaux d'utilité publique et des tâches publiques en général.

Conditions de l'emprunt:

Durée maximum: 11 ans.

Titres: de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.

Jouissance: 20 septembre 1978

Cotation: aux bourses de Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

Prix d'émission:

100½%

Délai de souscription:
du 29 août au 4 septembre 1978, à midi

Des bulletins de souscription avec les principales modalités de l'emprunt sont tenus à disposition auprès des banques en Suisse.

GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

097491-A

VÉHICULES À MOTEUR

CHRYSLER VALIANT

automatique, bleu avec attelage.

Tél. (021) 76 35 27.

098343-V

Garage Waser La Côte

Cabriolet sport

Spitfire

Expertisé Prix 2600.—

En leasing dès **124.–** par mois.

097395-V

Peseux

Tél. (038) 31 75 73

A VENDRE

Renault 6 TL

1973, 87.000 km
Prix à discuter.

Renault 12 TL

break, 1976, 20.000 km.
Prix: Fr. 7700.— + accessoires.
Expertisées.
Tél. (038) 42 28 70.

105716-V

A vendre

FIAT 128

parfait état.
Expertisée
63.000 km.

Tél. 24 39 49 ou 25 00 16. 105717-V

MINI 1000

modèle 1971
Bas prix

GARAGE DU VAL-DE-RUZ VUARRAZ S.A.

Boudevilliers. (038) 36 15 15

097546-V

A vendre:

Audi 60 L

1972 accidentée; pour bricoleur.
Fr. 450.—.

Tél. 25 80 80. 105049-V

A vendre

Renault 4

1968.
Expertisée, parfait état.
Prix à discuter.

Tél. (038) 55 26 76, heures des repas.

098260-V

COMMODORE COUPÉ
1974, rouge.
Expertisé.
CHRYSLER 180
1971, bleue.
Expertisée.
FIAT MIRAFIORI
1977, rouge.
Expertisée.
ESSENCE SUPER
seulement **87 c.** (avec service soigné)

GARAGE CRÊT de l'EAU
Couvet
Tél. (038) 63 12 15.

098645-V

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

petite annonce

est toujours lue quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CITROËN Mercedes-Benz HONDA Lada Scout

A 8 min. du centre-ville

Bus gratuit - Voitures de remplacement

EUROCASION

★ CONFIANCE ★

Avec nos occasions nous vous offrons l'assurance dégâts de parking et malveillance de l'«Altstadt».

097518-V

du choix à BEVAIX

Garages Henri Favre — Carrosserie

Apollo S.A.

Neuchâtel/Bevaix 038 46 12 12

JURA-NORD

Les cantons alémaniques face au Jura

III. Grisons: une indifférence générale

C'est aujourd'hui M. Bernard Schindler, rédacteur principal du «Bünder Tagblatt», de Coire, qui répond à nos questions concernant le Jura. Nous lui avons donc demandé comment il envisageait les résultats du vote du 24 septembre dans son canton et ce qui, selon lui, se passerait en cas de réponse négative du peuple:

«La population grisonne manifeste peu d'intérêt pour le problème jurassien. Les gens d'ici n'en connaissent même pas les tenants et aboutissants, ils ne voient pas bien ce dont il s'agit, ils ne comprennent pas l'enjeu de la votation du 24 septembre. Les rares personnes qui s'y intéressent sont favorables à la création de ce 23me canton, mais en fait, leur opinion découle d'une grande indifférence; ils se disent en effet: puisque les séparatistes veulent leur canton, laissons-les faire!

Evidemment, tous les partis grisons se sont prononcés en faveur de cette modification constitutionnelle, mais on peut se demander dans quelle mesure cette prise de position secouera l'apathie de nos concitoyens. Nos journaux également s'efforcent de faire comprendre à leurs abonnés que le vote du 24 septembre est un événement qui marquera notre histoire nationale. Mais le courrier de nos lecteurs, qui reflète leurs préoccupations, ne fait nulle mention du Jura, malheureusement. C'est là le signe d'une grande insensibilité à l'égard des revendications séparatistes!

Vous savez, les Grisons, ce n'est pas la Suisse! Les Grisons, c'est tout d'abord un canton très fédéraliste, où les communes disposent d'une large autonomie; c'est également un pays très spécial, dont les habitants ne s'occupent que de leurs propres et nombreux problèmes. Notre principal handicap, du reste, réside dans notre isolement géographique. Ici, personne ne parle de la Berne fédérale, mais tout le monde a les yeux braqués sur notre chef-lieu, Coire. Pour nous, Berne, le Jura, la Suisse, sont aussi éloignés que la Suède ou la Grande-Bretagne. Lorsque nous entendons parler de manifestations de violences dans le futur canton, nous éprouvons la même réaction — d'indifférence toujours — que lorsque nous prenons connaissances d'attentats perpétrés en Irlande.

MAJORITÉ PROBABLE DE «OUI»

Je pense tout de même qu'une majorité de «oui» au Jura se dégagera le 24 septembre dans notre canton. Ce sera peut-être également la conséquence d'un fort abstentionnisme, à mon avis de l'ordre de 70%. Le week-end dernier, les délégués de l'Union démocratique du centre se sont réunis à Coire pour définir leur mot d'ordre à l'approche de la votation sur le Jura: c'est le «oui» qu'ils ont recommandé à leurs électeurs. Le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi a lancé à cette occasion un avertissement, déclarant notamment qu'un verdict populaire négatif serait une catastrophe pour notre pays. Les Grisons en sont également convaincus, mais cette certitude ne les émeut pas le moins du monde! Ils se disent qu'après tout, le gouvernement central doit bien avoir un plan de secours dans ses tiroirs!

UNE GUERRE CIVILE

A mon avis, si les séparatistes se heurtent à un refus le 24 septembre, le mécontentement sera tel qu'une guerre civile est possible. Tous ceux qui ont eu jusqu'à présent un peu de patience n'accepteront plus d'en avoir davantage. A plus long terme, il faut bien sûr envisager une seconde, voire une troisième consultation populaire, qui comportera sans doute des modifications par rapport au texte actuel. Le souverain n'aime guère qu'on lui présente la même proposition deux fois!

M. Roland Béguelin, le secrétaire du Rassemblement jurassien, viendra chez nous le 5 septembre prochain. Une table ronde est prévue; y participeront un conseiller d'Etat, le président de la ville de Coire, ainsi que quelques autres personnalités. M. Béguelin est fort capable de secouer l'apathie des Grisons à l'égard du Jura. Souhaitons en tout cas que cette visite soit un stimulant pour eux!»

M. F.

(à suivre)

L'avis du président du gouvernement bernois avant le vote décisif du 24 septembre

Berne, (ATS). Si, le 24 septembre prochain, les citoyens suisses disent «oui» au canton du Jura, le nouvel Etat entrera probablement en fonction le 1er janvier 1979. Ce laps de temps est un peu court, estime le président du gouvernement bernois Kurt Meyer. Court non pas pour le canton de Berne qui a préparé son ordre étatique pour la période qui suivra la séparation, mais court pour le nouveau canton du Jura.

Dans le cas d'un «non» au canton du Jura, la situation sous l'angle du droit constitutionnel est, pour le président chef du gouvernement bernois, «claire et nette».

Le Jura-Nord reste purement et simplement partie intégrante du canton de Berne, a-t-il déclaré à l'ATS. L'ordre constitutionnel et légal bernois, en particulier le statut du Jura datant de 1950, resteront en vigueur.

Le Conseil d'Etat bernois a été autorisé, par les dispositions constitutionnelles transitoires, à prendre avec le futur canton des mesures permettant à ce dernier d'assumer ses nouvelles tâches. Selon le conseiller d'Etat Meyer, il s'agit avant tout de mettre à disposition du nouveau canton les services administratifs, jusqu'ici bernois, situés sur son territoire. En outre, il est possible de conclure des accords afin que les services administratifs sis dans le canton de Berne puissent être utilisés provisoirement, à des conditions encore à définir, par les habitants du nouveau canton.

Nombreux sont les problèmes qui restent à résoudre après la séparation du Jura-Nord du canton de Berne. Les discussions définitives sur les questions de fortune, par exemple, ne pourront se dérouler que lorsque le nouveau canton aura désigné ses autorités comme le prévoit la constitution. Ceux-ci devront alors nommer la délégation chargée de négocier et motiver en fait et en droit les exigences que le nouveau canton pense poser au canton de Berne. Ce n'est qu'à ce moment que les autorités bernoises (Conseil d'Etat et Grand conseil) pourront prendre position sur le sujet. Au cas où aucun accord ne pourrait être trouvé, c'est le Tribunal fédéral qui règlera l'affaire. Si l'on doit arriver à une décision judiciaire, il faut s'attendre à des années de discussion, a déclaré M. Meyer.

ET SI C'ÉTAIT «NON»?

Si, après un éventuel «non», le 24 septembre, on ne voulait pas se résigner à ce que le Jura-Nord reste dans le canton de Berne, il faudrait, selon M. Meyer, encore créer les bases juridiques pour une nouvelle solution. Selon les dispositions constitutionnelles, seule la confédération serait à même d'arriver à une entente avec toutes les parties concernées. La Confédération étant la seule compétente, il n'est possible de se prononcer maintenant sur ce sujet, a souligné M. Meyer.

Au sujet des éventuels excès qui pourraient se produire dans le Jura après un «non» du peuple suisse, le président du gouvernement bernois a déclaré:

Si, à la suite du rejet par le peuple et les cantons du projet constitutionnel, des évènements contraires à la situation juridique ainsi créée devaient se produire dans le Jura, il serait du devoir de la Confédération et du canton de Berne de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'ordre constitutionnel. On espère que l'évolution de la situation ne nécessitera pas de telles mesures.

DEVELIER

Deux «non»

Le corps électoral du village de Develier, près de Delémont, a rejeté en cette fin de semaine les deux crédits qui lui étaient demandés. Il s'agit d'abord d'une somme de 214.000 fr. pour la viabilisation d'un lotissement de terrains, la participation des propriétaires fonciers étant fixée à 70% (rejeté par 73 voix contre 59) et de l'ouverture d'un crédit de 319.200 fr., subventionné à raison de 231.420 fr., représentant la part de la commune aux frais de transformation de l'hôpital de Delémont (rejeté par 72 voix contre 58). Develier est la deuxième commune à refuser le versement de sa contribution. La participation au scrutin a été de 22 pour cent. (ATS)

JURA-SUD

Le doyen de Malleray fête ses 99 ans

(c) Aujourd'hui, une figure sympathique de Malleray fête ses 99 ans. Il s'agit de M. Albert Mueller, un ancien Biennois domicilié à Malleray depuis plus de 60 ans. Il a travaillé aux usines Tornos, Schäublin et Hélios et a élevé une belle famille de quatre enfants. Il compte déjà des descendants de cinq générations. Ancien membre du Maennerchor, il est d'autre part membre fondateur de la société d'ornithologie. Il est le doyen de la commune et est très honorablement connu dans la localite.

M. Albert Mueller, doyen de Malleray (Avipress Pétermann)

BERNE

Première session de la législature pour le Grand conseil bernois

Les 200 députés au parlement bernois, nouvellement élus au mois d'avril dernier, ont entamé lundi à Berne, leur session ordinaire de septembre, la première de la législature. Les députés siégeront vraisemblablement deux semaines et demi tant l'ordre du jour est chargé. Les pièces de résistance sont en effet au nombre de six: deux initiatives populaires (augmentation des allocations pour enfants et petites classes), une base constitutionnelle (institution d'un médiateur) et trois lois (améliorations foncières, rabais fiscal, et salubrité de l'air).

Dans son allocution d'ouverture, M. Peter Huegi (UDC), en sa qualité de président du Grand conseil, a relevé que cette législature s'apprêtait à vivre un tournant, tout en constatant avec satisfaction qu'il ne restait plus au Grand conseil qu'à examiner en seconde lecture l'adaptation des lois du canton dans ses nouvelles frontières. Il s'est également félicité de la prise de position que le Conseil exécutif bernois a publiée à propos du vote du 24 septembre, un avis qu'il a jugé très habile quant au moment de sa publication.

Lors de la discussion au sujet du rapport d'activités de la section présidentielle, des députés ont demandé que l'on examine la possibilité de développer l'Office d'information et de documentation du canton de Berne (OID) afin qu'il serve davantage les besoins du Grand conseil. L'occasion est opportune, estime-t-on, puisque le chef de l'OID, M. Niklaus Tschannen, quitte son poste.

Le parlement a, d'autre part, repoussé par 78 voix contre 40 une motion radicale demandant que le Grand conseil soit mieux informé sur les discussions qu'entretiennent le canton et la Confédération, et leurs répercussions sur la politique cantonale, cela sous forme de rapports périodiques. Le président du gouvernement, M. Kurt Meyer a exprimé des doutes quant à l'opportunité de tels rapports qui perdraient rapidement de leur actualité, étant donné la rapidité du flux de l'information entre la Berne fédérale et la Berne cantonale. Il faudrait de plus créer un service nouveau, donc un poste supplémentaire au budget.

Après avoir accepté sans autre forme une série de crédits d'un montant total de 3.47 millions de francs, la discussion est montée d'un ton entre autonomistes et Jurassiens pro-bernois, lorsque les députés ont été invités à ratifier sur proposition de la direction de l'hygiène publique, la suppression du Service médico-psychologique du Jura (SMP), sis à Moutier. M. A. Erba, (Grandval), membre du nouveau «groupe libre» a déploré la procédure adoptée par la direction de l'hygiène publique qui met le Grand conseil devant «le fait accompli» car, selon lui, les employés du SMP ont déjà reçu leur lettre de congé. Il s'agit en plus d'une «décision politique», étant donné que le directeur du SMP est un autonomiste, devait-il ajouter. Et d'affirmer en outre que la députation du Jura bernois et de Bienne romande n'avait pas été associée à la décision de supprimer le service en question.

M. J.R. Graf (soc/Bienne) a aussitôt répliqué, en affirmant que c'était la députation elle-même qui avait demandé la suppression du SMP en raison de nécessité de réorganiser l'assistance psychiatrique du canton de Berne dans ses nouvelles frontières. Il a toutefois tenu à souligner que l'assistance psychiatrique sortira renforcée de la réorganisation, même si elle supprime un service d'ailleurs fort coûteux, à son avis. Le directeur de l'hygiène publique n'a encore pas eu le loisir de répondre aux députés. (ATS)

PLATEAU DE DIESSE

DIESSE

La «Concordia» en course

Récemment, par un temps superbe, sous la responsabilité de M. André Sprunger, les musiciens de la fanfare «Concordia» de Diesse, accompagnés de leurs femmes, sont partis en course. En car, ils se rendirent à Vevey en passant par Morat, Henniez, Moudon. A Vevey, ils prirent le bateau jusqu'à Morges. Ce moment de détente fut très apprécié et le trio Lachat-Geiser, qui mit de la joie dans les cœurs, fut applaudi à plusieurs reprises pour son concert. Après le repas de midi, au Signal de Bougy, en passant par le Mollendru - Le Pont, la troupe visita les grottes de l'Orbe à Vallorbe et rejoignit Yverdon pour y prendre le repas du soir. Une bonne ambiance régna tout au long de la journée.

COMMUNIQUÉ

La 3meFoire jurassienne de brocante et d'antiquités à Saignelégier

Le Groupement franc-montagnard de collectionneurs groupe actuellement une vingtaine de membres. En septembre 1976, il avait organisé la 1re brocante qui eut pour cadre idéal la grande halle du Marché concours national de chevaux. Ce fut un succès inespéré, succès qui se renouvela en 1977. Une troisième édition, plus grandiose encore se déroulera les 8 et 9 septembre prochains. Il a été admis trente-cinq marchands-exposants venant de la plupart des régions du pays. Dans les différents stands, on trouvera de tout: des meubles anciens, des montres, des horloges, des monnaies et médailles, des porcelaines et céramiques, des armes, des cartes postales, des tableaux, des livres, des jouets d'autrefois, etc...

BIENNE

Le cinquantenaire de l'«Etoile de Ried»

De notre rédaction biennoise:

C'est dans la modestie et dans la dignité que l'«Etoile du Ried» célèbre cette semaine son cinquantenaire. C'est en effet en 1928 que ce home, qui regroupe sous son toit trois institutions, soit une pouponnière, une école de nurses et une école accueillant de jeunes handicapés physiques et mentaux, avait vu le jour. A l'occasion de ce jubilé, les Biennois pourront visiter ce home lors d'une journée «portes ouvertes», le samedi 2 septembre, tandis que le corps médical, les autorités et diverses autres organisations en feront autant tout au long de cette semaine.

Situé dans la verdure, bien qu'à proximité du centre de la ville, l'«Etoile du Ried» constitue un cadre idéal à l'épanouissement des nourrissons dont les parents doivent faire face à de délicats problèmes. De plus, et ceci depuis 1977, l'établissement abrite une section spéciale où de jeunes handicapés physiques et mentaux reçoivent une formation scolaire appropriée. Dans le but de porter un maximum de soins à ces enfants, ainsi qu'aux nourrissons, l'établissement dispose également d'une école de nurses, lesquelles assistent en permanence deux pédiatres expérimentés.

La fête à Port!

(c) C'est parti, et même bien parti pour les «Porter». Après avoir nécessité plus d'une année de préparation, les festivités du 750me anniversaire de l'existence de leur commune ont enfin débuté. Et, ce qui ne gâte rien, le soleil était au rendez-vous. Par l'ombre d'un nuage dans le ciel de Port.

Le premier week-end fut marqué par le rallye hippique, auquel ont pris part 314 cavaliers venus non seulement des quatre coins de la Suisse, mais également de France, d'Allemagne, d'Italie et de Belgique. Dimanche matin, ce fut la cérémonie officielle en présence de nombreux invités d'honneur, pendant laquelle les orateurs se plurent à rappeler le rôle historique de Port. En outre, il y eut également les nombreuses autres manifestations, tel le grand marché du samedi, les groupes folkloriques et orchestres, les vols en hélicoptère, etc...

Voilà, les trois premiers jours de fête sont passés. Mais les «Porter» et avec eux de nombreux Seelandais, ne s'en tiendront pas là. Ils remettront cela le week-end prochain...

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, «Lâchez les Bolides»; 17 h 30, «Les valseuses».
Rex: 15 h et 20 h 15, «Coming home»; 17 h 45, «Les trois jours du Condor».
Lido: 15 h et 20 h 15, «L'alpagueur».
Scala: 15 h et 20 h 15, «Chez les Cinglés».
Palace: 15 h et 20 h 15, «The wild bunch».
Studio: 20 h 15, «Erotisme à Tokio».
Métro: 19 h 50, «Tower of evil» et «La mort dans la Jaguar rouge».
Elite: permanent dès 14 h 30, «L'essayeur».
Capitole: 15 h et 20 h 15, «Les sept cités de l'Atlantis».

PISCINE COUVERTE

Palais des congrès: ouverture de 14 h à 20 heures.

Médecin de service: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
Main tendue: tél. 143.
Pharmacie de service: tél. 23 54 11.
FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	25 août	28 août
Banque nationale	670.— d	670.— d
Crédit foncier neuchât.	760.—	760.— d
La Neuchâteloise ass. g.	500.—	490.— d
Gardy	36.—	35.— d
Cortaillod	1490.— d	1500.—
Cossonay	1350.— d	1350.— d
Chaux et ciments	500.— d	500.— d
Dubied	165.— d	170.— d
Dubied bon	120.—	110.— d
Ciment Portland	2450.—	2425.— d
Interfood port.	3875.— d	3925.— d
Interfood nom.	760.— d	765.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	480.— d	490.—
Hermès port.	500.— d	500.— d
Hermès nom.	145.— d	145.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1520.—	1530.—
Crédit foncier vaudois	1220.—	1215.—
Ateliers constr. Vevey	880.—	860.—
Editions Rencontre	850.— d	850.— d
Innovation	433.— d	435.— d
Rinsoz & Ormond	475.— d	490.— d
La Suisse-Vie ass.	4400.—	4425.—
Zyma	700.— d	700.—

GENÈVE		
Grand-Passage	440.— d	450.—
Charmilles port.	870.— d	875.—
Physique port.	230.— d	249.—
Physique nom.	142.—	140.—
Astra	1.45	1.50
Monte-Edison	—.34 d	—.34
Olivetti priv.	2.10	2.20
Fin. Paris Bas	68.25	69.—
Schlumberger	152.50	151.50
Allumettes B	26.50	27.50 d
Elektrolux B	55.75	54.75 d
SKFB	29.75	28.—

BÂLE		
Pirelli Internat.	288.—	288.—
Bâloise-Holding port.	470.—	469.—
Bâloise-Holding bon	616.— d	618.—
Ciba-Geigy port.	1035.—	1030.—
Ciba-Geigy nom.	567.—	565.—
Ciba-Geigy bon	775.—	775.— d
Sandoz port.	3600.—	3600.—
Sandoz nom.	1650.—	1650.—
Sandoz bon	420.—	420.— d
Hoffmann-L.R. cap.	77000.—	76250.— d
Hoffmann-L.R. jce	67500.—	67250.—
Hoffmann-L.R. 1/10	6700.—	6725.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	770.—	770.—
Swissair port.	825.—	821.—
UBS port.	3205.—	3240.—
UBS nom.	592.—	590.—
SBS port.	383.—	384.—
SBS nom.	282.—	281.—
SBS bon	326.—	325.—
Crédit suisse port.	2250.—	2250.—
Crédit suisse nom.	417.—	418.—
Bque hyp. com. port.	390.— d	390.— d
Bque hyp. com. nom.	390.— d	390.— d
Banque pop. suisse	2120.—	2125.—
Elektrowatt	1890.—	1895.—
Financière de presse	215.—	212.—
Holderbank port.	502.—	500.—
Holderbank nom.	455.—	450.—
Inter-Pan port.	119.—	125.—
Inter-Pan bon	6.—	5.75 d
Landis & Gyr	1030.—	1030.—
Landis & Gyr bon	104.—	104.—
Motor Colombus	850.—	850.—
Italo-Suisse	224.—	222.—
Œrlikon-Buhrle port.	2740.—	2755.—
Œrlikon-Buhrle nom.	728.—	735.—
Réass. Zurich port.	4875.—	4825.—
Réass. Zurich nom.	3000.—	3010.—
Winterthour ass. port.	2485.—	2490.—
Winterthour ass. nom.	1705.—	1705.—
Winterthour ass. bon	1845.—	1845.—
Zurich ass. port.	11750.—	11700.—
Zurich ass. nom.	8875.—	8890.—
Brown Boveri port.	1600.—	1605.—
Saurer	1235.—	1345.—
Fischer	640.—	640.—
Jelmoli	1550.—	1560.—
Hero	2950.—	2940.—

Nestlé port.	3440.—	3450.—
Nestlé nom.	2195.—	2195.—
Roco port.	2600.—	2575.—
Alu Suisse port.	1180.—	1180.—
Alu Suisse nom.	511.—	513.—
Sulzer nom.	2685.—	2685.—
Sulzer bon	330.—	330.—
Von Roll	450.—	450.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	52.—	52.—
Am. Metal Climax	69.—	72.25
Am. Tel & Tel.	103.— ex	102.50
Beatrice Foods	46.—	46.—
Burroughs	141.50	142.—
Canadian Pacific	33.50	33.—
Caterp. Tractor	102.—	101.50 d
Chrysler	25.25	25.—
Coca-Cola	76.50	77.—
Control Data	70.—	69.75
Corning Glass Works	104.—	103.— d
CPC Int.	86.50	86.25 d
Dow Chemical	48.25	48.75
Du Pont	212.—	212.—
Eastman Kodak	111.—	110.—
EXXON	83.—	83.50
Firestone	21.25 d	22.25
Ford Motor Co	76.50	77.—
General Electric	94.25	94.75
General Foods	57.25	56.—
General Motors	107.50	107.50
General Tel. & Elec.	51.—	51.—
Goodyear	29.75	29.75
Honeywell	120.—	118.—
IBM	502.—	500.—
Int. Nickel	28.—	27.75
Int. Paper	79.—	78.—
Int. Tel. & Tel.	55.—	55.—
Kennecott	40.75	39.75
Litton	39.75	40.25
MMM	107.50	107.50
Mobil Oil	111.—	111.50
Monsanto	96.—	95.50
National Cash Register	110.50	109.50
National Distillers	36.75	36.50
Philip Morris	125.50	124.—
Phillips Petroleum	53.50	54.25
Procter & Gamble	147.— d	146.—
Sperry Rand	80.—	80.—
Texaco	42.50	41.50
Union Carbide	69.50	70.—
Uniroyal	11.75	12.25
US Steel	46.50	46.50
Warner-Lambert	49.—	49.—
Woolworth F.W.	35.75	35.—
Xerox	101.50	100.50
AKZO	26.—	26.75
Anglo Gold I	41.—	40.50
Anglo Americ. I	7.55	7.50
Machines Bull	18.—	18.50
Italo-Argentina	160.—	160.50
De Beers I	11.75	11.50
General Shopping	365.—	360.—
Imperial Chemical Ind.	—.—	13.25 o
Péchiney-U.-K.	34.—	34.50
Philips	21.75	22.25
Royal Dutch	106.—	105.50
Sodec	7.30	7.40
Unilever	99.50	99.—
AEG	68.50	70.25
BASF	113.—	113.50
Degussa	220.—	219.— d
Farben. Bayer	116—	116.50
Hœchst. Farben.	110.50	111.50
Mannesmann	148.—	149.—
RWE	150.50	151.—
Siemens	247.—	245.50
Thyssen-Hütte	103.— d	102.50
Volkswagen	218.—	217.50

FRANCFORT		
AEG	41.50	83.10
BASF	135.30	135.30
BMW	226.—	225.50
Daimler	320.—	318.50
Deutsche Bank	303.50	301.60
Dresdner Bank	245.—	244.40
Farben. Bayer	139.40	139.80
Hœchst. Farben.	133.30	133.—
Karstadt	331.—	329.50
Kaufhof	241.—	239.50
Mannesmann	178.90	177.20
Siemens	293.20	291.—
Volkswagen	259.60	259.—

MILAN	25 août	28 août
Assic. Generali	38990.—	38450.—
Fiat	1975.—	1969.50
Finsider	169.75	165.—
Italcementi	13470.—	13350.—
Olivetti ord.	1042.—	1044.—
Pirelli	1718.—	1696.—
Rinascente	51.—	51.—

AMSTERDAM	
Amrobank	81.10
AKZO	34.10
Amsterdam Rubber	67.—
Bols	77.20
Heineken	106.30
Hoogovens	40.10
KLM	157.50
Robeco	177.50

NON PARVENUS

TOKYO	
Canon	445.— 448.—
Fuji Photo	521.— 515.—
Fujitsu	292.— 296.—
Hitachi	234.— 232.—
Honda	550.— 528.—
Kirin Brew	456.— 456.—
Komatsu	322.— 322.—
Matsushita E. Ind.	711.— 712.—
Sony	1550.— 1550.—
Sumi Bank	279.— 279.—
Takeda	407.— 414.—
Tokyo Marine	484.— 484.—
Toyota	866.— 865.—

PARIS		
Air liquide	332.—	333.—
Aquitaine	547.—	547.—
Carrefour	1733.—	1745.—
Cim. Lafarge	206.—	206.10
Fin. Paris Bas	179.50	180.50
Fr. des Pétroles	133.—	134.—
L'Oréal	725.—	739.—
Machines Bull	48.40	48.90
Michelin	1320.—	1338.—
Péchiney-U.-K.	89.60	91.10
Perrier	256.—	254.—
Peugeot	488.—	488.—
Rhône-Poulenc	105.60	107.50
Saint-Gobain	147.10	147.40

LONDRES	
Anglo American	2.25
Brit. & Am. Tobacco	—.—
Brit. Petroleum	9.10
De Beers	2.85
Electr. & Musical	1.53
Imperial Chemical Ind.	4.06
Imp. Tobacco	—.87
Rio Tinto	2.40
Shell Transp.	5.93

FERMÉ

INDICES SUISSES		
SBS général	312.20	312.50
CS général	257.80	258.10
BNS rend. oblig.	3.31	3.30

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	40-5/8	38-5/8
Atumin. Americ.	46-1/4	46
Am. Smelting	15	15
Am. Tel & Tel.	61-1/8	60-7/8
Anaconda	32	31-1/4
Bœing	69-3/4	67-3/4
Bristol & Myers	36	35-1/2
Burroughs	84-3/4	83-3/8
Canadian Pacific	20	19-1/2
Caterp. Tractor	60-7/8	59-5/8
Chrysler	12	12
Coca-Cola	46-1/8	45-3/4
Colgate Palmolive	21-1/8	21-1/8
Control Data	41-5/8	41
CPC int.	51-5/8	51-5/8
Dow Chemical	29	28-1/2
Du Pont	126-1/4	123-3/4
Eastman Kodak	66	64-7/8
Ford Motors	45-5/8	45-1/2
General Electric	56-3/8	55-3/8
General Foods	33-3/4	33-5/8
General Motors	64-1/4	63-3/8
Gillette	31-1/2	28
Goodyear	17-7/8	17-3/4
Gulf Oil	24-3/8	24-1/4
IBM	297-1/4	294-1/2
Int. Nickel	16-1/4	16-1/8
Int. Paper	46-1/2	45-1/2
Int. Tel & Tel.	32-3/4	32-3/4
Kennecott	23-7/8	23-1/2
Litton	24-1/8	23-3/4
Merck	60-1/2	59-3/8
Monsanto	56-5/8	56-1/2
Minnesota Mining	64-1/4	63-3/4
Mobil Oil	66-3/8	66-3/8
Natial Cash	65	63-1/2
Panam	8-1/2	8-1/4
Penn Central	2-3/8	2-3/8
Philip Morris	74-1/8	73-3/4
Polaroïd	55-5/8	54-1/4
Procter Gamble	87-1/8	86-5/8
RCA	32-3/4	32-7/8
Royal Dutch	62-3/4	62-5/8
Std Oil Calf	43-5/8	43-1/2
EXXON	49-7/8	49-3/4
Texaco	24-7/8	24-5/8
TWA	24-7/8	26-5/8
Union Carbide	41-3/4	41
United Technologies	49-3/4	48-7/8
US Steel	27-3/8	27-3/8
Westingh. Elec.	23-3/8	23
Woolworth	21-1/8	21
Xerox	59-7/8	58-5/8

Indice Dow Jones		
industrielles	895.53	884.88
chemins de fer	252.09	248.78
services publics	106.39	106.09
volume	36.280.000	31.820.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.05	3.40
USA (1 $)	1.62	1.74
Canada (1 $ can.)	1.42	1.54
Allemagne (100 DM)	82.—	85.—
Autriche (100 sch.)	11.40	11.80
Belgique (100 fr.)	5.—	5.35
Espagne (100 ptas)	2.10	2.40
France (100 fr.)	37.—	40.—
Danemark (100 cr. d.)	28.75	31.75
Hollande (100 fl.)	75.50	78.50
Italie (100 lit.)	—.19	—.21
Norvège (100 cr. n.)	30.25	33.25
Portugal (100 esc.)	3.25	4.25
Suède (100 cr. s.)	36.—	39.—

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	97.—	107.—
françaises (20 fr.)	94.—	104.—
anglaises (1 souv.)	94.—	104.—
anglaises (1 souv. nouv.)	93.—	103.—
américaines (20 $)	490.—	520.—
Lingots (1 kg)	10700.—	10900.—

Cours des devises du 28 août 1978

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.67	1.70
Angleterre	3.20	3.28
£$	1.92	1.93
Allemagne	83.10	83.90
France étr.	37.90	38.70
Belgique	5.28	5.36
Hollande	76.70	77.50
Italie est.	—.1960	—.2040
Suède	37.40	38.10
Danemark	29.90	30.70
Norvège	31.60	32.40
Portugal	3.59	3.79
Espagne	2.23	2.31
Canada	1.4575	1.4875
Japon	—.8625	—.8875

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CONVENTION OR

28.8.1978 or classe tarifaire 257/108

NEUCHÂTEL

CARTES DE VISITE DE NOS MAGASINS

Gilles Gehrig, tapissier-décorateur, rue des Chavannes 12, Neuchâtel

CHEZ LE BON ARTISAN

Un décor merveilleux dans un cadre qui ne l'est pas moins mais où seuls pourraient exister par eux-mêmes les meubles exposés, tant ils sont choisis avec soin dans la plaisante boutique de M. Gilles Gehrig.

Après avoir passé son certificat commercial, le jeune homme éprouva le besoin d'entreprendre la formation souhaitée depuis toujours: tapissier-décorateur.

C'est en 1970 qu'il commença son apprentissage, chez M. André Miorini, établi rue des Chavannes pour reprendre le commerce de son ancien patron, en 1976.

UN ART DIFFICILE

M. Gehrig s'attache à ne vendre que de l'excellente copie et pour cela se fournit exclusivement en France, pays qui a le sens de cet art si particulier et difficile.

A l'atelier, on guinde les ressorts (au millimètre), on rabat le crin, on garnit, on pique et on recouvre. Sous la direction de M. Gehrig, quatre tapissiers et une courtepointière collaborent pour tous ces travaux, remettant à neuf les meubles privés confiés par les clients aux soins des artisans de la rue des Chavannes.

DÉCORATION RIDEAUX ET TENTURES MURALES

Un choix incomparable de tissus, principalement choisis à Paris, sont utilisés pour la décoration, la confection de rideaux et la tenture murale.

Toujours discrets, ces petits «détails» qui donneront à un décor sa note personnelle, ne sont pas arrivés chez M. Gehrig par hasard. Lampes, miroirs ou cache-pots trahissent le bon goût de celui qui sait subtilement harmoniser toutes choses.

On rabat, on garnit, on pique et on recouvre en équipe, sous la direction (à gauche) de M. Gehrig. (Avipress J.-P. Baillod)

Laines Pingouin, Mme Antoinette Laissue, Grand-Rue 11

LA BOUTIQUE DU TRICOT ET DU CROCHET

Mme Antoinette Laissue et son domaine... (Avipress J.-P. Baillod)

Ouverte depuis l'hiver 1976, la boutique de Mme Laissue est l'endroit précieux, recherché par toutes celles qui manient le crochet ou les aiguilles. Tant pour l'exécution de tout vêtement que pour le conseil qu'on y trouve, les créatrices habiles comme les débutantes seront à leur aise.

Mme Laissue connaît bien son métier et autour d'elle, depuis son enfance, on a toujours tricoté. Ainsi, son goût pour les belles matières n'a cessé de se former. Un stage à la Lainière de Roubaix a complété sa formation, lui faisant tout apprendre sur la fabrication des fils à tricoter.

Les pures laines de toute grosseur, matières nobles par excellence, seront utilisées pour la confection de tous modèles, spécialement adaptées cependant pour les chandails et les jaquettes épaisses.

Les fils synthétiques ou mélangés avec de la laine se prêteront pour tous les vêtements d'enfants, de même que pour les pulls de travail, nécessitant de nombreux lavages.

NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE-HIVER

La nouvelle collection est arrivée. Somptueuse, elle éclate dans des mohairs raffinés et soyeux aux teintes chaleureuses, dans des chinés, des «tweedés» et des moulinés d'où sortiront les nouveaux ensembles d'hiver.

De tout temps, Pingouin a fabriqué une gamme de cotons, exceptionnelle de qualité et de couleurs, portant son effort particulier sur les fils d'Ecosse, remarquables de confort et de souplesse.

Napperons, nappes et linge de maison pourront être agrémentés de dentelles confectionnées avec un fil d'Ecosse réservé à cet usage.

Séduites par l'art du tapis, celles qui le pratiquent sauront sans doute trouver parmi les quelque 200 modèles de la collection Pingouin, la grandeur et le style qu'elles souhaitent travailler.

gilles gehrig décoration

Réparation et couverture de meubles rembourrés

Fabrication artisanale de salons confortables

TISSUS DE DÉCORATION

successeur de Miorini

Meubles - Rideaux - Literie - Tapis

NEUCHÂTEL Chavannes 12 Tél. 25 43 18

094851-9

LAINE **PINGOUIN**

Mme Laissue - Grand-Rue 11 - Tél. 25 80 60

DÉCOUVREZ LES TAPIS À NOUER

Nouvelle collection
300 modèles différents

PINGOUIN

094852-9

Claudine
Corsets • Lingerie

magasin spécialisé en corseterie et lingerie

spécialiste en prothèse du sein

Milieu des Chavannes 6
Tél. 25 08 22 Neuchâtel

094853-9

Ferblanterie air comprimé

eau gaz **Appareillage**

MAISON GEIGER

succ. **J.-F. Benguerel**

Installations sanitaires
service de réparation
et d'entretien

Camionnette, atelier équipé
Appareils électriques pour le
débouchage et le nettoyage des conduites

Chavannes 21 **2000 Neuchâtel**
Tél. (038) 25 71 77

094854-9

BORSALINO
BOUTIQUE DE CUIR

LES DERNIÈRES
CRÉATIONS
DES MEILLEURS
BOTTIERS ITALIENS
SONT ARRIVÉES

Grand-Rue 3
Tél. 038 25 78 13
CH - 2000 Neuchâtel

094855-9

STUDIO 34

Tél. (038) 25 05 02
Chavannes 16 **Neuchâtel**

094856-9

VOTRE COIFFEUR DE CONFIANCE

Grand-Rue 12 - Neuchâtel - Tél. 25 15 24

094857-9

ritschard sport

J.-P. Ritschard **Chavannes 7 et 15 Tél. 25 44 52**
2000 Neuchâtel

VOTRE MAGASIN DE SPORT

PRÉFÉRÉ ET LE SPÉCIALISTE DES 2 ROUES

AGENT: CILO – VÉLOSOLEX – MOTOBÉCANE

Livaisons de marques différentes sur demande

Réparations toutes marques portant l'insigne garantie

094858-9

Pour **Elle**
Manteaux
Blouses
Robes
Jupes

Pour **Lui**
Blousons
Chemises
Jeans's
Pulls

Immense choix
en
Vannerie
Meubles
Boîtes
Gadgets
etc.

SHOPPING BOUTIQUE

Neuchâtel 6, Grand Rue

094859-9

BIENNE SOLOTHURN NEUCHÂTEL

Une occasion à saisir!

QUARTZ - Computer

16 fonctions

Superbe Chrono-QUARTZ suisse. Affichage LCD par 7 ½ Digits. Compteur au 1/10me de seconde. Split- et Lap-Time.

Affichage constant: heure, min., seconde et date. Correcteur automatique de la seconde. Eclairage de nuit. Date programmée.

Seulement 159.—
avec bracelet cuir. Suppl. pour brac. acier réglable **Fr. 25.—.**

Boîtier chrome/acier, verre minéral, étanche. Cadran bleu, noir ou argenté.

3 ans de garantie

inclus 1 an de garantie **TOTALE** valable même en cas d'accident!

URECH

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
«sous le Théâtre»
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville

094860-9

athlétisme

Les championnats d'Europe débutent aujourd'hui à Prague

Ryffel chef de file des Suisses

Muster et les relayeurs suscitent aussi l'espoir

Les championnats d'Europe d'athlétisme débutent aujourd'hui, à Prague. Ils prendront fin dimanche soir. A la suite de la débâcle de la délégation suisse aux Jeux olympiques de Montréal, la fédération a quelque peu modifié ses critères de sélection. Elle les a rendus plus difficiles, mais plus souples aussi. Plus difficiles: afin de séparer la paille du bon grain. Plus souples: pour ne pas épuiser les athlètes et pour laisser main libre aux sélectionneurs au moment de la désignation définitive des participants à ces compétitions européennes.

C'est ainsi que les sauteurs en hauteur Graenicher et Dalhaeuser, qui avaient satisfait aux exigences imposées durant la première période, mais qui ne sont pas parvenus à confirmer ces performances dans le courant du mois d'août, n'ont pas été retenus. Par contre, on a usé de patience envers Délèze, Vifian et Egger, qui ne se sont, pour ainsi dire, qualifiés qu'à la dernière occasion, à un niveau légèrement supérieur à celui qu'on avait proposé aux sauteurs en hauteur.

Plus que prévu

On voulait des garanties: un certificat de forme établi à une date récente. En dépit de la rigueur de ces principes, la délégation suisse comprend 21 athlètes. C'est plus que prévu. Il n'y en avait que 12 à Rome, en 1974, 7 à Montréal, en 1976. Cinq de ces athlètes ne seront engagés que dans les courses de relais: Ziegler et U. Gisler – 4 fois 100 – Vogt, Strittmatter, R. Gisler – 4 fois 400. Il en reste seize pour les compétitions individuelles masculines (11) et féminines (5).

Pour les athlètes, c'est certainement un avantage d'être relativement nombreux. Dans une grande collectivité, l'individu se sent mieux entouré et les responsabilités sont réparties. En outre, l'échec subi à Montréal ne doit pas être un préjugé défavorable. Les championnats d'Europe sont moins impressionnants que les Jeux olympiques, le niveau général y est aussi moins élevé et l'expérience prouve que les athlètes suisses y accomplissent, en général, de meilleures performances.

Un grand absent

Un absent: Rolf Bernhard, le spécialiste du saut en longueur, qui appartient depuis plusieurs années à la classe européenne et qui n'a presque jamais failli dans les grands moments. Opéré à un genou au début de la saison, Bernhard n'a pas réussi à se qualifier. Il a même dû déclarer forfait aux championnats nationaux.

En ce qui concerne l'organisation interne, le temps des voyages collectifs semble révolu. La sélection suisse a été divisée en trois groupes. Départs échelonnés: dimanche - mardi - jeudi. L'attente est souvent néfaste à la forme des athlètes. Elle suscite l'impatience et la nervosité. L'ennui aussi, parfois. Certains athlètes arriveront à Prague la veille de leur entrée en compétition. Ainsi, il n'y aura rien de changé à leurs habitudes et on élimine du coup tous les problèmes d'acclimatation.

Ryffel: un espoir

Dans les circonstances présentes, l'objectif d'un athlète suisse est, à priori, d'atteindre la finale dans les courses et de passer l'épreuve de qualification dans les concours. Une fois qu'il est là, il n'a plus qu'à espérer! Une médaille? Ça fait partie du domaine de la spéculation. Evidemment, lorsqu'on parle de médaille, un nom vient tout naturellement à l'esprit: Ryffel.

Ryffel est champion d'Europe en salle et, avec la performance réalisée à Zurich derrière Rono, il figure au quatrième rang de la hiérarchie européenne actuelle. Il a déjà prouvé, en plusieurs circonstances, qu'il est non seulement capable de courir vite, mais qu'il supporte les changements de régime dans le développement d'une course. C'est très important, car une finale de championnat d'Europe n'a jamais un train régulier. Ryffel est bien préparé et il a de quoi répondre à ses adversaires. Cependant, ceux-ci sont peut-être plus nombreux qu'on ne pense. Dans la perspective de ces compétitions, quelques-uns ont certainement caché leur jeu. D'autre part, le 5000 est vraisemblablement la course qui réunit le plus de candidats possibles au titre européen: la tactique, la forme du moment et la chance seront déterminantes. Ryffel est encore jeune. Les Jeux olympiques de Moscou sont l'objectif suprême de sa carrière. Même sans médaille, ces championnats d'Europe vont contribuer à sa maturité.

Un certain Muster

Depuis sa victoire aux championnats nationaux, la cote de Muster est en hausse sur 200: ses 20''67 par temps froid et humide le placent au septième rang de la hiérarchie européenne. Son problème, c'est la souplesse – c'était aussi celui de Clerc. Il a parfois tendance à se crisper dans l'effort. Mais il possède une solide expérience et l'épanouissement subit de sa forme lui a donné confiance.

La plus grande revue d'athlétisme d'Europe cite aussi bien Ryffel que Muster parmi les candidats à une médaille. C'est un honneur et un témoignage.

Elle accorde également attention aux 39'18 du relais 4 fois 100. Cependant, le relais est une affaire délicate. Il suffit d'un rien pour le faire échouer. On l'a constaté lors de la réunion internationale de Zurich. En outre, deux des relayeurs – Muster et Faehndrich – seront accaparés par les compétitions individuelles. Pour atteindre la finale, il faudra que tout s'enchaîne à la perfection.

Un fait à mettre en évidence: trois athlètes suisses sur 1500: Gysin, Vifian et Délèze!

Quant à Jean-Pierre Egger, il doit atteindre les 19 m 50 pour accéder au concours final. Ça devrait être possible.

G. CURDY

Le programme d'aujourd'hui

Deux finales, le 3000 m féminin et le 10.000 m figurent au programme de la première journée des championnats d'Europe, aujourd'hui à Prague. Le programme détaillé:

14 h: cérémonie d'ouverture. – **15 h:** 400 m féminin (séries) - poids féminin (qual.). – **15 h 30:** 100 m masculin (séries) - javelot masc. (qual.). – **16 h 10:** 400 m fém. (séries). – **16 h 30: 3000 m fém. (finale)** - longueur fém. (qual.). – **16 h 50:** 800 m masc (séries). – **17 h 25:** 100 m fém. (séries). – **17 h 30:** javelot masc. (qual.). – **18 h 20: 10.000 m (finale).**

Près de 1000 athlètes

Finalement, 968 athlètes, représentant 29 pays, participeront aux 12mes championnats d'Europe (641 hommes et 327 femmes).

La délégation la plus importante sera l'URSS (107 engagés), devant la Tchécoslovaquie (89), la RDA (74), la Grande-Bretagne (73), la RFA (69), la Pologne (56), la France (56) et l'Italie (55).

La plus petite délégation sera celle de Gibraltar (1). Viennent ensuite le Liechtenstein (3), le Portugal (4), l'Islande et la Turquie (5).

Le stade «Evzen Rosicky», où auront lieu les compétitions, peut accueillir 47.000 spectateurs, dont 11.000 dans des tribunes couvertes. Juste à côté de ce stade, sur la colline de Strahov, se trouve le plus grand stade du monde (plus de 200.000 places), actuellement en réfection, et qui accueillira les Spartakiades de 1980.

Le doyen des athlètes de ces championnats sera le marcheur soviétique Benjamin Soldatenko, qui aura 40 ans au mois de janvier prochain, et le benjamin sera une jeune spécialiste de 100 m haies finlandaise, Leena Spoof, qui a fêté ses dix-sept ans la semaine dernière.

L'horaire des finales

Mardi 29 août (15 h 30 - 21 h). Dames: 3000 m. Messieurs: 10.000 m. **Mercredi, 30 août** (09 h 30 - 20 h 30). Dames: poids, longueur, 100 m. Messieurs: javelot, 100 m, 20 km marche.

Jeudi 31 août (09 h 30 - 21 h), dames: disque, 400 m, hauteur, 800 m. Messieurs: 800 m, 400 m haies, décathlon.

Vendredi, 1er septembre (09 h 30 - 21 h). Messieurs: perche, poids, 200 m, 400 m. Dames: javelot, 200 m, 100 m haies.

Samedi 2 septembre (09 h 30 - 20 h 30). Messieurs: marteau, hauteur, 5000 m, longueur, 50 km marche. Dames: 400 m haies, pentathlon.

Dimanche 3 septembre (17 h - 20 h). Messieurs: triple saut, 110 m haies, disque, 3000 m obstacles, 4 x 100 m, 1500 m, 4 x 400 m, marathon. Dames: 4 x 100 m, 1500 m, 4 x 400 m.

Depuis Turin, en 34...

Les championnats d'Europe d'athlétisme qui vont se dérouler à Prague, du 29 août au 3 septembre seront les 12mes de l'histoire de l'athlétisme. Ce n'est qu'en 1934 qu'eurent lieu, à Turin, les premiers championnats du Vieux Continent et que fut ainsi réalisé un projet lancé depuis de longues années, mais dont l'idée ne fut acceptée qu'en 1933 par la Fédération internationale.

Les championnats se déroulèrent, ensuite, successivement à Paris (38), Oslo (46), Bruxelles (50), Berne (54), Stockholm (58), Belgrade (62), Budapest (66), Athènes (69), Helsinki (71) et Rome (74). Si, aujourd'hui, toute l'Europe participe à ces championnats, il n'y eut que quinze nations engagées à Turin où Soviétiques et Britanniques étaient absents, laissant le champ libre aux Allemands et aux Finlandais qui, avec sept et cinq titres, respectivement, dominèrent largement.

Depuis 1934, 1137 médailles ont été décernées au cours des onze compétitions. Vingt-six pays figurent à ce palmarès, mais c'est l'URSS, et de fort loin, qui se classe en tête du tableau des médailles avec un total de 215 médailles (85 or, 64 argent et 66 bronze). L'Union Soviétique précède la RFA (149), la Grande-Bretagne 118, et la RDA (102).

Les pays les mieux placés sont, ensuite, la Pologne (78), la Suède (72) et la Finlande (72), devant la France (71) et l'Italie (51).

BONNE CHANCE. – Souhaitons-la au sympathique colosse neuchâtelois Jean-Pierre Egger, qui tentera avant tout, à Prague, d'améliorer encore le record suisse du poids qu'il a déjà porté à plus de 20 mètres. (ASL)

Champions, records, meilleures performances

Voici le liste des champions sortants des records européens et des meilleurs temps de l'année:

Messieurs

100 m. Tenant Borsov (URSS), record d'Europe 10''07. 10''15 Wells (GB), 10''19 Petrov (Bul), 10''20 Kolesnikov (URSS). **Puis:** 10''41 Faehndrich (S). – Chrono manuel: 9''9 Desruelles (Be).

200 m. Tenant Mennea (It), record d'Europe 20''00. 20''29 Mennea (It), 20''58 Prenzler (RDA), 20''60 Thiele (RDA). **Puis:** 20''67 Muster (S), 20''91 Faehndrich (S).

400 m. Tenant Honz (RFA) (*), record d'Europe 44''70. 45''06 Schmidt (RFA), 45''45 Hofmeister (RFA), 45''49 Cohen (GB), Brijdenbach (Be).

800 m. Tenant Susanj (You*), record d'Europe 1'43''7. 1'44''3 Cohen (GB), 1'45''4 Ovett (GB), 1'45''5 Busse (RDA).

1500 m. Tenant Justus (RDA*), record d'Europe 3'34''0. 3'35''5 Moorcroft (GB), 3'35''6 Robson (GB), 3'35''7 Clement (GB), 3'35''8 Ovett (GB). **Puis:** 3'39''0 Gysin (S), 3'39''3 Vifian (S), 3'39''9 Délèze (S).

5000 m. Tenant Foster (GB), record d'Europe 13'13''0. 13'15''0 Floroiu (Rou), 13'17''8 Mamede (Por), 13'18''2 Zimmermann (RFA), **13'20''0 Ryffel (S).**

10.000 m. Tenant Kuschmann (RDA*), record d'Europe 27'30''3. 27'30''3 Foster (GB), 27'47''8 Floroiu (Rou), 27'50''8 Kvalheim (No).

Marathon. Tenant Thompson (GB*), meilleure performance européenne 2 h 09'12''2. 2 h 11'15 Tikkanen (Fin), 2 h 12'33'' Simmons (GB), 2 h 12'50'' Norman (GB*), 2 h 13'00'' Wright (GB*), 2 h 13'24'' Smet (Be*), 2 h 13'29'' Cannon (GB).

110 m haies. Tenant Drut (Fr*), record d'Europe 13''28. 13''47 Miasnikov (URSS), 13''61 Munkelt (RDA), 13''66 Pusty (Pol). – Chrono manuel: 13''4 Kulebiakin (URSS).

400 m haies. Tenant Pascoe (GB), record d'Europe 48''12. 48''43 Schmid (RFA), 49''24 Archipenko (URSS), 49''82 Bulatkin (URSS). **Puis:** 49''9 Meier (S), 50''22 Haas (S).

3000 m obstacles. Tenant Malinowski (Pol), record d'Europe 8'08''2. 8'11''6 Malinowski (Pol), 8'19''3 Karst (RFA), 8'19''5 Wesolowski (Pol). **Puis:** 8'28''8 Lafranchi (S).

Hauteur. Tenant Toerring (Dan), record d'Europe et du monde 2 m 34. 2 m 34 Jatchenko (URSS), 2 m 31 Beilschmidt (RDA), 2 m 30 Lauterbach (RDA).

Perche. Tenant Kichkun (URSS), record d'Europe 5 m 66. 5 m 62 Kozakiewicz (Pol), 5 m 61 Trofimenko (URSS), 5 m 60 Slusarski (Pol), Kalliomaeki (Fin).

Longueur. Tenant Podluchni (URSS), record d'Europe 8 m 45. 8 m 11 Dybulski (Pol), Rousseau (Fr), 8 m 05 Corgos (Esp*), 8 m 04 Podluchni (URSS).

Triple saut. Tenant Saneiev (URSS), record d'Europe 17 m 44. 17 m 07 Piskulin (URSS), 17 m 02 Valukievitch (URSS), 17 m 00 Lissitchenko (URSS*), 16 m 98 Saneiev (URSS).

Poids. Tenant Briesenick (RDA*), record d'Europe et du monde 22 m 15. 22 m 15 Beyer (RDA), 20 m 96 Stahlberg (Fin), 20 m 95 Barichnikov (URSS). **Puis:** 19 m 46 Egger (S).

Disque. Tenant Kahma (Fin*), record d'Europe et du monde 71 m 16. 71 m 16 Schmidt (RDA), 67 m 82 Velev (Bul), 65 m 96 Bugar (Tch).

Javelot. Tenant Siitonen (Fin*), record d'Europe et du monde 94 m 58. 94 m 22 Wessing (RFA), 91 m 14 Hanisch (RDA), 89 m 82 Grebniev (URSS).

Marteau. Tenant Spiridonov (URSS*), record d'Europe et du monde 80 m 32. 80 m 32 Riehm (RFA), 81 m 14 Saitchuk (URSS), 79 m 76 Sedych (URSS).

Décathlon. Tenant Skowronek (Pol*), record d'Europe 8498 p. 8498 p. Kratschmer (RFA), 8467 p. Thompson (GB), 8204 p. Stark (RDA). **Puis:** 7676 p. Tschenett (S).

4 x 100 m. Tenant France, record d'Europe 38''42. 38''81 Pologne, 38''91 RDA, 39''00 URSS. **Puis:** 39''19 Suisse.

4 x 400 m. Tenant Grande-Bretagne, record d'Europe 3'00''5. 3'03''3 RFA, 3'04''2 URSS, **3'04''9 Suisse.**

20 km marche. Tenant Golubnitchi (URSS*), record d'Europe et du monde 1 h 24'22''7.

50 km marche. Tenant Hoehne (RDA*), record d'Europe 3 h 56'51''4.

Dames

100 m. Tenante Szewinska (Pol*), record d'Europe et du monde 10''88. 10''94 Goehr-Œlsner (RDA), 11''16 Koch (RDA*), Richter (RFA), 11''18 Haglund (Su).

200 m. Tenante Szewinska (Pol*), record d'Europe et du monde 22''06. 22''06 Koch (RDA*), 22''4 Rega (Fr), 22''61 Goehr-Œlsner (RDA), 22''78 Hamann (RDA).

400 m. Tenante Salin (Fin*), record d'Europe et du monde 49''02. 49''02 Koch (RDA), 50''15 Brehmer (RDA), 50''83 Kultchunova (URSS).

800 m. Tenante Tomova (Bul), record d'Europe et du monde 1'54''9. 1'56''2 Weiss (RDA), 1'57''0 Providochina (URSS), Petrova (Bul).

1500 m. Tenante Hoffmeister (RDA*), record d'Europe et du monde 3'56''0. 4'01''2 Marasescu (Rou), 4'01''5 Kraus (RFA), 4'02''0 Bruns (RDA). **Puis:** 4'07''7 Burki (S).

3000 m. Tenante Holmen (Fin*), record d'Europe et du monde 8'32''1. 8'32''1 Waitz (No), 8'37''6 Marasescu (Rou), 8'42''3 Olafsson (Dan). **Puis:** 8'53''7 Burki (S).

100 m haies. Tenante Ehrhardt (RDA*), record d'Europe et du monde 12''48. 12''48 Rabsztyn (Pol), 12''64 Klier-Schaller (RDA), 12''87 Anissimova (URSS).

400 m haies. Nouvelle épreuve, record d'Europe et du monde 55''31. 55''31 Selenzova (URSS), 55''44 Kasperczyk (Pol), 55''84 Hollmann (RFA). **Puis:** 57''51 Helbling (S).

Hauteur. Tenante Ackermann-Witschas (RDA), record d'Europe et du monde 2 m 01. 2 m 01 Simeoni (It), 2 m Ackermann-Witschas (RDA), 1 m 95 Holzapfel (RFA), Meyfarth (RFA).

Longueur. Tenante Bruzsenyak (Hon*), record d'Europe et du monde 7 m 07. 7 m 07 Bardauskiene (URSS), 6 m 79 Siegl-Thon (RDA*), 6 m 75 Voigt-Schmalfeld (RDA), 6 m 74 Nygrynova (Tch). **Puis:** 6 m 47 Keller-Lusti (S).

Poids. Tenante Tchichova (URSS*), record d'Europe et du monde 22 m 32. 22 m 06 Slupianek-Schoknecht (RDA), 21 m 87 Fibingerova (Tch), 21 m 58 Droese (RDA), Adam (RDA).

Disque. Tenante Veleva-Melnik (URSS), record d'Europe et du monde 70 m 72. 70 m 72 Jahl-Schlaak (RDA), 70 m 34 Veleva-Melnik (URSS), 67 m 70 Droese (RDA). **Puis:** 56 m 74 Pfister (S).

Javelot. Tenante R. Fuchs (RDA), record d'Europe 69 m 12. 67 m 26 R. Fuchs (RDA), 64 m 24 Richter (RDA), 64 m 04 Helmschmidt (RFA).

Pentathlon. Tenante Tkatchenko (URSS), record d'Europe et du monde 4839 p. 4746 p. Tkatchenko (URSS), 4675 Margit Papp (Hon), 4638 Pollak (RDA). **Puis:** 4237 Weiss (S).

4 x 100 m. Tenante RDA, record d'Europe et du monde 42''27. 42''27 RDA, 43''03 URSS, 43''53 Grande-Bretagne.

4 x 400 m. Tenante RDA, record d'Europe et du monde 3'19''2. 3'25''9 RDA, 3'26''9 URSS, 3'27''2 Grande-Bretagne.

(*) = athlètes non inscrits à Prague.

lutte

Nette domination russe en «libre»

L'Union soviétique a dominé les championnats du monde de lutte libre, qui se sont terminés à Mexico, en remportant six médailles d'or et en gagnant, en outre, trois médailles d'argent et une de bronze. Les autres médailles d'or ont été remportées par la RDA (2), le Japon (1) et les Etats-Unis (1).

Les résultats. – 48 kg: 1. Kornilajew (URSS). 2. Fujisawa (Jap). 3. Bazmavar (Iran). – **52 kg:** 1. Beloglasow (URSS). 2. Reich (RDA). 3. Ocana (Cuba). – **57 kg:** Hideaki (Jap). 2. Ibraguimow (URSS). 3. Oïmbold (Mong). – **62 kg:** 1. Umin (URSS). 2. Yun Mo (Corée). 3. Razaee (Iran). – **68 kg:** 1. Pinigin (URSS). 2. Miyahara (Jap). 3. Yankov (Bul). – **74 kg:** 1. Kamp (EU). 2. Mohebbi (Iran). 3. Marta (URSS). – **82 kg:** 1. Abrasilow (URSS). 2. Seger (RFA). 3. Peterson (EU). – **90 kg:** 1. Neupert (RDA). 2. Prokoptschuk (URSS). 3. Isamil (Tur). – **100 kg:** 1. Buttner (RDA). 2. Tedeaschwili (URSS). 3. Morgan (Cuba). – **+ de 100 kg:** 1. Andiew (URSS). 2. Zaraee (Iran). 3. Gherke (RDA). – **Classement par nations:** 1. URSS 55 points. 2. RDA 22. 3. Iran 19. 4. Bulgarie 18,5. 5. Japon 18.

hippisme

Concours de dressage

Victoires neuchâteloises

La Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds a très bien fait les choses, à l'occasion de son Concours national officiel de dressage qui a remporté, au Paddock du Jura, un succès sportif indiscutable. L'honneur en revient à M. Pierre Morf, le distingué président de cette réunion qui s'est déroulée sous un soleil radieux. Le jury, présidé par M. Max Honegger, a été à la hauteur de sa difficile tâche. Tout a très bien marché et les 50 participants ont travaillé avec un certain bonheur dans les 6 épreuves au programme.

P. G.

CLASSEMENTS

Catégorie L/4. – 1. Upsylon, Véronique de Rahm Chambésy (552 p.); 2. Staly, Annemarie Studer, Delémont (547); 3. Andral, Helga Eppler, Sullens (532); 4. Rob Roy, Sandra Schmid, Neuchâtel (523); 5. Chester, Christiane Chevalley, Palézieux (514). **Epreuve libre. –** 1. Ohio 2, Marcel Jacot, Valangin (319 p.); 2. Tip Top 2, Alain Devaud, Les Geneveys-sur-Coffrane (318); 3. Gorgova, Patricia Estoppey, Les Geneveys-sur-Coffrane (308); 4. Odette, Béatrice Reutter, Colombier (306); 5. Orfano, Josette Ummel, Le Crêt-du-Locle (305). **Catégorie L/6. –** 1. Lagardère, Christine Froidevaux, Colombier (506); 2. Bergamot 2, Barbara Walther, Diemerswil (503); 3. Oklahoma, Jean Curty, Avenches (503); 4. Upsylon, Véronique de Rahm, Chambésy (498); 5. Andral, Helga Eppler, Sullens (475). **Cat. M/14. –** 1. Beau Geste, Claire Koch, Muri (806); 2. Aintree, Ursula Albrecht, Bâle (776); 3. Aventin, Ursula Albrecht, Bâle (774); 4. Rontus, Claire Koch, Muri (771); 5. Veritas 2, Christine Schweizer, Riehen (720). **Cat. R/4. –** 1. Lightning, Diane de Loes, Areuse (485); 2. Ohio 2, Marcel Jacot, Valangin (484); 3. Gorgova, Patricia Estoppey, Les Geneveys-sur-Coffrane (467); 4. Blue Lady, Béatrice Reutter, Colombier (465); 5. Fatima 3, Elfriede Schneider, La Chaux-de-Fonds (459). **Catégorie M/16. –** 1. Beau Geste, Claire Koch, Muri (935 p.); 2. Rontus, Claire Koch, Muri (887); 3. Sébastien, Jean Muller, Avenches (883); 4. Aintree, Ursula Albrecht, Bâle (826); 5. Aventin, Ursula Albrecht, Bâle (804).

football

Surprenant départ en première ligue

Groupe 1: Stade Lausanne étrillé...

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Stade Lausanne, à l'occasion de la journée inaugurale du groupe 1, en a fait la douloureuse expérience! Il est vrai qu'après avoir dominé le précédent championnat avec aisance, il fut cruellement stoppé dans son entreprise de finaliste.

Stade ne serait-il pas encore remis de sa déception? Son entrée en matière pourrait le laisser supposer. Certes, un voyage en Valais ne présente jamais une partie de plaisir, mais qui eût pensé que Leytron (5-0) lui ferait avaler une pilule aussi amère? A Stade Lausanne de nous démontrer qu'il l'a digérée. Sans cela...

Orbe, le second finaliste de la saison dernière, avait prouvé de solides aptitudes dans sa préparation à ce championnat. Aussi, son succès à Meyrin n'a-t-il rien de surprenant. Il est étriqué, c'est vrai. Mais l'efficacité a été de mise. C'est une chose positive. Qu'importe de concéder des buts si l'on en réussit plus que l'adversaire. Opposé qu'il était à Viège dans un derby régional, Rarogne s'est exprimé sans trop de difficultés. D'emblée, ses ambitions sont mises en avant. Il en a été de même avec Martigny, qui s'est imposé sur le terrain de Malley, un adversaire de bonne qualité.

Un match intéressant se déroulait à Nyon, qui accueillait Boudry. Ces deux équipes avaient terminé le précédent championnat dans le peloton de tête, mais dans des groupes différents. Comment se comporterait Boudry face à un contradicteur solide, après ses expériences alémaniques? Le test était intéressant. Il a été probant pour l'équipe de Debrot. En ayant récolté un point à Nyon, Boudry a ainsi précisé qu'il ne craignait pas les meilleurs. Quant au Locle, second neuchâtelois du groupe, il n'a pas répondu aux espoirs mis en lui. C'est vrai qu'il connaît toujours une pénible mise en train; mais ne pourrait-il pas, une fois, y remédier? Il recevait Renens, un adversaire à sa portée. Il a perdu. C'est déjà un coup de semonce.

Yverdon, lui, a d'emblée décidé d'engranger! Son retour à la première ligue a été fructueux. Il avait besoin de s'affirmer, de croire en lui. Monthey l'a appris à ses dépens. De surcroît, il fallait bien qu'un Vaudois sauve l'honneur face aux Valaisans, après les déconvenues de Stade Lausanne et de Malley.

R. Pé.

Juniors «inters» A/1

Groupe 1: Granges - Martigny 2-1; Sion - Young Boys 1-0; Berne - Fribourg 0-3; Bienne - Stade nyonnais 3-0; Vevey - Etoile Carouge 1-0.

Groupe 2: Aarau - Winterthour 5-3; Amriswil - Nordstern 0-1; Emmenbrucke - Mendrisiostar 4-0; Grasshopper - Lucerne 4-0; Saint-Gall - Lugano 0-0; Young Fellows - Bellinzone 3-4; Zurich - Wettingen 2-0.

Les prochains matches

Groupe 1: Boudry - Malley, Stade Lausanne - Meyrin, Martigny - Rarogne, Monthey - Orbe, Renens - Leytron, Viège - Le Locle, Yverdon - Nyon.

Groupe 2: Central - Boncourt, Delémont - Lerchenfeld, Durrenast - Derendingen, Fétigny - Herzogenbuchsee, Koeniz - Aurore, Rapid Ostermundigen - Laufon, Soleure - Bulle.

Groupe 2: bon début de Delémont

Nous n'irons pas jusqu'à dire que, déjà, bon grain et ivraie ont été séparés au cours de la première journée du **groupe 2.** En effet, sur les sept rencontres, quatre se sont terminées par un partage.

Gardons-nous pourtant d'en déduire que beaucoup d'équipes sont d'égale valeur. Car toutes les formations en se trouvent certainement pas au même degré de préparation. En partageant l'enjeu avec son visiteur Soleure, Aurore a-t-il réalisé une bonne opération? Ce n'est pas impossible, encore qu'on doive constater que les Biennois manquent d'efficacité. Par contre, Boncourt semble mieux armé; il n'a pu cependant empêcher son hôte, le néo-promu Rapid Ostermundigen, de combler un retard de deux buts, au cours des dix dernières minutes. Un relâchement fort regrettable! En accueillant Koeniz, Laufon pouvait éprouver quelques craintes. Pour être parvenu à lui arracher un point, il peut s'estimer satisfait. Tout comme Central, qui avait le désavantage de devoir jouer à Derendingen.

Parmi les vainqueurs de cette journée initiale, on relèvera avec plaisir le succès de Delémont face à Durrenast, cela dans l'Oberland. Même si les Jurassiens n'ont pas pleinement convaincu, ce succès devrait tout de même leur donner une certaine confiance. Lerchenfeld sera-t-il le principal concurrent de Bulle? On peut se poser la question en constatant que les Oberlandais sont allés prendre les deux points de l'enjeu à Herzogenbuchsee.

Favori du groupe, Bulle s'est imposé face à son visiteur, Fétigny. Mais on ne fera pas preuve d'un optimisme exagéré en Gruyère, car si Cotting s'est mis particulièrement en évidence en marquant cinq buts (!), la défense n'a pas fait moins de quatre concessions. Il s'agira donc de revoir le problème défensif le plus rapidement possible chez les hommes d'Edenhofer, car pareille mésaventure pourrait lui coûter fort cher en d'autres occasions!

Y. I.

natation

Dernier acte des championnats du monde

Enfin de l'or pour la RDA!

La RDA a enfin obtenu «sa» médaille d'or. Elle a dû attendre l'ultime soirée des Championnats du monde de Berlin-Ouest pour voir l'une de ses représentantes s'imposer enfin. C'est la puissante Barbara Krause qui a finalement permis à l'Allemagne de l'Est de sauver l'honneur. Le 5 juillet dernier à Berlin-Est, Barbara Krause avait amélioré le record du monde du 100 mètres libre que sa compatriote Kornelia Ender avait établi aux Jeux olympiques de Montréal (55"41 contre 55"65). Cette fois, elle a parfaitement justifié son titre de super-favorite. Elle prit un départ fulgurant et elle ne fut pratiquement pas inquiétée. Aux 50 mètres, elle comptait déjà 33/100 d'avance sur la surprenante Norvégienne Lene Jenssen, qu'elle a finalement battue de plus d'une seconde. La jeune Américaine Stéphanie Elkins, seule représentante des Etats-Unis puisque Jane Abraham n'avait pas réussi à se qualifier, a laissé échapper la médaille de bronze au profit de la Soviétique Larissa Tsareva dans la deuxième longueur de bassin.

Il est vrai que la «bête noire» de Barbara Krause, Cynthia Woodhead, n'était pas de la partie. Celle qui l'avait battue sans discussion possible dans le dernier relais du 4 fois 100 m quatre nages puis dans le 200 mètres libre avait choisi le 800 m libre. Elle fut cette fois moins heureuse. A aucun moment, elle ne parvint à inquiéter l'Australienne Tracey Wickham, qui a fait la course en tête de bout en bout et s'est imposée en 8'24"94, à 32/100 du record du monde qu'elle avait établi le 23 février dernier à Brisbane. Cynthia Woodhead a dû se contenter de la médaille d'argent, obtenue devant sa compatriote Kim Lineham et l'Australienne Michelle Ford, laquelle avait pourtant battu deux fois le record du monde en début d'année (8'34"86, puis 8'31"30).

Battus deux fois chez les dames, les Etats-Unis n'ont en revanche pas été inquiétés chez les messieurs. Dans le 100 m nage libre, David Maccagg, meilleur «performer» de l'année et meilleur temps des séries, s'est facilement imposé. Aux 50 mètres, crédité de 24"12, il devançait James Montgomery (24"54) et l'Allemand Klaus Steinbach (24"75). Champion olympique à Montréal, Montgomery dut sortir le grand jeu pour sauver la médaille de bronze dans la deuxième longueur de bassin. Il y est finalement parvenu pour 5/100. L'Allemand de l'Ouest Klaus Steinbach, âgé de 25 ans, a ajouté à sa médaille de bronze un nouveau record d'Europe. Son temps de 50"79 en fait le premier Européen à descendre sous les 51 secondes. L'Italien Marcello Guarducci, détenteur du précédent record d'Europe, n'a pas eu son mot à dire dans la course aux médailles.

Dans le 4 fois 100 m quatre nages, dernière finale de ces joutes mondiales, les Etats-Unis ont connu une course sans histoire. Tout en restant à 2"41 du record du monde, ils ont largement distancé la RFA et la Grande-Bretagne. Avec notamment un extraordinaire 53"91 de Joe Bottom au 100 m papillon, un nouveau record du monde aurait sans aucun doute été établi si Nick Nevid avait été à la hauteur en brasse (1'04"71).

Résultats

DAMES

100 m libre: 1. B. Krause (RDA) 55"68; 2. L. Jenssen (No) 56"82; 3. L. Tsareva (URSS) 56"85; 4. S. Elkins (EU) 56"98; 5. E. Brigitha (Ho) 57"17; 6. H. Witt (RDA) 57"49; 7. B. Joensson (Su) 57"54; 8. R. Perrott (NZ) 58"03.

800 m libre: 1. T. Wickham (Aus) 8'24"94; 2. C. Woodhead (EU) 8'29"35; 3. K. Lineham (EU) 8'32"60; 4. M. Ford (Aus) 8'33"45; 5. A. Maas (Ho) 8'42"71; 6. I. Aksenova (URSS) 8'43"56; 7. M. Altmann (RDA) 8'57"53; 8. R. Felotti (It) 8'58"26.

MESSIEURS

100 m libre: 1. Macagg (EU) 50"24; 2. Montgomery (EU) 50"73; 3. Steinbach (RFA) 50"79 (record d'Europe, ancien record 51"25 par Guarducci-It); 4. Guarducci (It) 51"71; 5. Canales (Porto-Rico) 51"74; 6. Schmidt (RFA) 51"78; 7. Holmertz (Su) 51"83; 8. Magnusson (Su) 52"36.

4 fois 100 m quatre nages: 1. Etats-Unis (Jackson, Nevid, Bottom, Macagg) 3'44"63; 2. RFA (Steinbach, Kusch, Kraus, Schmidt) 3'48"58; 3. Grande-Bretagne 3'49"06; 4. Canada 3'50"10; 5. RDA 3'50"15; 6. Suède 3'50"58; 7. URSS 3'51"18; 8. Japon 3'54"84 (3'54"38 en série).

Kuznetsov dopé

Le Soviétique Viktor Kuznetsov, qui avait remporté la médaille de bronze du 100 m dos, le 20 août dernier, a été disqualifié pour avoir fait usage d'anabolisants.

La nouvelle a été rendue publique par M. Harm Beyer, président du comité d'organisation des Championnats du monde, au cours d'une conférence de presse.

C'est le seul cas, jusqu'à présent, qui a été enregistré au cours des épreuves, a précisé M. Harm Beyer.

Viktor Kuznetsov a été également disqualifié de sa 6me place au 200 m dos qui a eu lieu le 23 août.

La médaille de bronze revient au Brésilien Romulo Arantes qui avait réalisé 58"01 contre 57"56 à Viktor Kuznetsov, la course ayant été remportée par l'Américain Bob Jackson devant son compatriote Peter Rocca.

Championnats suisses jeunesse à Genève

Une Chaux-de-Fonnière sur le podium

Comme on pouvait s'y attendre, se sont les deux clubs du bout du Léman (Genève - Natation et Lancy - Natation) qui ont remporté avec Berne et Limmat de Zurich la majorité des titres nationaux.

En ce qui concerne les Neuchâtelois, une seule médaille: celle de la Chaux-de-Fonnière Nathalie Chaboudez (jeunesse 3), troisième du 100 m brasse en 1'28"43. On notera encore, la cinquième place de Silvia Sigona (Chx-de-Fds), qui a nagé le 100 m dos en 1'20"48. Le club des Montagnes renoue ainsi avec le succès; on ne peut que s'en réjouir.

Chez les Neuchâtelois du Red-Fish, pas de médaille mais des places honorables. On relèvera le quatrième rang de Florence Ernst au 100 m brasse (jeunesse 1) en 1'22"25 et la cinquième place de l'équipe féminine du 4 fois 100 m libre, composée de Barbara Suter, Annika Form, Florence Ernst et Manuela Sartorelli. Ces dernières ont couvert la distance en 4'29"36 (nouveau record cantonal).

Dans l'ensemble, l'entraîneur J.-M. Durand n'est pas mécontent de ses «poulains». C'est ainsi qu'il précise que «ses» nageurs s'étaient surtout préparés pour les Championnats romands toutes catégories et que les Championnats suisses jeunesse intervenaient un peu tard dans la saison. Les nageurs sont quelque peu fatigués, certains étant même lassés par les nombreuses rencontres auxquelles ils ont participé. La participation à ces «suisses» était, en fait, une ultime récompense pour certains.

Malgré les temps limites sévères imposés par la Fédération suisse, de nombreux nageurs et nageuses les ont atteints. Il ne fut donc pas rare de voir au départ de certaines épreuves une cinquantaine de concurrents. Dès lors, les classements s'établirent au temps. C'est un fait réjouissant. Le réservoir de la natation suisse paraît renfermer de nombreux talents. Th. S.

CLASSEMENT DES NEUCHÂTELOIS

100 m brasse filles - jeunesse 3. – 3. Nathalie Chaboudez (CNCF) 1'28"43. – **Jeunesse 4.** – 4. Florence Ernst (RFN) 1'22"25. – **100 m libre filles - jeunesse 2.** – 7. Annika Form (RFN) 1'04"46. – **400 m libre jeunesse 2 filles.** – 8. Annika Form (RFN) 4'59"62. – **200 m 4 nages filles jeunesse 2.** – 13. Annika Form (RFN) 2'45"70 (nouveau record cantonal). **100 m dos filles jeunesse 3.** – 5. Silvia Sigona (CNCF) 1'20"48. – **100 m libre garçons jeunesse 2.** – 6. V. Pena (RFN) 1'01"78. – **200 m 4 nagesgarçons jeunesse 2.** – 8. V. Pena (RFN) 2'35"27. – **4 fois 100 m libre filles jeunesse 1-2-3.** – 5. Red-Fish Neuchâtel (Suter, Sartorelli, Enst, Form) 4'29"36 (nouveau record cantonal).

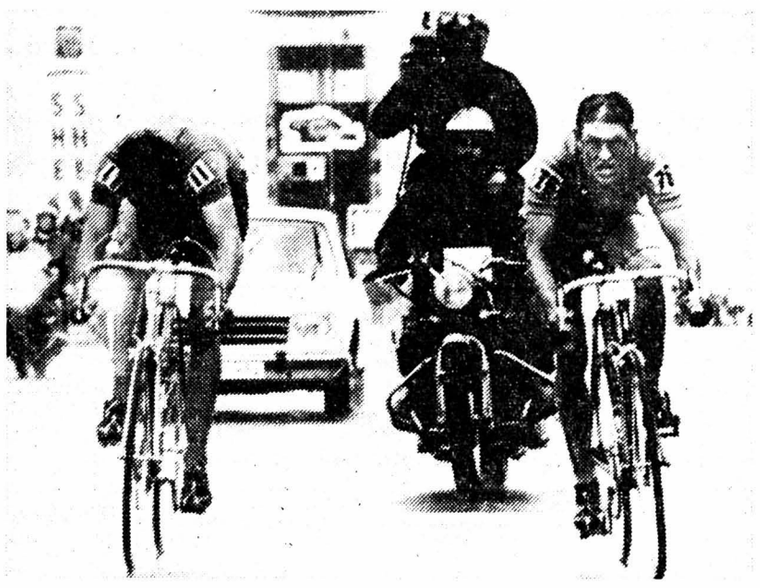

SANS REGRETS. – Le Hollandais Knetemann (à droite) fut bien le seul à ne pas en avoir dimanche soir... (Keystone)

cyclisme

Championnat du monde

Le temps des regrets...

Dimanche fut la journée des regrets au Nurburgring. D'abord pour les organisateurs. En raison du temps exécrable, 25.000 à 30.000 spectateurs seulement se déplacèrent jusqu'au circuit, selon un communiqué officiel. Ils en avaient attendu le double. Regrets aussi pour beaucoup de coureurs, sauf, bien entendu, pour le vainqueur, le Hollandais Gerrie Knetemann.

Celui-ci, qui s'est toujours refusé à être un grand capitaine, sous prétexte qu'il ne grimpe pas bien dans les grands cols, a continué à se confectionner un beau palmarès. On y relève des victoires obtenues dans l'Amstel Gold Race 74, dans le Tour d'Andalousie 76, le Tour de Hollande 76, le Prix de Francfort 77, les Quatre jours de Dunkerque 77, le Tour méditerranéen 78, Paris-Nice 78 et dans cinq étapes du Tour de France, dont celle des Champs-Elysées cette année. Le titre mondial n'est donc pas revenu à un second plan, même si avant la course, Knetemann (27 ans et demi) ne figurait que dans le peloton des outsiders.

Dans la froidure du massif de l'Eiffel, Knetemann a connu consécration et joie indicible. En revanche, que de regrets pour beaucoup d'autres. Pour Francesco Moser, trop assuré sans doute qu'il allait vaincre, et que Knetemann, constatant qu'il allait peut-être commettre la gaffe de sa vie lorsque l'Italien revint à sa hauteur, ne battit que d'un souffle.

Moser vainqueur, toute l'Italie l'eut encensé. Deuxième, il laisse planer le doute, et les «supporters» de Saronni le lui feront sans doute sentir.

Saronni peut regretter, en effet, de n'avoir pu, en raison des consignes reçues, soutenir plus complètement Bernard Hinault quand tous deux se retrouvèrent détachés avec Knetemann. Le jeune Italien ne passe pas pour être un travailleur acharné dans les courses, mais on l'a vu, et notamment dans Milan - San Remo, collaborer davantage qu'il ne le fit dimanche. Rapide au sprint, il pouvait espérer l'emporter. Ses espoirs s'envolèrent à treize kilomètres du but.

Regrets également pour Maertens qui tomba. Regrets aussi pour Raas dont l'attaque à huit kilomètres de l'arrivée, mit Knetemann sur orbite, alors que Moser entamait son rush final. Raas et Zoetemelk, tout autant que Knetemann, pouvaient livrer l'ultime duel contre l'Italien.

Beaucoup de regrets – mais aussi une bonne dose de philosophie – chez Hinault. Il était sans doute le plus fort. Knetemann l'a en tout cas confirmé. Mais il fut contraint d'attaquer trop tôt: il entama son effort à 46 kilomètres du but. Comme l'amateur belge de Wolf la veille. La distance était trop grande. Mais le champion de France avait deviné qu'il allait se trouver isolé au milieu de plusieurs Belges, Italiens et Hollandais. Ses coéquipiers s'étaient déjà retirés ou fléchissaient. Il lui fallait agir. Son deuxième démarrage fut fulgurant.

«Je m'étais retourné un court instant», dit Moser. **«Quand je regardai de nouveau vers l'avant, Hinault avait déjà pris trente mètres».** Le Breton fondit littéralement sur Saronni et Knetemann. Si les trois hommes avaient collaboré sans retenue, nul ne les aurait rattrapés.

Regrets encore pour Thurau. L'idole allemande, après un retour sur crevaison dans l'avant-dernier tour, fléchit. Pourtant, la course faite par le Belge Godefroot ne pouvait que le favoriser, comme elle servait de Vlaeminck. Sans Godefroot, et même avec la retenue dont faisaient preuve ses compagnons de route, à ce moment, Hinault aurait sans doute pris plus qu'une minute d'avance, et les autres auraient levé les bras.

La victoire de Knetemann, en tout cas, a confirmé la bonne santé du cyclisme hollandais. Sur piste, les Neerlandais avaient déjà glané six médailles, dont une en or, avec Keetie van Oosten-Hage en poursuite. Sur la route, avant le succès de Knetemann, ils avaient enregistré celui de leur équipe dans l'épreuve contre la montre, cependant que van Oosten-Hage était deuxième chez les féminines. Samedi, tous les favoris redoutaient le bloc hollandais. Ils n'avaient pas tort.

Le «score» réalisé par les coureurs au maillot orange autorise à ne pas condamner sans retour la formule des équipes nationales pour la course des professionnels. Une formule qui prête le flanc à discussions, voir à suspicion. En bavardant longuement, alors que les caméras de la télévision les montraient en gros plan, Moser et Knetemann n'ont rien arrangé. Mais nul ne saura jamais vraiment quels furent le sujet ainsi que les conlusions de leur dialogue.

Super prestige: Moser en tête

L'Italien Francesco Moser, 2me du championnat du monde professionnel sur route, derrière le Hollandais Gerrie Knetemann, sur le circuit du Nurburgring, a repris à Bernard Hinault la première place du trophée Super prestige Pernod.

Classement: 1. Francesco Moser (It) 223 points; 2. Bernard Hinault (Fr) 210; 3. Gerrie Knetemann (Hol) 153; 4. Joop Zoetemelk (Hol) 136; 5. Roger de Vlaeminck (Be) 109.

football

Sur le front de la 3me ligue neuchâteloise

Châtelard prend la tête de son groupe

CHATELARD-LES BRENETS 3-0 (0-0)

Buts: Perrenoud, Schupbach et Rod.

Chatelard: Charmillot; Staehli (Schild), Rusconi, Tinembart S., Settecasi; Veuve, Schupbach, Salvi; Rod, Camélique (Egli), Perrenoud.

Les Brenets: Zürcher; Choulat, Lesquereux (Jeanneret), Mussi, Bolis; Petitjean, Steudler, Robert J.-B. (Cote); Progin, Nobs, Robert P.-A.

Arbitre: M. Humair (Boudry).

Les gars de l'entraîneur Veuve furent sérieusement accrochés durant la première période par une équipe des Brenets dont la fraîcheur physique surprit.

Dès la reprise, les «locaux» affirmèrent leur supériorité par une meilleure maîtrise technique des hommes du milieu de terrain. Nous assistâmes alors à des phases de jeux très intéressantes et Châtelard obtint ainsi trois buts. Cette victoire (méritée) place l'équipe bevaisanne en tête de son groupe. Nul ne pouvait prévoir pareille réussite. E. C.

CORCELLES-FLORIA II 5-1 (3-0)

Buts: Uanetti (2), Doerfliger, Künzi, Eigenheer.

Corcelles: Tièche; Miaz, Baechler, Wüthrich, Jaquenod; Zanetti, Künzi, Lussi; Eigenheer, Rebetez, Doerfliger.

Floria s'est-il déplacé au stade du Grand-Locle en adversaire résigné ou la seconde garniture chaux-de-fonnière est-elle vraiment si faible? Pourtant, l'entraîneur Rézar a dû recourir à un gardien remplaçant et au vétéran Lussi pour compléter la formation!

Les «locaux» se sont rapidement abaissés au niveau du jeu de leur hôte et le match sombra dans la monotonie. L'expérience des anciens (Zanetti, Künzi, Doerfliger) a suffi à Corcelles pour remporter une victoire au petit trot. Mais attention aux prochaines échéances, l'adversaire ne sera pas toujours aussi complaisant! K.

SUPERGA II-LE LOCLE II 3-1 (2-0)

Buts: Dinuzzo (4me); Galli (16me); Roseano Valerio (64me); Vonlanthen (85me).

Superga: Sabatino; Hassisi, Del Do, Roseano G., Rustico; Monestier, Roseano V., Dinuzzo (Riggio); Galli, Volponi, Spoto. Entraîneur: A. Rossini.

Le Locle: Castella; Martinez, Gardet, Migliorini, Ellen; Vonlanthen, Bandelier, Nicod; Luthi, Thiébaud, Landry.

Arbitre: M. J. Barras (Villeret).

Le Locle – une équipe qui a fini à 8 joueurs par manque de remplaçants – a permis à Superga de récolter ses deux premiers points. Dès la première mi-temps, les Italo-Chaux-de-Fonniers prirent l'avantage grâce à une légère domination territoriale (2-0).

En seconde mi-temps, la tâche des «locaux» fut grandement facilitée par la défection de trois joueurs loclois; malgré cela, par manque de concentration et de volonté, les protégés de Rossini n'ont pas su augmenter la marque en manquant plusieurs occasions de but. Fr. L.

CORTAILLOD-LES PONTS-DE-MARTEL 1-0 (1-0)

But: Jaquenod.

Cortaillod: Decastel; Düscher, Küffer, Rusillon, Solca; Jaquenod, Ehrbar, Ducret; Robert, Schreyer, Addor.

Arbitre: M. Barassa.

Dans ce match, Cortaillod n'a pu concrétiser qu'une seule des nombreuses occasions de but que ses joueurs se sont crées en pratiquant un bon football durant la première demi-heure du match qu'ils entamèrent à un rythme élevé. A la 30me minute, en retenant un pénalty, le gardien de l'équipe visiteuse provoqua le déclic qui fit que ses co-équipiers reprirent les opérations en main au fil des minutes.

Que les Ponts-de-Martel ne se découragent pas d'être rentrés bredouilles de leur déplacement, car ils n'auront pas toujours dans le but adverse, un gardien de la classe de celui de Cortaillod qui fit montre de tout son talent pour éviter à son équipe de partager, voire de perdre l'enjeu en fin de partie.

CORNAUX-FONTAINEMELON 2-2 (2-1)

Buts: pour Cornaux: Droz et Schweizer.

Cornaux: Frey; Thuillard, Chuard, Amores, Bastardoz; Stranieri L., Ruedin (Stranieri R.), Rothpletz; Droz (Peltier), Schweizer, Piller. Entraîneur: Schweizer.

Fontainemelon: Daglia; Duggan, Sunier, Roth, Aubert; Vietti, Renaud, Frey; Langel, Fluckiger, Clément.

Cornaux prit d'emblée les opérations en main, et c'est logiquement qu'il menait deux à zéro à la demi-heure, face à un Fontainemelon ayant de la peine à s'organiser. Les visiteurs purent, tout de même, revenir à la marque peu avant la mi-temps à la suite d'une mésentente des défenseurs locaux. C'est un Fontainemelon retrouvé qui entama la seconde période avec détermination et obtint ainsi l'égalisation. A chacun sa mi-temps et le point obtenu peut satisfaire les deux adversaires du jour. F. C.

LE PARC – CENTRE PORTUGAIS 2-0 (2-0)

Marqueurs: Quaranta, Burri.

Le Parc: Benoit; Humair, Winkenbach, Besson, Schranz; Burri, Cossa (Cap), Leuba; Dupré, Quaranta, Matthey. Entraîneur: Boillat.

Centre portugais: Lopez; Da Silva I; Pocas, Da Silva II, Da Silva III; Goveia, Tavares, Baptista; Lima, Vaz, Matnus.

Arbitre: M. Schaerer (La Chaux-de-Fonds).

L'équipe visiteuse tenta de prendre l'avantage dans la première moitié du match. Le gardien Benoit par quelques très bons arrêts ainsi qu'un sauvetage sur la ligne de but par l'excellent Winkenbach, mirent fin aux espoirs des visiteurs. En quelques minutes, les Parciens prirent un avantage mérité.

Le match baissa d'un ton au cours de la 2me mi-temps, les «locaux« se contentant de contrôler le jeu. ML

IIe ligue jurassienne: que de buts!

Moutier - Alle 6-0 (3-0)

Marqueurs: 9me Gurba; 14me Blanc; 24me Blanc; 56me Gurba; 58me Eschmann; 83me Châtelain.

Moutier: Marti; Chételat; Kraehenbuehl, von Burg, Constantino; Eschmann (Staempfli), Claude, Châtelain; Gurba, Bernal (Montandon), Blanc.

Alle: Huerlimann; Mazzilli; Fasano (Segura), Roos, Cattin; Choulat, Plomb, Rebetez (Schuetz); de Pasquale, Baud, Bonnemain.

C'est Rémy Gurba qui a donné l'assaut à ses anciens protégés. Le nouveau fer de lance de Moutier a, en effet, ouvert le «score» à la 9me minute déjà Les «locaux», par la suite, n'ont pas dû forcer leur talent pour saler l'addition. Les Ajoulots, rapidement résignés, ne purent même pas limiter les dégâts. Leur entraîneur a encore du pain sur la planche.

Longeau - Tramelan 5-0 (1-0)

Marqueurs: 7me, 53me et 90me Bollinger; 78me Schnyder; 83me Schnegg.

La jeune troupe tramelote n'a résisté qu'une mi-temps aux incessantes menées offensives de Longeau. Plus entreprenants, plus mobiles et surtout plus volontaires, les «locaux» ont nettement dominé leurs hôtes. Les éléments visiteurs ont paru souvent empruntés lors de la relance. Ils ont fait preuve d'une timidité excessive pour contrer les avants adverses. Le gardien romand J.-P. Vuilleumier a accompli des prouesses dans sa cage. Mal épaulé, il ne put toutefois empêcher cette avalanche de buts.

Glovelier - Lyss 1-4 (1-3)

Marqueurs: 14me, 30me et 68me Frigo; 42me Zysset; 25me Lechenne.

Glovelier: Parrat; Humair; Zimmermann, Staub, Brecht; Renaud, Lechenne, Raval (Kraft); Wermeille (Staehli), Nigro, Montavon.

Frigo a été le bourreau des Jurassiens. Défendant à nouveau le club de ses premières amours, cet avant-centre type a réussi dimanche le fameux coup de chapeau.

Glovelier a opposé une belle résistance au favori du groupe. Le «score» est sévère car les Seelandais n'ont en aucun moment humilié le néophyte. Les «locaux» manquent encore de rapidité d'exécution surtout lorsqu'ils approchent de la cage ennemie.

Porrentruy - Aegerten 4-2 (3-0)

Marqueurs: 8me Hamene; 23me Hamene; 34me Frutiger; 61me Roethlisberger; 83me Hamene; 87me Baumann.

Porrentruy: Hunt; P. Sabot; Bazdim, Quiquerez, Frutiger; V. Oeuvray, Santin, G. Sabot (Michel); Hamene, P. Marchand, C. Cortat.

Les partisans de Porrentruy sont rassurés: leurs favoris ont prouvé, en battant à la régulière Aegerten, qu'ils étaient susceptibles de jouer un rôle en vue dans le présent championnat. L'ailier français Hamene est le principal artisan de ce succès. Il a su, par trois fois, trouver la faille dans la muraille alémanique. De nombreux clubs de catégories supérieures s'intéressent à ce buteur. Avant-hier, il fut, sur le plan technique, un des meilleurs éléments vus sur la pelouse.

Aarberg - Courtemaîche 0-0

Courtemaîche: D. Theurillat; M. Theurillat; A. Jenni, D. Rerat, M. Parietti; A. Oeuvray, Pedretti, Caverzasio; Cerf, Th. Rerat, Mamadou.

L'entraîneur, Alex Oeuvray, a atteint l'objectif qu'il s'était fixé. Connaissant la force de frappe de son adversaire, il a donné des consignes très strictes à ses défenseurs. Ceux-ci qui se sont appuyés sur un Theurillat en excellente forme ont repoussé tous les assauts de Aarberg. Les Seelandais ont essayé, en vain, durant 90 minutes, de percer le verrou des Ajoulots. Procédant par contre-attaques, les visiteurs ont, épisodiquement, alerté le gardien local. Le nul qui a sanctionné cette partie est tout à l'honneur du néo-promu.

Les résultats dans le Jura

2me ligue, groupe 2: Aarberg - Courtemaîche 0-0; Glovelier - Lyss 1-3; Grunstern - Boujean 34 1-0;: Longeau - Tramelan 5-0; Moutier - Alle 6-0; Porrentruy - Aegerten 4-2.

3me ligue: Aarberg - Anet 4-1; Azzurri - Etoile 1-0; Madretsch - Bienne 2-1; Orpond - Aegerten 1-1; Port - Radelfingen 2-0; Lamboing - Iberico 3-0; Longeau - Corgémont 2-3; Mâche - La Rondinella 0-3; Perles - USBB 2-2; Sonceboz - Boujean 34 2-2; Reconvilier - Courtételle 2-1; Les Breuleux - Rebeuvelier 1-1; Courfaivre - Bévilard 0-0; Bassecourt - Moutier II 1-1; Bure - Bonfol 1-2; Vicques - Courrendlin 1-2; Mervelier - Boncourt 3-3; Delémont - Fontenais 5-2; Cornol - Grandfontaine 1-0.

Championnat suisse de Ligue C

NE Xamax tenu en échec

NORDSTERN - NEUCHÂTEL XAMAX 1-1 (1-0)

MARQUEURS: Kury 44me; Perret 84me.

NORDSTERN: Beglinger; Dietler, Agnetti, S. Cebinac, Seitz; Schribertschnig, Bochsler, Zbinden; Negroni, Anzanta, Spaar. Entraîneur: Cebinac.

NEUCHÂTEL XAMAX: Wühtrich; Salvi, Schleiffer, G. Negro, Delacrêtaz; Nella, Mathez, Perret; Honsberger, Q. Negro, Zaugg. Entraîneur: Guillod.

NOTES: Terrain du Rankhof en parfait état. Temps splendide. Chaud avec un léger vent. Par rapport au match précédent, Neuchâtel Xamax joue sans Müller (congé) et avec Wühtrich dans le but à la place de Constantin. Nordstern avec Schribertschnig et S. Cebinac, le frère du joueur - entraîneur de l'équipe fanion. Les Neuchâtelois changent deux hommes en cours de partie: Waelti prend la place de Delacrétaz (46me) et Guillod celle de Hornsberger (73me), alors que les Bâlois remplacent Agnetti par Kury (8me). Avertissement à Zaugg (59me) et à Schribertschnig (61me).

S'il est un match que les Romands devaient gagner, c'est bien celui-là tant leur pression fut constante. Toutefois, les rares contre-attaques adverses furent toujours dangereuses et c'est justement sur l'une d'elles que Nordstern marqua à une minute de la mi-temps. Evidemment, un match de football ne se gagne pas aux points; pour vaincre, il faut réaliser les occasions et ces dernières ne manquaient pas en terre bâloise.

Le «score» des coups de coin est éloquent: 9 à 0 pour les «rouge et noir»! Mais vraiment, ce que les protégés de l'entraîneur Guillod ont pu se compliquer la tâche: pourquoi faire simple lorsqu'on peut faire compliqué? Tel devait être leur devise... Probablement qu'ils seraient rentrés battus si Guillod n'était pas venu à un quart d'heure de la fin mettre un peu d'ordre dans la maison.

Nordstern n'était pourtant pas un foudre de guerre. Il a suffi à cette équipe d'être organisée défensivement par Schribertschnig et d'avoir une plus grande décision sur chaque attaque de balle pour que les jeunes Neuchâtelois soient totalement désorganisés. Pour vaincre, il faut savoir jouer collectivement, c'est certainement ce qui manque actuellement. Gageons qu'avec un peu de patience, on arrivera à corriger ce défaut. L'équipe est jeune et ne demande qu'à apprendre. Faisons-lui donc confiance. E. M.

marche

Tour de Romandie: un Suisse en tête

Comme prévu, la 4me étape du 18me Tour de Romandie à la marche a débouché sur une première décision: l'Allemand Peter Norden, porteur du maillot blanc de «leader» a dû céder son bien au Genevois Michel Valloton arrivé 2me aux Diablerets derrière le jeune Allemand Thomas Gunter. Pourtant, rien n'est encore joué. Trois hommes (les Allemands Gunter et Ockermann et le Suisse Valloton) se tiennent dans une fourchette de deux minutes au classement général.

Aujourd'hui, les rescapés rallieront Château-d'Oex en passant par le Pillon, soit une distance de 37 km 300.

J.-Cl. S.

CLASSEMENTS

3me étape, Vevey - Les Diablerets (41,5 km): 1. Gunter (RFA) 4 h 03'18" (moyenne 10,246); 2. Ockermann (RFA) 4 h 07'42"; 3. Vallotton (S) 4 h 09'35"; 4. di Nicola (It) 4 h 10'19"; 5. Garcia (Fr) 4 h 12'40". – **Classement général:** 1. Vallotton (S) 12 h 44'36"; 2. Ockermann (RFA) 12 h 46'36"; 3. Gunter (RFA) 12 h 47'07"; 4. Norden (RFA) 12 h 53'18"; 5. Moulinet (Fr) 12 h 53'24". – **Classement général de grand prix de la montagne:** 1. Gunter; 2. Vallotton et Ockermann.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 34 des 26 et 27 août 1978:

46 gagnants avec 12 points: 1458 fr. 55.

890 gagnants avec 11 points: 56 fr. 55.

7264 gagnants avec 10 points: 6 fr. 95.

Toto - X

Liste des gagnants du concours No 34 des 26 et 27 août 1978:

49 gagnants avec 5 numéros: 765 fr. 75.

3392 gagnants avec 4 numéros: 8 fr. 60.

39.237 gagnants avec 3 numéros: 1 fr. 25.

- **Les maxima de 6 numéros et de 5 numéros + le numéro complémentaire n'ont pas été réalisés.**
- **Le «jackpot» totalise 50.028 fr. 30.**

VOLLEYBALL

- **Aucune surprise n'a été enregistrée lors du tour éliminatoire du championnat du monde féminin en URSS. Toutes les équipes favorites ont été qualifiées pour le tour suivant. Mis à part la Hongrie, quatrième aux Jeux olympiques de Montréal, qui a succombé face à la Chine et la Pologne.**

LIQUIDATION TOTALE

Sauter Birchler SA, Fourrures
39, rue de la Gare, Bienne

Pour cause de cessation de commerce, après 31 ans d'activité, nous liquidons toute notre collection de fourrures à des prix particulièrement avantageux.
Dès le 1.1.1979 le magasin de fourrures sera réouvert par mon fils Victor Sauter.

Vente aut. du 1 août au 30 dec. 1978

096941-A

A B F

Entreprise de nettoyage, entretien, débarras de galetas, etc., est à votre entière disposition pour tous travaux. Prix avantageux pour contrats d'entretien.

Ecluse 63. Tél. 24 51 91 ou 25 67 01, interne 67.

105058-A

COURS DE YOGA

DANIÈLE DUPERRET
reprise le 4 septembre
à Neuchâtel, Colombier, Boudry, Saint-Aubin.
Cours de groupe. Cours particuliers.

Renseignements: D. Duperret
Goulette 11, 2024 Saint-Aubin, Tél. (038) 55 15 15.

098517-A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

LA BONNE FRITURE
au PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98
A. MONTANDON
084948-A

A VENDRE

pour cause de double emploi:

- **120 chaises** en très bon état.
- **une machine universelle**
- **une machine à peler les pommes de terre**
- **une caisse enregistreuse National**
- **un meuble-bar neuf** pour restaurant
- **un four à pizza Ercal**
- **une trancheuse**

Tél. (038) 31 40 40. 098631-A

Ecriteaux en vente au bureau du journal

AVIS
Mlle DE LUCA
Moulins 8

avise sa clientèle
que son salon de coiffure
est transféré, dès le 29 août,

Chavannes 12.

105039-A

Le réseau

pour organiser librement vos loisirs, week-ends, vacances. Euro-Diffusion vous propose sa célèbre revue privée strictement réservée aux adultes et contenant plus de 1000 annonces et de 200 photos. 80 pages en format de poche 15 x 21. Demandez envoi documentation avec votre nom, adresse, date de naissance, à:
Euro-Diffusion, Dept MW/1, Case 199 4028 Bâle. 098646-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ebol

Exposition de bateaux d'occasion

Organisateur: **Union suisse du Commerce Nautique-Case postale 748 - 1001 Lausanne**
Place des Fêtes, Bellerive, LAUSANNE - Ouchy, du vendredi 1er au dimanche 3 septembre 1978
Bateaux à rames, à voile, à moteur, pneumatiques, moteurs marins, remorques et caravanes
VENEZ - VOYEZ - ACHETEZ!
Parking gratuit – Buvette sous tente – OUVERT de 9 à 19 h. – Entrée Fr. 2.50 098342-A

30 août au 4 sept. 78 — 50ème

fera

exposition suisse de radio télévision et haute-fidélité
Zurich, Stadthof 11, Halles Züspa, Hallenstadion
10–22 h (le dimanche, dès 10 h 30)

La fera, cette année:
La plus prestigieuse exposition suisse de l'électronique des loisirs. Plus de 500 marques de 27 pays.
Fenêtre ouverte sur les dernières réalisations de l'électronique.
Examiner – comparer – pour mieux choisir.
Lieu de rencontre avec des artistes, célébrités, réalisateurs radio et télévision.

Radio et télévision en direct:
«Zell uf s Karussell»
Le public participe à cette émission.
Comment «fait-on» de la télévision?
Jeter un coup d'œil derrière les coulisses de la télévision!

La radio suisse en stéréo
Salon de démonstration stéréophonique; nos réalisateurs radio à l'œuvre; disques sur demande; musique et variétés.

Tombola du jubilé!

Pendant la fera, billets de chemin de fer CFF à prix réduit, au départ de Neuchâtel

097171-A

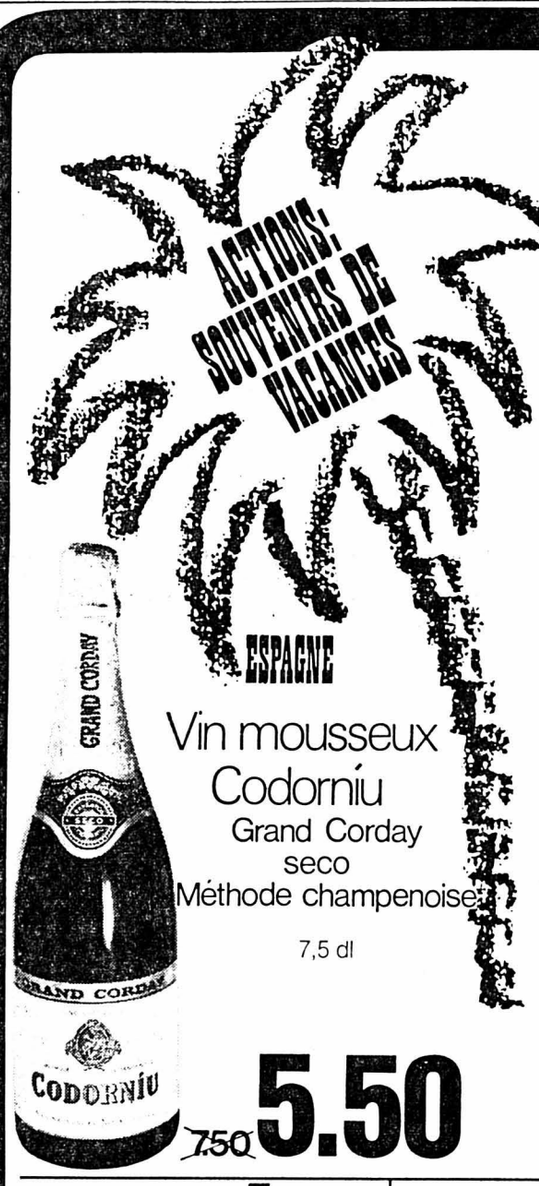

Vin mousseux Codorniu
Grand Corday
seco
Méthode champenoise
7,5 dl
~~7.50~~ **5.50**

Prix actions valables dès le 29.8.78

QUELQUE PART Album de photo

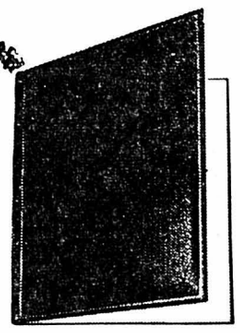

- avec 20 pages
- autocollant (pas de colle, pas de coins pour photos)
- feuilles transparentes protectrices
- interchangeable en tout temps

la pièce **6.50**

EXTREME-ORIENT
Pointes d'asperges de Formosa
boîte 200g égoutté
avec têtes blanches, pelées
2 boîtes ~~3.-~~ **2.40**
Multipack

HAWAII
Ananas Hawaii

10 tranches, au sirop de sucre
358g égoutté
~~1.50~~ **1.20**

vous économisez 2 francs

QUIK CAFÉ
Extrait 100% pur de café

Action
100g ~~5.10~~ **3.10**
sans caféine
100g ~~5.70~~ **3.70**

ambra
pour une vaisselle brillante

500g ~~1.50~~ Action **1.20**

adoucit l'eau

Action
500g ~~2.80~~ **2.20**

- **Concours „La Villa de vos rêves"**
- **Bon CFF à frs 5.-** avec chaque bouteille. (pour les voyages «à la découverte d'une ville suisse».)

75 cl
~~2.90~~ Action **2.20**

PEPSODENT

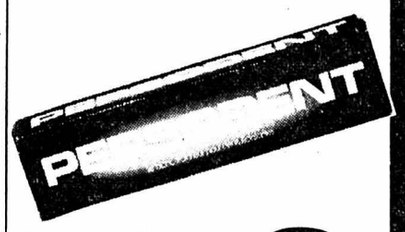

le blanc fraîcheur pour dents éclatantes
Action
87g ~~1.90~~ **1.50**

Baisse

	ancien	nouveau
Rexona Roll-on Sport + sec 30 ml	~~3.10~~	**2.95**
la fram Regulant spray antitranspirant 155g	~~4.10~~	**3.65**
Vivelle Haarspray 350 ml	~~5.75~~	**4.80**
Sacs à ordures 35 litres 10 pièces	~~-.85~~	**-.75**

DI-35/29878

SUPER-DISCOUNT
DENNER

10 ANS SUPER-DISCOUNT DENNER

Chaque jeudi, HIT jubilé

Neuchâtel — 43, rue des Sablons — 31, clos de Serrières
La Chaux-de-Fonds — place de la Gare

098345-A

OUVERTURE

Place Pury 1 Tél. 25 41 44 Neuchâtel
DE L'INSTITUT DE BEAUTÉ
«ASIA»
Soins esthétiques du visage et du corps

Produits
Jeanne Gatineau PARIS

Mme Pauline Quach se réjouit de votre prochaine visite et se fera un plaisir de vous offrir une attention. 097525-A

CS Prêt personnel
rapide, avantageux et discret

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
1 000.-	89.65	47.75	33.75	26.80
6 000.-	537.90	286.45	202.65	160.75
14 000.-	1236.20	650.15	454.85	357.15
18 000.-	1589.40	835.95	584.80	459.20
21 000.-	1854.25	975.25	682.25	535.75
28 000.-	2472.35	1300.35	909.70	714.35

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. ***Aucun supplément*** particulier ni autres frais.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

55 A **Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____

CRÉDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse 097542-A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

S	C	I	N	R	O	P	M	U	I	R	A	V	I	V
I	S	V	E	N	D	A	N	G	E	I	A	T	U	F
N	A	P	V	R	E	I	C	I	T	S	U	J	R	L
G	N	L	I	L	I	T	S	I	P	E	E	E	R	N
U	S	A	C	R	R	O	S	E	T	U	I	S	E	E
L	N	N	T	O	I	E	S	I	P	F	B	E	S	I
I	A	C	O	U	R	T	S	E	I	R	R	G	S	C
E	N	H	R	E	E	O	E	L	I	A	I	R	O	A
R	G	E	I	N	U	E	P	S	O	I	C	U	R	M
O	I	R	A	N	R	M	O	D	L	S	O	O	T	R
U	T	I	I	D	I	T	H	E	S	E	L	B	I	A
B	N	S	N	S	V	O	I	S	I	N	E	R	R	H
A	O	A	R	E	E	L	L	I	V	N	I	O	J	P
I	R	R	I	V	R	E	S	I	A	N	A	V	A	J
X	F	O	I	X	E	I	G	O	L	O	R	T	A	P

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom féminin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

André - Are - Bourges - Bricole - Frontignan - Foix - Fraise - Futaie - Ire - Justicier - Joinville - Javanaise - Jeu - Loi - Pise - Pharmacien - Plancher - Patrologie - Pistil - Pornic - Roubaix - Rouen - Ressortir - Rose - Simplifier - Servir - Sans - Sinuosité - Singulier - Thèse - Tes - Victoria - Voisiner - Vendange - Vivarium. (Solution en page radio)

Le crédit fair-play

De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux. 2. Assurance pour solde de dette comprise. 3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte. 4. Discrétion absolue. 5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

Télé Crédit
Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/ Prénom .....
Rue, no .....
NP/Lieu ..... K 391

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

Herzog BSR 092396-A

OFFRES D'EMPLOIS

GAGNEZ BEAUCOUP PLUS QUE LA MOYENNE

dans une importante maison d'éditions.
Quelle que soit votre formation actuelle, nous cherchons

10 DEMOISELLES, DAMES ou MESSIEURS

Etudié pour des personnes qui n'aiment pas faire du porte à porte, enfin un plan qui vous permettra d'emporter des commandes rémunératrices.
Si vous avez une présentation soignée, si vous êtes Suisses ou titulaires du permis C, si vous avez suffisamment de volonté pour une méthode de vente efficace et agréable pour vous, vous pouvez en quelques jours, faire partie de l'équipe d'une maison suisse de premier ordre.
A vos côtés, un chef de vente qui vous forme, qui vous suit et vous conseille chaque fois que vous en avez besoin.

Avantages:
- Salaire garanti
- Formation complète
- Prestations sociales

Prenez rendez-vous pour une séance d'information au (021) 22 76 04, M. GRAND. 097732-0

METAUX PRECIEUX SA

cherche pour son

SERVICE D'ENTRETIEN

SERRURIER

pour travaux de constructions et de transformations de machines, et d'installations diverses.

Prestations sociales modernes, horaire mobile.

Les candidats au bénéfice d'une bonne formation de base, avec quelques années d'expérience, sont priés d'adresser leurs offres à

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.
service du personnel
av. du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.
Tél. (038) 21 21 51. 097743-0

L'hôpital cantonal de Genève

cherche

DES PUPITREURS

pour l'exploitation de ses ordinateurs CYBER 173

Nous demandons:
- une bonne formation de base
- des connaissances de l'anglais
- de pouvoir travailler par équipes, y compris les week-ends et jours fériés
- nationalité suisse ou permis de travail valable.

ET

pour son double système CDC CYBER 173

UN INGÉNIEUR DE SYSTÈME

qualifié tant dans le domaine de l'entretien et de la maintenance du système d'exploitation d'un gros ordinateur que dans le développement de modules orientés système d'exploitation.

Nous demandons:
- quelques années de pratique dans la réalisation, l'entretien et la maintenance d'un système d'exploitation
- la pratique courante de plusieurs langues de programmation
- diplôme universitaire
- la facilité d'intégration à un groupe
- nationalité suisse ou permis de travail valable

Nous offrons:
- les avantages d'un établissement de l'Etat
- la possibilité de prendre les repas aux restaurants du personnel.

Veuillez vous adresser au Service du personnel (tél. 22 60 36) qui vous transmettra une demande d'emploi. 098338-0

RIVAREX S.A.

Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous cherchons jeune

COMPTABLE

pour notre comptabilité financière et industrielle.

Son travail comprendra l'établissement des budgets, bouclements, contrôle budgétaire, la calculation ainsi que les analyses de la productivité.

La préférence sera donnée à une personne ayant une bonne formation professionnelle dans ce domaine.

Des connaissances de l'allemand sont souhaitées.

Nous offrons un travail intéressant et varié dans une atmosphère agréable et dynamique. Possibilité d'avancement.

Adresser offres détaillées au bureau du personnel de l'entreprise. 098637-0

Fabrique de meubles de camping – Atelier de galvanoplastie

Important centre commercial sur la place de La Chaux-de-Fonds
cherche à engager
pour tout de suite ou à convenir

Une 1re vendeuse responsable

pour la confection enfants.

Nous offrons:
- Excellentes prestations
- 13me salaire

Ecrire sous chiffres 900 981-02, à PUBLICITAS, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS. 098351-0

Mobilière Suisse
Société d'assurances

cherche

COLLABORATEURS (TRICES) POUR LE SERVICE EXTERNE

L'activité consiste à conseiller et conclure de nouvelles affaires et à entretenir nos relations avec une importante clientèle existante.

Débutant (e) accepté (e)

Age idéal: 25-40 ans

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à case postale 575, 2001 Neuchâtel. 097673-0

CAFÉ DE LA GARE MARIN

cherche

serveuse

Entrée
20 septembre.
Tél. 33 21 64. 105045-0

On cherche

Sommelière

aimable.
Entrée immédiate.
Dimanches libres.

Faire offres à Famille Schwander, Gasthof Sternen, 3236 Gampelen. Tél. (032) 83 16 22. 098305-0

Madame Mademoiselle Monsieur

Voulez-vous occuper utilement vos

soirées libres

pour arrondir vos fins de mois! Pour de plus amples renseignements,

téléphonez-moi le mercredi 30 août de 10 h à 17 h au (066) 22 29 36. 097794-0

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

HANDELSSCHULE KV ZÜRICH

An der Handelsschule des Kaufmännischen Verbandes Zürich sind auf Beginn des Sommersemesters 1979

2 Hauptlehrerstellen für Französisch

gegebenenfalls in Verbindung mit anderen Fächern, vor allem Deutsch oder Fremdsprachen,

zu besetzen.

Die Schule umfasst folgende Abteilungen:
- Berufsschule für kaufmännische und Büro-Lehrlinge
- Berufsmittelschule
- Berufsschule für Buchhändler-Lehrlinge
- Höhere Kurse für Kaufleute
- Kaufmännische Führungsschule

Durch die Verbindung von Lehrlings- und Erwachsenenschule und von Haupt- und Nebenfächern ist es möglich, den Lehrern ein vielseitiges Unterrichtspensum zu übertragen. In einzelnen Fällen kann auch die Uebernahme eines Teilpensums an der Höheren Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV) in Betracht gezogen werden.

Anforderungen:
- abgeschlossenes Hochschulstudium, vorzugsweise mit Diplom für das höhere Lehramt
- Unterrichtserfahrung

Anstellungsbedingungen:
Darüber sowie über die einzureichenden Unterlagen gibt auf schriftliche Anfrage hin der Verwaltungschef der Schule Auskunft.

Bewerbungen:
bis 20. September 1978 an das Rektorat der Handelsschule KV Zürich, Postfach, 8037 Zürich. 097543-0

AIDE EN MÉDECINE DENTAIRE

Libre choix d'une activité personnalisée.
Bon salaire, prestations sociales modernes.
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14 098332-0

Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences. Nous cherchons

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14 098331-0

GRAND GARAGE cherche immédiatement ou pour date à convenir un

chef d'atelier

capable de diriger du personnel,

ainsi que

mécanicien sur voitures

qualifié.

Faire offres écrites au Garage M. Facchinetti Portes-Rouges 1-3, 2000 Neuchâtel. 098611-0

On cherche pour tout de suite ou entrée à convenir

une employée de bureau

travail indépendant et avec responsabilités.

Adresser offres écrites à AN 1861 au bureau du journal. 098272-0

DIRECTEUR de chœur

chiffres EP 1742, pourvu merci. 098642-0

On cherche pour le 15 septembre

UNE INFIRMIÈRE-ASSISTANTE DIPLÔMÉE

(possibilité de stage), pour soins à personnes âgées.
Nourrie, logée.

Faire offres:
Maison de repos LE PRÉ CARRÉ
1399 Corcelles-sur-Chavornay,
tél. (24) 51 11 19. 098341-0

Snack-Bar le Derby
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

fille de buffet

garçon de buffet

Téléphoner au 24 10 98, dès 9 heures. 098635-0

Nous engagerions
à mi-temps

DAME HABILE

pour préparation de commandes et divers travaux d'emballage et d'expédition.

PREXIM S.A.
Articles d'horlogerie-bijouterie
2034 PESEUX tél. 31 18 18. 098062-0

URGENT

cherchons

MENUISIERS POSEURS

Téléphoner aux heures de bureau au (038) 24 52 88; entre 20 h et 21 h (021) 81 63 60, M. Broyon. 098643-0

Nous cherchons pour la fête du vin de La Neuveville

ORCHESTRE DE DANSE

deux à trois musiciens.

Téléphoner au (038) 51 27 13, éventuellement 51 17 69. 098353-0

Nous engageons un

OUVRIER

ayant de bonnes notions de mécanique pour travaux de reprise.

S'adresser à:

ADAX Décolletages
CH-2034 Peseux (NE)
Tél. 038/31 11 20 097147-0

Nous cherchons pour notre département de vente de machines-outils

une secrétaire qualifiée
- bilingue français-allemand
- très bonnes notions d'anglais
- date d'entrée: novembre/décembre 1978 ou date à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à: SIMO S.A., Porcena 15, 2035 Corcelles/ NE. 098614-0

STELLAVOX

cherche à engager, pour entrée immédiate ou date à convenir,

aide-mécanicien

ou ouvrier qui serait formé par nos soins, pour différents petits travaux de mécanique.
Nous vous prions de prendre contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.
STELLAVOX
2068 Hauterive
Tél. (038) 33 42 33 098633-0

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

SUBITO

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

15.30 Point de mire
15.40 TV contacts
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances Jeunesse
18.45 Popeye le marin
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Animaux du soleil
20.20 Sam & Sally
21.15 En direct avec....
22.15 Athlétisme à Prague
23.00 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 Humanisation du travail
11.10 Reprise
15.00 Da Capo
17.00 Athlétisme à Prague
17.00 La maison des jouets
18.00 Rajputana
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Karino – Histoire d'un cheval
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.20 CH – Magazine
21.05 Sonderdezernat K1
22.05 Téléjournal
22.20 Athlétisme

FRANCE I

11.30 Docteur Caraïbes
12.00 T F 1 actualités
12.45 Acilion et sa bande
13.35 Peyton Place (22)
17.15 Tango Buenos-Aires
18.10 Jeunes pratique
18.20 Actualités régionales
18.45 Caméra au poing
19.00 T F 1 Actualités
19.30 Pas de whisky pour Désiré Lafarge
21.00 La France de Georges Bernanos
22.00 T F 1 dernière

FRANCE II

14.00 Aujourd'hui Madame
15.00 Hawaii police d'Etat
15.55 Du sport
17.00 Récré Antenne 2
17.40 C'est la vie
17.55 Chiffres et lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top Club
19.00 Antenne 2 journal
19.30 Indépendance ou mort
22.20 Antenne 2 dernière

FRANCE III

17.30 F R 3 jeunesse
18.05 L'Alcazar de Marseille
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 F R 3 actualités
19.00 Les jeux à Haguenau
19.30 Duel dans la poussière
21.00 Archives du XX° siècle
21.30 F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

17.00 Atletica da Praga
19.00 Estate sera
19.55 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 (N) Il grido
22.35 Atletica da Praga
23.30 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, une journée à Bonn, villa Hammerschmidt. 17 h, pour les enfants. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Jersey. 21 h, panorama. 21.45, Kojak. 22.30, le fait du jour. 23 h, Michel Fugain et le Big Bazar. 0.10, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, die Molly Wopsy-Bande. 17.35, plaque tournante. 18.20, pour les enfants. 18Œ-5, Tarzan, roi de la Jungle. 19 h, téléjournal. 21.20, télésports. 22 h, Liebe nach Fahrplan. 23.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6 h** à **23 h** (sauf à **21 h**), puis à **23.55**. **6 h**, le journal du matin et à **6 h**, **7 h**, **8 h**, éditions principales. **8.05**, revue de la presse romande. **8.14**, chronique routière. **8.15**, spécial vacances. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.55**, bulletin de navigation. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, la pêche à la sardine. **12.05**, le coup de midi. **12.30**, le journal de midi. **13.30**, de plume, de son et d'image. **14.05**, la radio buissonnière.

16.05, Un roi prisonnier de Fantômas (43), de Marcel Allain et Pierre Souvestre. **16.15**, mon nom, mon nom. **17.05**, en questions. **18.05**, interrégions-contact. **18.20**, revue de la presse suisse alémanique. **18.30**, le journal du soir. **19 h**, on a fondé une société. **19.15**, couleur d'un jour. **20.05**, aux avant-scènes radiophoniques : Les fiancés du Havre, comédie en trois actes d'Armand Salacrou. **22.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h (S), Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, le temps d'un été, les concerts du jour. **9.10**, l'écologie des années 2000. **9.30**, célibat et célibataires. **10 h**, la musique de la cordillère des Andes. **10.30**, la psychanalyse aujourd'hui. **11 h** (S), Suisse-musique. **12 h** (S), midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, 2 à 4 sur la 2, avec à vues humaines. **16 h**, Suisse-musique. **17 h** (S), rhythm'n pop. **17.30** (S), jazz-éventail. **18 h**, informations. **18.05** (S), redilemele. **19 h**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40** (S), stéréo-service. **20 h**, informations. **20.05**, soirée musicale interrégionale : semaines musicales internationales de Lucerne. **22.05** env., complément de fin de soirée. **23 h**, informations. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h**, **7 h**, **8 h**, **9 h**, **11 h**, **12.30**, **14 h**, **16 h**, **18 h**, **20 h**, **22 h**, **23 h**. **6.05**, espresso. **9.05**, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. **10 h**, le pays et les gens. **11.05**, fanfares. **11.30**, musique populaire. **12 h**, la chronique verte. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi : informations et musique. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, extraits d'opéras de Giordano, Ciléa, Boito, Puccini, Leoncavallo et Mascagni.

16.05, musique pour un hôte : Ed. Bonjour. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique de danse. **18.35**, sport. **19 h**, actualités, musique. **20.05**, théâtre. **21.05**, journal de la musique populaire. **21.45**, athlétisme à Prague. **22.05**, jazz d'hier et d'aujourd'hui. **23.05-24 h**, merveille de la voix.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est :

ODILE

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés ce jour seront réfléchis, concentrés, très sérieux dans leur travail et auront une nature idéaliste.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail : Vous serez plus dynamique mais votre travail n'avancera pas plus vite pour autant. Ne vous découragez pas.**Amour :** Entourez d'attentions vos familiers. Grandes satisfactions auprès de l'être qui vous est cher.**Santé :** Prenez le temps de déjeuner et de dîner. Vous avalez tout ce qui vous est présenté et vous vous plaignez.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail : Peu de progrès dans ce domaine. Ne vous tourmentez pas pour autant. Occupez-vous de ce qui ne peut être ajourné.**Amour :** Contrôlez-vous et faites face à vos responsabilités. Adaptez-vous aux circonstances et évitez les heurts.**Santé :** A ménager le plus possible. Risques de fatigue dans vos déplacements. Essayez de vous reposer au calme.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail : Faites plutôt des économies que des dépenses. Remettez à plus tard une décision importante.**Amour :** Essayez de vous distraire en compagnie de vos amis mais sans créer de rivalités.**Santé :** Vous devriez consulter un spécialiste pour vos ennuis respiratoires. Il ne faut pas négliger un rhume.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail : Prenez le temps d'évaluer toutes les conséquences qui découleront de vos décisions immédiates.**Amour :** Ne remettez pas sans arrêt les réunions qui sont fixées par vos amis. Excellente entente avec le Bélier.**Santé :** Pas de problèmes dans l'immédiat à condition toutefois de ne faire aucun abus. Ménagez-vous.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail : Votre activité professionnelle ne se relâchera pas. Il vous faut agir avec rapidité pour ne pas être distancé **Amour :** Succès et émotions de toutes sortes. Vous vous sentirez enfin compris et tout ira bien mieux.**Santé :** Instable mais elle est surtout le reflet de votre humeur. Ne pensez pas à vos petits malaises et tout ira bien.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail : Avantages matériaux et offres intéressantes marqueront cette journée. Vous vous sentirez apprécié.**Amour :** Situations stimulantes et rencontres imprévues dans le courant de la journée. Comportez-vous sagement.**Santé :** Modération en tout si vous voulez continuer à perdre un peu de poids de façon régulière.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail : Mettez vos dossiers en règle car vous avez encore des écritures à passer. Ne prenez aucun retard.**Amour :** Réglez les petits problèmes quotidiens sans impatience, mais sans attendre que la situation se dégrade.**Santé :** Vous ne prenez aucun soin de votre peau et vous allez au-devant d'ennuis sérieux.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail : Votre travail est très absorbant et ne vous donne pas beaucoup de satisfactions dans l'immédiat.**Amour :** Soyez patient en famille et n'attachez pas trop d'importance à ce qui se dira autour de vous.**Santé :** Si vous ne vous sentez vraiment pas en forme, ce qui ne vous est pas habituel, consultez votre médecin.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail : Ne perdez pas votre temps dans des détails de second ordre. Votre travail est en bonne voie.**Amour :** Votre charme vous attirera bien des sympathies. Rapports harmonieux avec vos amis et succès en société.**Santé :** Bonne dans l'ensemble. Vous pourriez peut-être suivre quelque temps un petit régime, pour votre forme.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail : Il est inutile de vous tracasser autant pour vos problèmes, vous trouverez appuis et amis.**Amour :** Ne faites pas de confidences au premier venu, vous risqueriez d'avoir de sérieux problèmes.**Santé :** Nervosité et émotivité seront votre lot. Essayez de vivre dans le calme et remettez vos sorties.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail : Votre intuition et votre organisation vous permettront de viser haut. Méfiez-vous de certains collaborateurs.**Amour :** Préférez la compagnie de personnes auprès de qui vous vous sentez en parfaite harmonie.**Santé :** Oubliez vos soucis et prévoyez quelques sorties pour vous changer les idées, vous en avez besoin.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail : C'est le moment d'établir des contacts, d'obtenir des éclaircissements. Ne vous laissez pas endormir.**Amour :** Tension et incompréhension rendront l'atmosphère assez lourde en fin de journée.**Santé :** Tout effort excessif ou prolongé risque de tout remettre en question.

MOTS CROISÉS

Problème N° 219

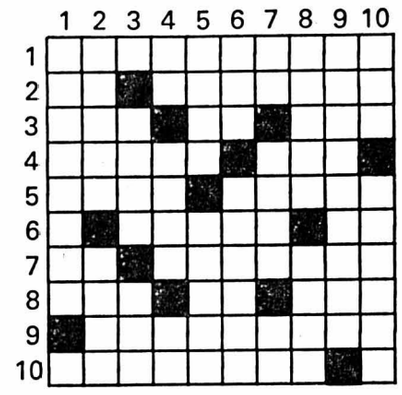

HORIZONTALEMENT

1. Ça vous met le cœur sur la main. 2. Peu de chose devant l'éternité. Dont on ne peut se débarrasser. 3. Derrière la cravate. Sur la Tille. Service armé. 4. Personne grossière. Se procurent. 5. On y enfile les harengs à fumer. Accompli. 6. Recouvert d'un amalgame métallique. Pronom. 7. Connu. Réunis en quantité. 8. L'hégire en est une. Lettres d'éloges. Sur la rose des vents. 9. Paresse. 10. Royaume franc.

VERTICALEMENT

1. Le confesseur de Louis XIV (deux mots). 2. Extraordinaire. L'auteur de l'Astrée. 3. Elle recueille toutes les voix. Ça coule de source. 4. Copulative. Héraclès y dressa son propre bûcher. En Bourgogne. 5. Filtre naturel. Du côté de la source. 6. Le patriarche en est chargé. Orner de métaphores. 7. Note. Pindare en a écrit, Anacréon aussi. Bradype. 8. Image sainte. Drogue purgative. 9. On voudrait être couché dessus. 10. Levant. Qui souffrent de quelque dommage.

Solution du N° 218

HORIZONTALEMENT : 1. Maladresse. – 2. Avouées. On. – 3. Leu. Va. Ors. – 4. Pailleté. – 5. Ta. Isée. Il. – 6. Ruade. Fuel. – 7. Unie. Buc. – 8. As. Brèche. – 9. Piétaille. – 10. Œstre. Emu.

VERTICALEMENT : 1. Malotru. Pô. – 2. Ave. Aunaie. – 3. Loup. Aises. – 4. Au. Aide. TT. – 5. Devise. Bar. – 6. Réale. Brie. – 7. Es. Lefuel. – 8. OE. Uccle. – 9. Sortie. Hem. – 10. Ensellée.

DESTINS HORS SÉRIE — ANNE DE BRETAGNE

par Anne et Serge Golon
(dessins de Jean Carlotti)

RÉSUMÉ : Anne de Bretagne, enceinte, ne peut suivre le roi qui, le 29 août 1494, part à la conquête du royaume de Naples.

62. FREDAINES ET MALADIES

1) Le début de l'expédition est une suite de triomphes faciles et de fêtes somptueuses qui sont autant d'occasions de débauches. Charles écrit rarement à sa femme. Il confie au cardinal Briçonnet le soin d'entretenir la reine des sujets aptes à l'intéresser. Le prélat se garde d'évoquer les fredaines royales, mais Anne les devine entre les lignes. D'ailleurs, elle ne peut en ignorer les échos que les messagers assurant la liaison entre l'armée royale et Moulins, colportent dans les écuries et les cuisines.

3) Charles qui n'a pas eu l'imprudence de faire vœu de chasteté s'est épris, dit-on, de l'une de ces belles hôtesses, chargées de lui rendre agréable son séjour à Asti. Comme celui-ci est bref, il ne s'agit que d'une passade. Il n'en va pas de même avec une liaison beaucoup plus sérieuse qu'il noue à Lucques, au mois de novembre, avec une jeune fille de Guastalla. Mais ce qui alarme Anne plus encore que ces infidélités, c'est le mauvais état de santé du roi.

2) Anne sait qu'à Turin, le roi a été couronné de lauriers et de fleurs par les trois plus belles filles de la ville, et qu'à Asti, vingt-deux ravissantes cavalières sont venues à sa rencontre. A leur tête, chevauche Béatrice d'Este dont la beauté radieuse et la toilette éblouissante inspirent au peintre du roi un très beau portrait qui est envoyé à Moulins. La reine peut constater que les Italiennes ne sont guère pudiques : le décolleté de Béatrice, bordé de perles fines, dévoile généreusement une gorge à faire damner un moine.

4) Depuis son départ de Grenoble, Charles a été victime de plusieurs indispositions : accès de fièvre à Milan, terribles maux d'estomac à Asti, douleurs intestinales à Rome, insolation à Naples, à la mi-mars. Sans doute ne s'agit-il, dans ce dernier cas, que d'une maladie bénigne puisque, dès qu'il est de nouveau sur pied, Charles devient le spectateur fort attentif d'une exhibition équestre faite par Eléonore de Marzano, fille de la duchesse de Melfi.

Demain : Voluptés et mortifications

POUR VOUS MADAME

Un menu

Bœuf à la tyrolienne
Jardinière de légumes
Salade
Tarte aux abricots

LE PLAT DU JOUR :

Bœuf à la tyrolienne

Ingrédients : 500 g de bœuf en tranches minces, 2 gros oignons, 7 à 8 tomates, ail, persil, 4 cuillerées de bon vinaigre ; sel et poivre.

Couper 500 g de bœuf en tranches minces et les ranger dans un plat à gratin.

Emincer deux gros oignons et les faire roussir dans de l'huile à la poêle ; ajouter 4 cuillerées à soupe de bon vinaigre et laisser réduire. Y ajouter 7 à 8 tomates pelées et émincées. Assaisonner de sel et poivre, ajouter du persil grossièrement haché et un peu d'ail. Cuire 15 min. env. Recouvrir les tranches avec cette sauce et mettre au four 7 à 8 min. à chaleur modérée. Saupoudrer de persil en sortant du four.

BEAUTÉ

Une rentrée triomphante

Il est préférable de renoncer aux divers artifices dangereux pour prolonger à tout prix le bronzage, vous pouvez néanmoins tricher légèrement avec un maquillage habile et discret qui mettra en valeur votre bonne mine.

Les fards-crèmes sont spécialement indiqués pour les peaux bronzées, ils sont vivement conseillés si l'on n'emploie pas de poudre et particulièrement recommandés aux peaux sèches. Le gel convient aux peaux grasses car il a tendance à dessécher la peau. Quelques touches de rouge, qui est par définition la couleur solaire et le symbole de l'énergie, rehausseront l'éclat d'un bronzage qui commence à s'estomper. Un léger maquillage illuminera votre couleur dorée et conservera à votre visage le modelé que le bronzage tend à effacer. Si vous prenez bien soin de vous démaquiller le soir, les produits de beauté ne feront aucun mal à votre peau.

Si vous avez su vous montrer mesurée dans votre culte du hâle et si, surtout, vous avez su soigner votre épiderme plus encore qu'à l'ordinaire, avec des produits aniéhydatation, votre été éclatant sera suivi d'une rentrée triomphante.

Pour prolonger e hâle

Après un démaquillage à fond, appliquez un lait qui prolongera votre hâle encore pendant une semaine. Procédez ensuite à votre maquillage habituel, en supprimant simplement le fond de teint.

Le médecin, le coiffeur et l'institut de beauté

Ils sont obligatoires après les vacances. Une bonne coupe, une coloration ou une permanente, un nettoyage de la peau en profondeur, vous permettront d'attaquer la rentrée en beauté. Rendez visite à votre médecin, même si vous vous sentez bien. Cette visite annuelle s'appelle check-up. Ce dernier permet bien souvent de déceler de petits maux auxquels vous n'attachiez aucune importance et qui peuvent être soignés immédiatement.

Les yeux

Ils ont été fatigués par le soleil. Reposez-les avec la décoction suivante : 20 g de fleurs de bleuet dans un demi-litre d'eau douce. Faites bouillir le tout pendant huit à dix minutes. Filtrez le mélange à travers un linge propre. Chaque matin et chaque soir, appliquez une compresse sur vos yeux pendant dix minutes.

Conseils ménagers

– Les bocaux de fruits et de légumes qui ont été préalablement stérilisés sous vide sont bien souvent difficiles à ouvrir. Pour y parvenir nous vous proposons un petit « truc » ; percez un trou dans le couverte du bocal en question, avec la pointe de vieux ciseaux ou d'un vieux couteau de cuisine. L'air rentre et l'ouverture ne présente plus de difficulté.

– Vous venez d'un geste maladroit de tacher votre moquette. Et c'est comme par hasard le jour où vous attendez des amis à dîner, qui arriveront d'une minute à l'autre. Nous vous proposons un remède efficace et rapide ; prenez une chute de moquette, soyez tranquille, il en reste toujours quelques bouts lors de la pose, imbibez-la d'alcool à brûler et frottez les taches poils contre poils en tournant dans tous les sens.

A méditer

La nuit est déjà proche à qui passe midi.

F. de MALHERBE

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Collège latin : Exposition « La Suisse de Rousseau ».

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire : exposition P.-E. Bouvier, peintures, pastels et Reinhoud, sculptures, dessins.
Musée des Beaux-Arts.
Musée d'ethnographie : L'homme de l'outil.
Musée d'histoire naturelle.
Musée cantonal d'archéologie.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim
Galerie de l'Atelier.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition de photographies de J.-C. Bise : « Au-delà des choses ».

TOURISME : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINEMAS. – Palace : 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Padre padrone. 16 ans.
Arcades : 20 h 15, Barry Lyndon. 12 ans.
Rex : 20 h 30, Il était une fois dans l'Ouest. 12 ans. 2me semaine.
Studio : 21 h, Un vendredi dingue, dingue, dingue. Enfants admis.
Bio : 18 h 40, Mean streets. 18 ans. 20 h 45, L'aventure c'est l'aventure. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Quand les aigles attaquent. 16 ans. 17 h 45, Jonas. 16 ans.

CONCERT. – Jazzland : James Booker.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur.

Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.

Soins à domicile - Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office : Coopérative, rue du Seyon 14. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

BEVAIX

Galerie Tri-Na-Niole : Raymond Marti, peintures. (Le soir).

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider : Elisabeth Pott, objets en porcelaine.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Délire charnel.

NOTRE FEUILLETON

La colline aux jumeaux

par Isabelle Holland

14 *ÉDITIONS DE TRÉVISE*

En fait, elle avait soustrait de l'héritage le plus de choses possible. Ses fils étant morts célibataires, elle savait sans doute que les biens étaient destinés à me revenir. Mr Edgerton n'en avait rien dit, mais je n'imaginais pas cette femme intelligente et fière ignorant qui venait après elle sur la liste des héritiers. Mr Edgerton avait pris soin de me préciser que toutes les branches directes et latérales de la famille avaient été scrutées. Ce fut uniquement parce que la vieille Mrs Trelawny voulait savoir. Comme elle a dû haïr l'idée que moi, la fille de ma mère, j'allais prendre sa place !

Cette pensée me fit du bien, de même que j'avais jubilé en renvoyant à Mrs Trelawny le gros chèque qu'elle m'avait fait parvenir au décès de ma mère. Je ne sais pas comment elle apprit que ma mère était morte. Elle payait probablement quelqu'un pour la tenir informée. La lettre que je reçus alors, accompagnée du chèque, était pleine de bonté. C'était la lettre d'une châtelaine à un domestique. Je déchirai la lettre et le chèque, je mis les morceaux dans une enveloppe que j'adressai sans commentaire à Mrs Trelawny. Ce chèque m'aurait pourtant aidée lors de ma première année de collège, un peu plus tard. Mais ce geste fut beaucoup plus bénéfique pour moi, dans un certain sens.

Le Docteur Seaward toussota et je me rendis compte que je n'avais pas bougé, continuant à considérer mes mains.

– Excusez-moi ! Je rêvais éveillée. Il faut que je parte.

– Si vous le permettez, je passerai un peu plus tard, pour voir si vous avez besoin de quelque chose. Bien que je sois certain que le vieux Simon a veillé à tout.

– Simon ? Ah, oui, le gardien.

– D'accord ?

Je n'avais vraiment pas envie de le voir. Mais d'un autre côté, refuser aurait été impoli et mieux valait ne pas s'aliéner les voisins, étant donné l'isolement de la maison – et surtout s'agissant du médecin local. Je me demandai ce qu'aurait répondu la vieille Mrs Trelawny. Je savais par expérience qu'elle ne goûtait guère les gens de passage. Alors, mieux valait ne pas lui ressembler. Je souris.

– Vers cinq heures ?

– Très bien. Au revoir. Ne vous laissez pas avoir par la maison !

N'y avait-il pas un peu de nervosité derrière ses manières cordiales, ou bien étais-je en train de m'imaginer des choses ? Il démarra après m'avoir fait un signe de la main.

Je partis dans la direction opposée, consciente d'une certaine irritation et agitée par... un vague pressentiment.

Ne sois pas ridicule, me dis-je tandis que j'approchai du village niché dans un creux à environ deux miles des portails de la maison. Sentant la voiture en mouvement, Joséphine émit un cri plus fort.

– Nous y sommes bientôt, Impératrice, dis-je pour l'apaiser, lui caressant l'échine. Crème fraîche et souris grasses pour Madame ; ou es-tu à ce point citadine que tu préfères la nourriture en boîte ?

Joséphine répondit par un ronronnement sonore.

Tout ce que l'on pouvait acheter au village était réuni dans une seule boutique : viande, produits laitiers, céréales, légumes, fruits, quincaillerie, vêtements de travail, papeterie, livres. Et même un bureau de poste minuscule dans un coin. Il y avait quinze ans que j'avais pénétré pour la première fois dans cette boutique ; mais, de l'extérieur, elle était exactement comme dans mon souvenir. Je rangeai ma voiture, fermai le panier de Joséphine en rabattant le couvercle et entrai dans le magasin.

Désirant être aussi indépendante que possible, j'avais bourré le coffre de ma voiture de toutes sortes de denrées de première nécessité et de boîtes de conserve. Mais il me fallait acheter de la viande, du lait, du beurre et des fruits. Il y avait plusieurs personnes dans le magasin · deux hommes en vestes usagées mais chaudes parce qu'il faisait encore froid ici et deux ou trois femmes.

Quinze ans auparavant, j'étais venue ici avec les jumeaux. Je m'en souvenais très bien parce que la

Quinze ans auparavant, j'étais venue ici avec les jumeaux. Je m'en souvenais très bien parce que la

femme qui était derrière le comptoir n'était pas aimable du tout, ce dont se réjouissait beaucoup Nicolas. Il la traita avec une courtoisie exagérée, essayant différents sujets de conversation. Je me souviens encore de l'hostilité sauvage de son regard en s'écriant :

– La loi me fait une obligation de servir quiconque entre dans mon magasin, Mr Nicolas. Je n'ai pas à faire la conversation. Cela vous suffit-il ?

Nicolas riait. Il s'appuya sur le comptoir. Giles le prit par les épaules.

– Laisse tomber, dit-il avec brusquerie en poussant son frère dehors.

Dehors, je sentis subitement l'haleine de Nicolas alors qu'il se retournait. Il avait bu.

Et maintenant, jetant un coup d'œil derrière le comptoir, je vis que c'était toujours la même femme. Ses cheveux étaient tout à fait gris, mais elle était toujours aussi maigre et ses yeux étaient toujours aussi intensément bleus. Les autres clients s'écartèrent tandis que je m'approchais du comptoir. Ils continuaient à parler à voix basse, mais j'avais la sensation d'être observée.

– Bonjour ! dis-je avec bonne humeur. Je voudrais deux douzaines d'œufs et un litre de lait. Et aussi du fromage, quelques pommes et un poulet cuit, si vous en avez, achevai-je après avoir fait le tour du magasin du regard.

La femme – Mrs Bradford, son nom me revenait à présent – coupa une grosse part de fromage, empaqueta un poulet et mit des pommes dans une pochette.

– Combien ? me demanda-t-elle.

– Cinq kilos environ.

(A suivre)

Championnat du monde sur piste à Munich: 50 km course aux points

Baumgartner: Hourra! à moi la médaille d'argent!

«C'est le travail temporaire qui m'a apporté la bonne solution. Sans soucis, je peux réaliser mon programme sportif et m'entraîner davantage. J'espère dans l'avenir confirmer ce succès par de nouvelles performances.»

Vous qui avez un but, réalisez-le par le travail temporaire – chez Adia Interim.

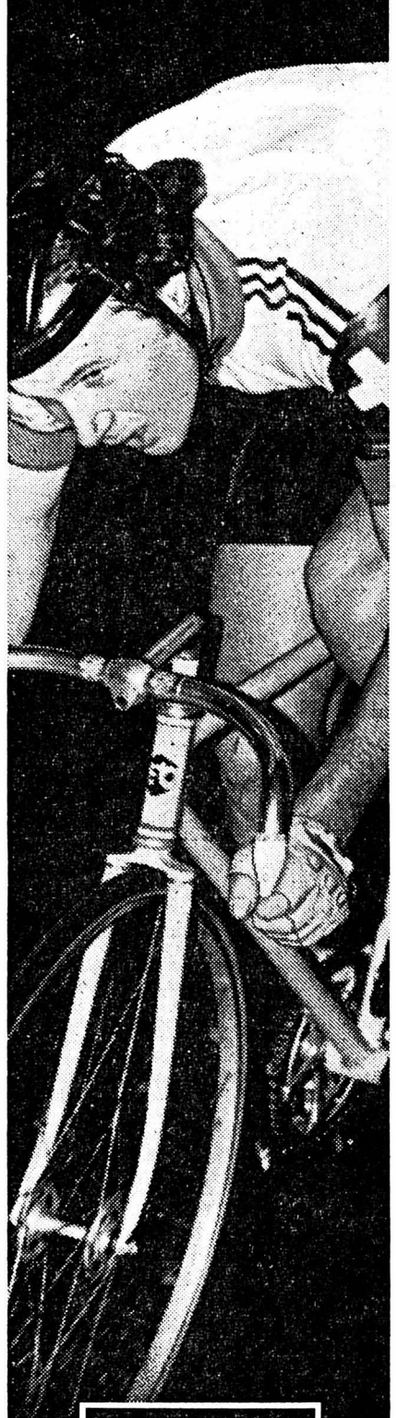

adia interim

Travail temporaire pour les hommes de tous métiers. Pour les hommes qui allient l'action à la réflexion. En Suisse, en Europe et outre-mer.

Adia Interim pour les hommes qui ont un but.

Adia Interim SA, Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Olten, St-Gall, Schaffhouse, Winterthour, Zurich

098346-A

Renseignez-moi, sans frais, sur vos

prêts personnels

sans caution jusqu'à fr. 10 000.–. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom:

Adresse:

NP, localité: FAN

Service rapide 01/211 76 11

Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

062912-A

Grâce au Rubbol A-Z, le peintre professionnel assure la protection de vos biens

Pour les protéger, il vous faut d'abord trouver une entreprise spécialisée.
Car n'oubliez pas: la valeur d'un bien immobilier dépend, dans une large mesure, de son entretien.

Le peintre professionnel peut vous aider à lui préserver sa valeur. Il le protège contre les perpétuelles agressions climatiques.

En cela, il est assisté par la connaissance de son métier, et par Rubbol A-Z, la laque opaque et brillante dont les qualités techniques et esthétiques ont été maintes fois démontrées dans d'innombrables situations extrêmes.

Votre dépositaire

BAUME & Cie

Comptoir des papiers peints

Seyon 19
2000 Neuchâtel
Tél. 25 40 50

sikkens

090580 A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise du Jura neuchâtelois cherche, pour son service financier,

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

dynamique et capable de travailler de façon indépendante.

Nous offrons un travail intéressant et varié.

Horaire réduit possible, si souhaité.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 900220 à PUBLICITAS, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

097903-O

Nous cherchons pour notre service après-vente de la région de Genève

MONTEUR D'APPAREILLAGE ÉLECTRONIQUE

ou formation similaire
pour mise en service et dépannage de nos recherches de personnes, interphones et postes pneumatiques.

Nous demandons:
quelques années de pratique, bonne présentation et entregent.

Nous offrons:
travail indépendant et varié, salaire adapté à la qualification, sécurité sociale avancée.

Veuillez faire offres ou téléphoner à:
HASLER INSTALLATIONS SA
16, rue de Monruz, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 37 37.

098636-O

Hôtel-Restaurant Beaux Arts
P.-A. Balmelli, propr.
Neuchâtel
Tél. 24 01 51

cherche

SOMMELIER (ÈRE)

Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner ou se présenter au 24 01 51.

097941-O

discount berthoud

cherche

CAISSIÈRE-VENDEUSE

Neuchâtel, Portes-Rouges 46.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Offres à Ph. Berthoud & Cie
Gare 7, 2035 Corcelles.

098641-O

La Chotte

Centre de Vacances

2043 Malvilliers

engage pour une date à convenir

un couple de gérants

dynamiques, pour la cuisine et l'entretien de notre centre.

Activité indépendante.
Logement de 4 pièces à disposition.
Conditions intéressantes.

Faire offres manuscrites avec photos et curriculum vitae.

098322-O

CAFÉ DU THÉATRE

fille ou garçon de buffet sommelier (ère)

ainsi que des

extra

pour la Fête des vendanges

S'adresser à la Direction,
✆ (038) 25 29 77.

098300-O

Aide au laboratoire

est cherché tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à la Confiserie P. Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel.

105625-O

Centre logopédique et pédagogique du Nord Vaudois cherche

LOGOPÉDISTES

pour prise en charge de postes nouvellement créés.
- Activités variées.
- Collaboration avec enseignants spécialisés
- Conditions de travail selon normes AVOP
- Entrée en fonction dès que possible.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et références, doivent être adressées à:
Jacques Julmy, directeur, rue des Moulins 99, 1400 Yverdon.

097885-O

ELECTRONA

Nous désirons engager dans l'immédiat ou pour date à convenir

mécanicien d'entretien

qui aura à s'occuper de l'installation, la mise au point et la réparation de nos machines de production, réparties dans différents secteurs de l'entreprise.

Nous souhaitons engager un collaborateur possédant une formation complète et au bénéfice de quelques années d'expérience.

Nous sommes en mesure d'offrir:
- la possibilité de travailler de manière autonome dans le cadre de petits groupes de travail,
- des conditions d'engagement et sociales appréciables,
- un emploi stable et assuré à longue échéance.

Les personnes intéressées à une activité auprès de notre entreprise sont priées de nous faire parvenir leurs offres, ou de prendre contact avec

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.

2017 Boudry (NE)

Tél. (038) 44 21 21, interne 401

097571-O

LAUENER + CIE

Fabrique de décolletage de haute précision

engage

EMPLOYÉ TECHNICO-COMMERCIAL

ou

EMPLOYÉ DE COMMERCE

ayant du goût pour la technique.

Conviendrait à candidat apte à diriger du personnel et aimant le contact de la clientèle.
Parfaite connaissance des langues française et allemande.
Bonnes notions d'anglais.
Entrée à convenir.

Faire offres détaillées à LAUENER & CIE
2025 Chez-le-Bart.

097842-O

MUNICIPALITÉ D'YVERDON

En vue de la prochaine école des polices municipales vaudoises, la Municipalité d'Yverdon met au concours plusieurs postes

D'AGENTS DE POLICE

Si vous cherchez:
- **Un emploi stable** et bien rétribué
- les avantages sociaux d'une importante administration
- l'accès à des tâches aussi intéressantes que variées
- la possibilité de vous incorporer à diverses équipes sportives du Corps de police

Si vous:
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 28 ans
- jouissez d'une parfaite santé
- possédez une bonne instruction générale
- pouvez justifier d'une réputation intacte

faites vos offres manuscrites jusqu'au 5 septembre 1978, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, à l'Office du personnel, hôtel de ville, 1400 YVERDON. L'entrée en fonction est prévue au début 1979.
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du commissaire de police, rue du Valentin 12, 1400 YVERDON, téléphone (024) 21 25 17.

097789-O

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune vendeur

cherche place lui permettant de perfectionner ses connaissances de français. Entrée immédiate possible.

Markus Mori, Oberfeld
3283 Kallnach.

Tél. (032) 82 14 46.

097982-D

EMPLOYÉ DE BUREAU

expérimenté, connaissances des fournitures d'horlogerie, et facturation, **cherche changement de situation.**

Faire offres sous chiffres P 28-460299 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

098337-D

L'industrie graphique enrichit votre vie.

COMMERCES

BUVETTE

(de camping, région Yverdon)

à remettre

pour 1979.

Capital nécessaire:
Fr. 25.000.—.

Adresser offres écrites à LY 1849 au bureau du journal.

097090-Q

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **55 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER

VIEIL APPARTEMENT de 3-4 pièces sans confort, indépendant, dans le Littoral neuchâtelois. Tél. 24 11 82, dès 19 heures. 105052-J

APPARTEMENT 3 à 4 pièces, avec ou sans confort, même à réparer. Tranquillité, loyer modeste; dernier étage ou pavillon si possible. Tél. 24 15 66, interne 6, heures de bureau. 105661-J

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE pour garder 2 enfants à temps complet. Tél. 24 01 51. 105597-J

OUVRIER pour travaux de peinture. Tél. 33 52 60. 105562-J

FEMME DE MÉNAGE tous les matins sauf samedi, dimanche et faire repas de midi dans famille, quartier Serrières. Tél. 25 04 04. 105611-J

A VENDRE

VÉLO PLIABLE, état de neuf, 130 fr. Tél. 33 14 65, heures repas. 105723-J

LIT D'ENFANT avec matelas et draps, 70 x 140 cm, très bon état, 150 fr. Tél. 46 22 18. 105719-J

LIT, cadre bois avec ressorts, 1 place, matelas parfait état avec couvre-lit, 80 fr. Tél. 33 72 17 (dès 19 heures). 105714-J

ROBE DE MARIÉE taille 38-40 avec accessoires. Tél. 31 89 95, le soir. 105711-J

1 CAISSE ENREGISTREUSE NCR, 1500 fr.; 1 caisse enregistreuse, 500 fr. Tél. 31 86 86. 105668-J

UN FRIGIDAIRE Indésit 120 litres, prix 110 fr.; un réchaud électrique 2 plaques, 100 fr., le tout en parfait état. Téléphoner jusqu'à 14 heures au N° 24 81 40. 105738-J

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 3 plaques, 150 fr. Tél. 42 22 13. 105737-J

DIAMANTS MANDARINS de l'année, isabelle, blancs, normaux. Tél. 25 92 62, interne 24. 105734-J

MEUBLES Louis-Philippe 1 canapé, 2 fauteuils, 6 chaises en très bon état. Tél. (038) 33 59 68, aux heures des repas. 105733-J

BEAU BATEAU en polyester Granchi 1976, 6 places, rouge, parfait état, cédé à 5900 fr. Tél. 25 99 35. 105054-J

DEMANDES A ACHETER

PIANO D'OCCASION. Tél. 41 37 60. 105679-J

A LOUER

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec W.-C., lavabo, à La Coudre, prix 110 fr. S'adresser à Mme Cornuz, tél. (038) 33 70 09. 105051-J

JOLIE CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, eau courante. Tél. 25 34 69. 105727-J

PLEIN CENTRE, chambre meublée indépendante, jouissance douche et cuisine; à jeune fille seulement. Tél. 25 33 31. 105729-J

JOLIE CHAMBRE indépendante avec confort, immédiatement. Tél. 24 08 44. 105730-J

STUDIO MEUBLÉ MANSARDÉ au centre, avec confort. Loyer 300 fr. charges comprises. Tél. 55 21 28. 105712-J

CHAMBRE MEUBLÉE, cuisine. Tél. 24 20 26. 105707-J

DÉS LE 24 SEPTEMBRE 1978, bel appartement de 3 pièces, à proximité de la gare et du centre. Tél. (038) 25 04 49. 105710-J

STUDIO non meublé tout confort, quartier de Bel-Air. Loyer 230 fr., charges comprises. Libre à partir du 24 septembre. Tél. 24 09 45/47 16 02. 105036-J

A CANNES, appartement à 100 m de la mer, 4 lits, confort, par quinzaine, dès 29 août. Adresser offres écrites à EV 1878 au bureau du journal. 105704-J

IMMÉDIATEMENT ou époque à convenir à l'av. des Alpes, appartement de 1 grande pièce 36 m2, 1 vestibule, cuisine et bains, vue, jardin, 340 fr. + charges. Tél. (038) 25 15 15. 105053-J

AU CENTRE, belle chambre-balcon, cuisine, bains (demoiselle). Tél. 25 17 76. 105735-J

2 PIÈCES spacieux, Cernier, libre tout de suite, 300 fr. tout compris. Tél. 25 46 72, dès 18 h 30. 105731-J

SAINT-BLAISE, haut du village, local 25 m2, chauffé. Tél. 25 04 04. 105534-J

APPARTEMENT meublé 2 chambres, cuisine, bains, balcons, près du centre. Loyer mensuel 450 fr. Tél. 31 14 12 ou 24 06 42. 105002-J

NEUCHÂTEL, CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douches. Tél. 24 70 23. 105673-J

AU LANDERON, dans locatif de 6 appartements, joli 2 pièces, vaste cuisine, salle de bains, chauffage mazout indépendant, 260 fr. Libre dès le 1er septembre. Tél. 51 23 34. 105642-J

DEUX PIÈCES tout confort, 375 fr., aux Trois-Portes. Tél. 25 60 54. 105540-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE EMPLOYÉE DE COMMERCE bilingue, français, anglais, connaissances d'italien, cherche emploi. Faire offres sous chiffres 87-861 aux Annonces Suisses, case postale, 2001 Neuchâtel. 098644-J

DAME cherche emploi comme aide dans bureau ou commerce, à mi-temps. Entrée 1er octobre. Adresser offres écrites à CS 1876 au bureau du journal. 105726-J

SECRÉTAIRE cherche travail à temps partiel, éventuellement à 70 %, bonnes connaissances anglais, allemand et comptabilité. Adresser offres écrites à BR 1875 au bureau du journal. 105725-J

MARIN, jeune maman cherche à garder enfants. Tél. 24 37 30. 105057-J

JEUNE HOMME 18 ans, étranger, cherche travail. Tél. (038) 36 12 77, heures des repas. 105424-J

JEUNE FILLE suisse allemande finissant son apprentissage de jardinière cherche place comme jardinière à Neuchâtel pour début mai 1979. Tél. 24 68 87. 105033-J

JEUNE FILLE 20 ans cherche travail le soir et le week-end. Tél. 24 14 64/24 45 83. 105692-J

ETUDIANTE cherche emploi septembre - mi-octobre. Connaissances anglais et allemand. Tél. 25 00 43, matinée et heures des repas. 105677-J

UNIVERSITAIRE donne leçons anglais tous niveaux; allemand niveau secondaire; surveille devoirs. Tél. 25 26 52. 105709-J

HOMME 38 ANS cherche place de manœuvre-manutentionnaire ou autre. Libre tout de suite. Tél. (038) 24 43 69, le soir. 105044-J

LEÇONS D'ALLEMAND et français par dame enseignante, niveau secondaire. Tél. 24 09 56. 105720-J

DIVERS

JOLIS CHATONS à donner contre bons soins. Tél. (038) 41 25 31, le soir. 105739-J

PARTICULIER cherche Fr. 8000.–, remboursables selon entente. Adresser offres écrites à AP 1874 au bureau du journal. 105728-J

DÈS SEPTEMBRE; le vestiaire de la Croix-Rouge sera régulièrement ouvert les mardi et vendredi après-midi et le samedi matin. 105724-J

A DONNER CHATONS DE TROIS MOIS. Tél. 24 16 90, après 18 heures. 098274-J

INFORMATIONS SUISSES

Les subventions représentent le tiers des dépenses de la Confédération

Les subventions fédérales représentent, «grosso modo», un tiers des dépenses de la Confédération, le reste étant constitué par des frais d'administration, de consommation de biens et services, ainsi que par le service de la dette.

La part importante de ces subventions aux dépenses publiques mérite donc que l'on s'y attarde et, surtout, que l'on garde à l'esprit les proportions dans lesquelles ces dépenses pèsent dans le total.

Ainsi, trois postes essentiels représentent à eux seuls les trois quarts environ des frais de subventions: les transports (27,1 %, soit 1.460 millions de francs), l'agriculture (25 %, soit 1.345 millions), et la politique sociale (21,4 , soit 1.149 millions).

Dans la catégorie des transports, ce sont les chemins de fer qui, avec 80 % des dépenses de ce poste, forment l'essentiel des charges. Le trafic routier est plus modeste avec environ 18 % – d'autant plus que ces frais sont pratiquement couverts par des recettes provenant de taxes diverses, notamment sur les carburants.

En matière d'agriculture, le cassetête des produits laitiers constitue 45,7 % des frais de subvention de ce secteur, avec 615,3 millions de francs. Viennent ensuite l'aide à la production animale (17 %) et à la production végétale (14 %). Là encore, des recettes spéciales constituent un allègement de ces charges.

La politique sociale est pratiquement engloutie par les frais d'assurances maladie (77,4 % du poste, soit près de 900 millions).

Considérées globalement depuis 1970, les subventions aux transports sont 4 fois plus élevées en 1977, celles à l'agriculture deux fois, celles à la politique sociale 2,5 fois.

D'autres secteurs ont connu un accroissement bien plus fort, comme les subventions à l'industrie, l'artisanat et le commerce (6,5 fois), mais il se justifie par la situation économique (l'alourdissement est dû particulièrement à la garantie aux risques à l'importation et à l'investissement afin de soutenir l'emploi), et leur poids demeure quantitativement fort modeste.

Notons cependant que le poste qui vient en quatrième position est celui des subventions à la science et à la recherche, avec 415,1 millions de francs, ou 7,7 % du total, dont plus de la moitié est affectée à l'aide aux universités.

Le système des subventions est quasiment inévitable dans certains secteurs mais il est coûteux. Il appartient aux dépenses de transferts et entraîne des frais administratifs et de répartition qui en diminuent d'autant l'efficacité. L'évolution des subventions, qui ont progressé bien plus rapidement que les autres dépenses fédérales, est inquiétante notamment à ce titre, sans compter toutes les autres distorsions de la réalité économique que cette politique peut amener.

(CPS/IAM)

Meurtre d'un enfant: 58,6 % des Suisses souhaiteraient la peine capitale!...

ZURICH (ATS. – Le Suisse a manifestement tendance à condamner moins sévèrement le meurtre d'une prostituée ou d'un conjoint que celui d'un enfant ou d'un otage. C'est ce qui ressort en tout cas d'un sondage d'opinion réalisé par l'institut zuricois «Publitest» sur une éventuelle réintroduction de la peine de mort en Suisse.

Le sondage a été réalisé au mois de juin sur mandat du mensuel «Pro». Mille personnes âgées de 15 à 74 ans et venant de toutes les régions du pays ont été interrogées. Selon cette enquête, la majorité du peuple suisse est favorable à la réintroduction du bourreau: 48,1 % des personnes interrogées se sont prononcées pour la peine de mort, 45 % contre; 6,9 % n'ont pu exprimer d'opinion définie.

Le terrorisme international qui est devenu meurtrier a manifestement contribué à ce qu'aujourd'hui 66 % de la population de notre pays souhaitent que les auteurs d'attentats terroristes provoquant des morts soient condamnés à la peine capitale. Un pourcentage presque aussi important, 65,2 %, estime que la peine de mort se justifie également pour les meurtres d'otages. 58,6 % souhaiteraient que le meurtre d'un enfant soit puni de la peine capitale. Il semble en revanche que la vie des prostituées ou d'un conjoint revêt moins de valeur: alors que 34,2 % estiment que le meurtre d'un conjoint justifie la peine de mort, seuls 28,4 %. Se sont prononcés en faveur de l'application de cette peine pour le meurtre d'une prostituée. Pour 6 % des personnes interrogées, le viol, sans issue mortelle, constitue également un délit qui devrait être puni de la peine capitale.

Le plus grand nombre de partisans de la peine de mort se trouvent en Suisse centrale (51,8 %) ainsi que dans la partie occidentale du plateau (50,8 %). Les adversaires les plus nombreux se trouvent en Suisse orientale (44 %) et au Tessin (35,9 %).

Le service territorial: artère humaine dans la tourmente

La guerre... quand tout n'est plus que cendres et larmes, il faut continuer de se battre et de vivre. Par dessus les armées et les dévastations, la volonté de vivre et l'espoir ont de tout temps et en tous lieux dominé toutes les crises.

En Suisse, la volonté de défense et la volonté de survie se fondent dans celle unique d'un peuple à conserver son identité.

Armée et population forment un tout s'exprimant à travers l'armée de milice mais, en cas de crise majeure, les deux corps de population doivent agir distinctement l'un de l'autre. Car si l'objectif est le même, défendre et préserver la pérennité de la nation, les missions ne peuvent être identiques en raison des moyens à mettre en œuvre.

Le lien organique entre l'armée et le peuple, entre l'institution militaire et les corps civils constitués, est noué par le service territorial. Ses troupes neuchâteloises sont entrées en service pour une durée de quinze jours. La première semaine est réservée à l'instruction, la seconde verra le déroulement d'un important exercice.

Un grenadier lance des grenades, un canonnier tire au canon, un cuisinier fait la popote, mais qu'est-ce qu'un «territorial»? Sa mission est mal connue et pourtant c'est à lui que les autorités civiles et la population vont s'adresser en cas de nécessité.

Le service territorial désigne l'activité de l'organisation territoriale servant, en service actif, à seconder l'armée et à aider militairement les autorités civiles.

L'organisation territoriale de notre pays comprend six zones et un service d'alerte. Contrairement aux secteurs des corps d'armée définis en fonction de critères opérationnels, les zones territoriales, par leur vocation de lien avec les autorités civiles, recouvrent des limites politiques, celles d'un canton ou d'un groupe de cantons. Dans ce dernier cas, elles sont divisées en régions territoriales.

La mission d'une zone territoriale se divise en deux, d'une manière schématique: soutien logistique aux troupes combattantes, aide militaire aux autorités civiles et aux populations.

Le soutien comprend aussi bien l'achat ou la fabrication de biens et leur préparation pour la remise à la troupe que le service vétérinaire ou la poste de campagne. Les régiments de soutien disposent d'une large autonomie pour soutenir la troupe de manière indépendante.

L'aide aux autorités civiles va de la protection d'ouvrages d'importance vitale à l'abaissement du niveau des bassins d'accumulation en passant par l'assistance, l'économie militaire, le renforcement de la protection civile, etc. L'aide militaire aux autorités civiles entre en considération lorsque celles-ci n'ont plus les moyens indispensables à l'exercice de leurs fonctions. Elle consiste à mettre à la disposition de ces autorités des hommes, des moyens matériels appropriés sans se substituer à leur autorité vis-à-vis de la population.

C'est encore le service territorial qui s'occupera, par exemple, des réfugiés suisses ou étrangers, de blessés et malades, de seconder la protection civile dans sa lutte contre le feu ou la recherche de personnes lors d'un bombardement.

Les troupes territoriales se reconnaissent à la couleur orange de leurs épaulettes. Leur symbole pourrait être un bon gros chien saint bernard tant il est vrai que l'arrondissement territorial est une authentique artère par laquelle l'armée assure un flux de services aux populations sinistrées ou désorganisées par un conflit.

(S.P./b.)

Zurich: arrestation d'un directeur de banque

Zurich, (ATS). Le banquier Kurt Gratwohl, âgé de 59 ans, délégué du conseil d'administration et unique directeur de l'Anlagebank Zurich SA (banque de placement), a été arrêté vendredi, indique la police cantonale zuricoise. Depuis le début du mois d'août, une enquête pénale avait été ouverte contre cette banque. En effet, une revision a mis à jour certaines irrégularités et la commission fédérale des banques était intervenue. Selon la police cantonale, les investigations ont mis à jour certains délits qui doivent entre être vérifiés sans risques de collusion. M. Gratwohl a donc été mis en détention préventive car la police estime qu'il a pris par à ces activités délictueuses. L'Anlagebank a été mise en liquidation le 15 août dernier et elle a immédiatement cessé ses activités bancaires.

LA COMMISSION DES BANQUES INTERVIENT

M. Gratwohl est directeur de la banque depuis 1956. Au printemps 1978, il a repris les actions de deux autres actionnaires, devenant de ce fait propriétaire unique de la banque. L'établissement disposait d'une licence «A» et était représenté à la bourse. Les premières rumeurs concernant certaines difficultés s'étaient propagées à la fin du mois d'avril lorsque trois fondés de pouvoir avaient été licenciés sans délai. Deux autres employés du même rang avaient alors démissionné en juillet.

Lors d'une révision régulière, la Société anonyme pour la révision des banques a constaté de graves irrégularités dans le bilan de l'entreprise. Elle en a informé la commission fédérale des banques le 19 juillet. Celle-ci n'est pas intervenue immédiatement estimant que les intérêts des créanciers n'étaient pas en danger. Elle a toutefois interdit à M. Gratwohl de pratiquer la bourse et elle a chargé une fiduciaire de veiller sur le capital actions.

DÉCLARATION DE GARANTIE

Vendredi 29 juillet, la banque a dû fermer prématurément ses guichets. Elle a toutefois pu ouvrir normalement ses portes lundi, car un tiers avait déposé une déclaration de garantie de 25 millions de francs. Le bilan a ainsi pu être rétabli, mais la brigade financière du canton de Zurich a tout de même ouvert une enquête pénale.

Le 15 août une assemblée générale des actionnaires de la banque a décidé la liquidation de la banque. Les activités ont été suspendues. Un communiqué annonçait que les engagements de la banque étaient entièrement couverts par les actifs et la garantie de 25 millions.

Cet établissement a été fondé en 1950 par M. Constant Andretto sous le nom d'«Andretto-Bank». Après le décès du fondateur en 1956, elle prit le nom d'«Anlagebank» et M. Kurt Gratwohl, alors vice-directeur, en devint le directeur.

L'affaire du détournement de Cointrin

Berne, (ATS). Toutes les mesures en vue d'une éventuelle intervention avaient été prises, vendredi, lors de «l'étrange» détournement d'un avion de la compagnie américaine TWA à Cointrin, confirme un porte parole du département fédéral de justice et police à Berne. Le commando anti-émeutes de la police cantonale bernoise était sur place et à Payerne, deux hélicoptères de la protection frontalière ouest-allemande – des GSG 9 – avaient atterri. Mais ils ne transportaient pas de troupes d'intervention, seulement des experts et du matériel spécial qui aurait pu être utilisé en cas d'attaque de l'avion par la police. La RFA avait déjà prêté des experts et du matériel de ce genre à la Hollande lors de l'affaire du train occupé par des Sud-Moluquois. Mais l'attaque contre le train avait été faite par des fusiliers marins néerlandais.

Vendredi à minuit, a encore expliqué le porte parole du département, l'état de l'enquête ne permettait pas de garder plus longtemps des passagers de l'avion. Il aurait fallu pour cela un mandat d'arrêt formel, pour la délivrance duquel les éléments en main des enquêteurs ne suffisaient pas. Si le coupable devait encore être démasqué, on pourrait le faire traduire devant un tribunal suisse.

L'enquête menée conjointement par la police cantonale genevoise et le ministère public de la Confédération, se poursuit. Mais lundi, l'affaire était toujours inexpliquée.

Lucerne: psychiatres sur la sellette

(c) Une affaire, qui a fait l'effet d'une véritable bombe, a été révélée lundi par le quotidien lucernois «Luzerner Tagblatt» et par la «Schweizer Illustrierte»: Selon ces publications, des médecins de la clinique psychiatrique de Saint-Urban (Lucerne) auraient stérilisé des malades sans leur consentement.

Une jeune femme, âgée aujourd'hui de 24 ans, révèle qu'elle avait été stérilisée il y a sept ans. A l'époque, alors qu'elle était âgée de 17 ans, elle avait été hospitalisée à Saint-Urban pour débilité. Le responsable de la clinique a refusé tout commentaire et les autorités n'ont pas pris position. Quelques heures seulement après la parution des articles incriminés, des membres du Grand conseil lucernois ont laissé entendre qu'une interpellation allait être déposée ces prochains jours, car ce n'est pas la première fois que d'anciens malades critiquent sévèrement la clinique psychiatrique de Saint-Urban.

La jeune femme qui a rompu le silence, est considérée par les médecins comme mentalement saine. Des psychiatres, qui ont contrôlé l'état de santé mentale et physique de ce témoin important, ne veulent pas entendre parler de maladie mentale. Il y a une année, la jeune femme, placée sous tutelle, a été libérée de toute restriction officielle. Toute cette affaire a été rendue publique parce que la «victime» a décidé de porter plainte contre les médecins de la clinique psychiatrique et contre la direction de cette institution. Dans les commentaires publiés lundi, il est fait état d'autres malades ayant subi le même sort. Dans la clinique en question trois ou quatre cas semblables auraient été enregistrés chaque année.

Accident de car dans l'Oberland zuricois: l'enquête sera longue

WALD (ZH) (ATS). – Il faudra attendre plusieurs jours, voire des semaines jusqu'à ce que l'enquête, ouverte à la suite de l'accident de car survenu samedi après-midi dans l'Oberland zuricois et qui a causé la mort de 5 personnes (on dénombre également 2 blessés grièvement atteints), permette d'établir les causes de l'accident.

L'enquête est menée par le ministère public du district de Hinwil. Les débris du car ont été récoltés dans la journée de lundi, devant une foule de badauds qui étaient parvenus jusque sur les lieux de l'accident, bien que la route soit fermée à la circulation. L'embrayage et le frein à main avaient été retirés de l'engin samedi déjà pour les besoins de l'enquête technique, qui est menée par le service cantonal zuricois du trafic routier. L'audition des témoins n'est pas achevée. On ignore encore comment l'engin a pu subitement dévaler le talus.

Remplacement éventuel de chemins de fer en Suisse romande: experts au travail

BERNE (ATS). – Depuis longtemps, les chemins de fer à voie étroite Aigle - Ollon - Monthey - Champéry, Aigle - Sépey - Diablerets et Nyon - St-Cergue - (Morez) ont fait l'objet de nombreuses enquêtes en vue de déterminer si des autobus ne pourraient pas assurer leur trafic de manière plus économique et dans de meilleures conditions. Le rapport sur la conception globale suisse des transports a également recommandé leur remplacement par des services de transports routiers. Dernièrement, annonce le département fédéral des transports et communications et de l'énergie, des commissions mixtes composées de représentants des chemins de fer, des cantons et de la Confédération ont procédé à des calculs sur les trois chemins de fer. Elles ont déterminé les besoins d'investissements ainsi que les dépenses d'exploitation annuelles probables pour les deux modes de transport. Ces programmes ont été remis en question lors de la procédure de consultation. C'est pourquoi une délégation du Conseil fédéral a convenu avec les représentants des Conseils d'Etat des cantons de Vaud et du Valais de faire examiner les questions contestées par des experts neutres.

Entre temps, une commission composée de trois membres a été nommée. Présidée par M. René Meylan, conseiller d'Etat neuchâtelois et conseiller aux Etats, elle comprend également M. Arnold Meyer, docteur es sciences économiques et privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ainsi que M. Harry Werz, ingénieur et ancien directeur de la compagnie genevoise des tramways électriques. Ces trois experts élaboreront une vaste analyse coût-bénéfice sur la meilleure forme d'exploitation de chacun des trois chemins de fer. A cet effet, ils se fonderont en partie sur les documents déjà disponibles et en partie sur les enquêtes supplémentaires qu'ils effectueront eux-mêmes. Enfin, ils fourniront un rapport au Conseil fédéral. Celui-ci décidera ensuite si la Confédération continuera d'accorder des contributions pour le maintien et le renouvellement des trois chemins de fer ou si elle subordonnera ses prestations à l'adoption d'un autre mode de transport.

Il tue sa femme

COIRE (ATS). – Un homme en proie à une dépression a tué sa femme dimanche soir à Coire. Il a été appréhendé et interné dans une clinique psychiatrique. La participation d'un tiers est exclue par la police.

Télégramme de félicitations à Jean-Paul 1er

BERNE (ATS). – Le président de la Confédération Willi Ritschard a adressé au nouveau pape Jean-Paul 1er un télégramme de félicitations au nom du Conseil fédéral, et du peuple suisse. Tout en lui présentant ses respects, il lui adresse ses «chaleureuses félicitations» pour sa nomination et lui exprime «ses vœux les plus sincères pour un règne fécond et pour l'exercice de son difficile magistère».

FRIBOURG

Le port de petite batellerie de Delley-Portalban

Les retombées communautaires d'un beau projet touristique

Un port de petite batellerie de 900 places, sur la rive fribourgeoise du lac de Neuchâtel, pour 2,28 millions: c'est le projet exemplaire qui est en passe de voir le jour à Delley-Portalban. Exemplaire, ce projet l'est sous plusieurs aspects dont certains sont apparus lors de la conférence de presse donnée hier par la commune de Delley, maître d'œuvre et le bureau technique Collaud-Baeriswyl-Wicht. L'étincelle du départ fut en effet donnée par le préfet de la Broye, M. Guisolan, et l'entreprise n'est pas le fait de milieux privés, mais bien d'une collectivité locale. Trois communes, Delley, Portalban et Gletterens, s'y trouvent en quelque sorte associées dans un plan d'aménagement confié au bureau Philippe Joye, à Fribourg. Le Conseil d'Etat aussi a encouragé le projet, tout en souhaitant – car ce n'est qu'un souhait – que les communes de Delley et Portalban veuillent bien envisager à cette occasion leur fusion.

L'aménagement touristique et sportif de Delley-Portalban, déjà en chantier, sera disponible, sinon entièrement achevé, à Pâques 1979. Il comprendra un port de petite batellerie de 700 places à l'eau et 200 places sèches, sur une surface de quelque 75.000 m². Un parc public de 10.000 m², une place de sport de 14.000 m², une nouvelle plage de 6000m², un parc à véhicules de 24.000m² (850 voitures) et une zone de 5500 m² pour un chantier naval s'y ajouteront. L'ensemble sera réalisé en respectant l'environnement: l'arborisation, par exemple, sera finalement plus important qu'aujourd'hui. Par la concentration des zones d'activité, par la suppression des embarcadères «sauvages» des roselières voisines, par l'exclusion de la circulation motorisée dans le secteur du port, on parviendra même à un assainissement. La plage elle-même, accessible à tous, sera un attrait nouveau.

SPORT ET TOURISME FERMENTS D'UNITÉ

Alors que le tourisme peut-être un agent négatif, voire destructeur, il paraît avoir à Delley-Portalban des effets dont le bilan est largement positif. Des activités sportives d'autre part, et depuis de nombreuses années déjà, ont amélioré très sensiblement la vie d'une région où la compartimentation communale provoquait autrefois des rivalités malsaines. C'est ainsi que le football, grâce à un club de qualité où se rassemblent les jeunes de toute la région, et le tourisme aujourd'hui, sont devenus des révélateurs d'une communauté d'intérêt. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin.

Un projet de fusion entre les communes de Delley et de Portalban est donc dans l'air. Le Conseil d'Etat ne veut – ni ne peut – rien imposer. «Toute fusion commence par des effusions. Nous en sommes là», dit le préfet de la Broye. «Il est souhaitable que cette fusion se fasse», avait dit pour commencer le député Gérald Collaud.

Le fait que le port de petite batellerie et ses annexes soient conçus «dès la base» et en respectant largement la nature, le fait que tout concourt à mettre de l'ordre dans des activités qui se développaient dans l'anarchie, le fait que l'initiative nouvelle doive finalement profiter à tous, autorisent la confiance. La rentabilisation du crédit de 2.280.000 fr. voté par l'assemblée communale de Delley ne provoque pas de trop gros souci. Une souscription a pour l'instant permis des pré-réservations pour 350 bateaux. Les gens de la région sont les premiers intéressés. Mais on viendra de tout le pays, ainsi que d'Allemagne du Sud et du Jura français. Beaucoup de monde à recevoir, ce qui n'ira pas sans problème. Mais la population de Delley-Portalban, déjà réunie en réalité, est bien partie pour réussir aussi le bon accueil.

Michel GREMAUD

Chute mortelle d'un ouvrier agricole

(c) M. Edouard Riedo, âgé de 58 ans, célibataire, ouvrier agricole depuis vingt et un ans dans une famille de Plasselb, a fait une chute violente, dimanche soir, dans l'escalier de la ferme. Souffrant d'une grave fracture du crâne, il fut transporté en ambulance à l'hôpital cantonal, puis, vu la gravité de son état, transféré à l'hôpital de l'Ile, à Berne. Il y est décédé hier matin.

BIENNE

SAFNERN

Cycliste blessé

(c) Vers 13 h 15 hier, un cycliste de Safnern, âgé de 50 ans, a été happé par une voiture à Safnern. Blessé à la tête, il a été conduit à l'hôpital régional.

NIDAU

Ecolière renversée

(c) Hier vers 13 h 25, une écolière de Nidau âgée de 12 ans, a été renversée par une voiture. Souffrant de blessures à une jambe, elle a été transportée à l'hôpital régional.

Enfant happé par une voiture

(c) Hier vers 13 h 30, un enfant de 10 ans a été happé par une voiture à Nidau, route de Lyss. Souffrant d'une jambe cassée, il a été conduit à l'hôpital régional.

A TRAVERS LE MONDE

Charles Boyer s'est suicidé

PHOENIX (AP). – Charles Boyer s'est suicidé en absorbant une dose massive de somnifères, a estimé le médecin légiste chargé de faire la lumière sur les circonstances de la mort du célèbre acteur, survenue samedi, deux jours après celle de sa femme.

Le Dr Thomas Jarvis a précisé lundi que l'analyse des prélèvements de sang a montré qu'«il est mort d'une dose massive de seconal. C'est un suicide».

Le praticien a expliqué que le seconal est un barbiturique largement utilisé comme somnifère.

L'examen du sang a révélé également la présence «d'une très petite quantité d'alcool».

Le Dr Jarvis avait indiqué dimanche que l'autopsie avait révélé des signes de troubles cardiaques.

La femme de Charles Boyer, Patricia, est morte jeudi dernier à l'âge de 68 ans. Selon le journal «Los Angeles Times», elle aurait succombé à un cancer. Mariés depuis 1934, ils formaient un couple inséparable et l'acteur a été profondément affecté par la disparition de sa compagne.

Un enfant grièvement blessé

(c) Hier vers 11 h, un fourgon postal quittait une place de stationnement avenue J.-M.-Musy, à Fribourg. Le chauffeur ne vit pas un enfant de trois ans, sur un tricycle, qui fut accroché par le fourgon et grièvement blessé. Il s'agit du petit Steve Musy, de Fribourg, qui fut transporté à l'hôpital par l'employé PTT lui-même.

VAUD

Affaire de viol devant le tribunal de Lavaux

Cully, (ATS). Le tribunal correctionnel de Lavaux, siégeant à Cully, a condamné lundi à vingt mois de réclusion (moins 253 jours de préventive) et à dix ans d'expulsion de Suisse, pour viol, attentat à la pudeur avec violences, ainsi que d'autres délits, le nommé Larbi M., 28 ans, aide infirmier, demeurant à Etoy (VD). En juin et en décembre 1977, chez lui ou dans sa voiture, cet homme abusa ou tenta d'abuser de jeunes filles trop confiantes. Le cas le plus grave fut commis en décembre à la Croix-sur-Lutry où, sans parvenir complètement à ses fins, M. attenta gravement à la pudeur de sa victime.

En instance de divorce avec sa femme depuis son premier délit, M. «broyait du noir» et il se mit à mêler alcool et barbituriques. Le tribunal a tenu compte d'une responsabilité légèrement diminuée.

VALAIS

Tué par des panneaux

(c) Un tragique accident s'est produit hier matin à 7 h 30 dans un dépôt de bois de Saint-Nicolas dans la vallée de Zermatt. M. Armin Brantschen, de Saint-Nicolas chargeait sur un camion des rouleaux de carton bitumeux. En cours de manœuvre, une pile de panneaux en bois homogène fut déséquilibrée et s'abattit sur M. Brantschen. Celui-ci fut écrasé sous la masse. On se précipita pour le dégager mais il avait déjà cessé de vivre.

GENÈVE

Deux jeunes gens de 21 ans tués

(c) La commune de Bernex, dans la campagne genevoise, a été le théâtre d'un terrible accident de la route qui a coûté la vie à deux jeunes gens de 21 ans, un garçon et une fille.

Le drame s'est produit en pleine nuit (lundi à 3 h 30) quand la voiture conduite par un adolescent de 18 ans, qui ne disposait que du permis d'élève, s'est écrasée de plein fouet, successivement contre deux solides chênes, en bordure d'une petite route.

Le conducteur (mineur) avait emprunté la voiture de son père. Il avait pris à son bord un couple d'amis, Mlle Karine Corset, Vaudoise, domiciliée à Coppet (qui s'était installée sur le siège arrière) et M. Roland Schaffer, Bernois, habitant au Grand Lancy, assis, lui, à côté du pilote. Tous deux furent tués sur le coup, tandis que le conducteur s'en tirait avec des blessures diverses, qui ne mettent toutefois pas sa vie en danger. Le conducteur, un étudiant, a été entendu par un officier de police, à l'hôpital, et inculpé. L'accident a été produit par une vitesse exagérée qui, jointe à l'inexpérience du pilote, a provoqué l'embardée fatale à ses deux camarades.

TESSIN

Usine dévastée par un incendie

Caslano (Ti), (ATS). Un incendie qui a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi a détruit les stocks de marchandise prêtes à être expédiées et de matière première d'une entreprise de filature de Caslano près de Lugano. Les ateliers ont également été touchés par le sinistre et quelques machines sont hors d'usage. Les 115 personnes employées dans l'usine seront au chômage durant deux mois environ.

La police luganaise a précisé lundi soir que les pertes subies par l'entreprise de filature Hec de Caslano à la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi s'élèvent à 7 millions de francs. La police scientifique de Zurich collabore avec la police tessinoise pour déterminer les causes de cet incendie.

Loterie à numéros: pas de «6»

Liste des gagnants du tirage N° 34 du 26 août 1978:

2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire: 206.822 fr.

103 gagnants avec 5 numéros: 4015 fr. 95.

6467 gagnants avec 4 numéros: 63 fr. 95.

97.900 gagnants avec 3 numéros: 4 fr.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé.

Pour mettre un terme aux émeutes en Iran

Concessions du shah aux lois de l'Islam

TÉHÉRAN (AFP). – Sous le double étendard de l'Islam retrouvé et de la démocratie, le régime iranien change de face et cherche à sortir de l'impasse dans laquelle l'ont acculé huit mois de désordres sanglants et de contestations religieuse et politique, estiment les observateurs.

La liste des concessions et des promesses du nouveau gouvernement de M. Djaafar Charif Emami paraît impressionnante: retour à l'Islam, avec comme première mesures le rétablissement du calendrier de l'hégire et l'interdiction du jeu, libéralisation politique avec la fin du monopole du parti unique «Rastakhiz», la liberté de la presse, des élections libres et la lutte contre la corruption.

Pourtant ce «printemps de Téhéran» demeure timide. Tout d'abord, l'opposition reste dans son ensemble sceptique et ne croit guère à ces promesses. Si le «Front national» de M. Sandjabi (mossadeghiste) montre quelques signes très discrets d'intérêt, les autres formations de l'opposition – notamment le «mouvement de liberté de l'Iran» de M. Mehdi Bazargan – considèrent les ouvertures du régime comme autant de palliatifs sans portée profonde et étrangers à la logique même du «centralisme impérial».

Quant à l'opposition religieuse, elle est pour le moment muette, mais c'est d'elle que dépendra en fin de compte le succès ou la faillite de la nouvelle politique du régime. L'ayatollah (chef religieux) Chariat Madari, l'un des principaux chefs chiites, a bien multiplié récemment les appels au calme, mais il n'a pas pour autant apporté la moindre caution aux initiatives du nouveau gouvernement.

PRIMAUTÉ DE L'ISLAM

La reconnaissance de la primauté de l'Islam, alors qu'il y a 48 heures on dénonçait encore le «fanatisme religieux», constitue pour cette hiérarchie une victoire d'une singulière portée. Elle se place ainsi d'emblée sur un pied d'égalité avec le pouvoir temporel. Mais rien n'indique qu'elle se contentera de ce premier succès, ni qu'elle juge aujourd'hui que le régime soit devenu compatible avec les principes mêmes qu'il vient de reconnaître.

Il reste à savoir, en effet, si l'opposition religieuse, dynamisée par ses éléments les plus «progressistes», verra dans ces concessions un prélude possible à une «réconciliation», ou, au contraire, une marque de faiblesse du régime qu'il convient d'exploiter sans tarder.

Dans certains milieux de l'opposition on fait au gouvernement un procès d'intention et on le soupçonne de n'avoir procédé qu'à un repli tactique pour désamorcer le mécontentement populaire et faire, notamment aux yeux de Washington, la preuve de son apparente bonne volonté. En cas d'échec de cette nouvelle politique, estiment ces milieux, le régime pourrait revenir à une politique plus «musclée» encore, allant peut-être jusqu'à un gouvernement militaire. Pourtant beaucoup d'observateurs voient dans ces concessions les signes d'un processus peut-être irréversible, sans que l'on puisse à ce stade savoir à qui il profitera en définitive.

Le chemin est-il si long?

Quand le shah lança sa révolution blanche, il avait l'ambition de faire de son pays «le Japon de l'ouest». Il n'est pas certain qu'il y parvienne. Bien des signes donnent à penser que son combat sera difficile. Comme le déclarait un des chefs de l'opposition religieuse chiite «Dieu nous a donné le pétrole et Dieu nous le reprendra». Le shah sait qu'il lui faut essayer de vaincre l'inéluctable. Ce pétrole qui, en 1977, lui a rapporté 23 milliards de dollars ne sera plus qu'un souvenir dans 25 ans.

Le shah avait lancé dans le pays «l'Armée du savoir». Il n'a pas été compris. 52% des travailleurs sont illettrés et 50% d'entre eux ont moins de 18 ans. Le shah a un programme où il est question de la médecine dans les campagnes et de villages modernisés. Les opposants rappellent que le devoir de l'Iran est de ne pas déserter la communauté islamique et d'appliquer ses lois. La politique du shah aurait peut-être été mieux comprise si l'empereur n'avait pas été aussi pressé. Si sa politique ne s'était pas concrétisée par une accélération accrue des importations alimentaires qui, de 2 milliards en 1977, s'élèveront à 8 milliards en 1982. En 1978, 500.000 paysans viendront grossir un prolétariat urbain très politisé. Le shah voulait remplacer la charrue par le derrik. Et c'est la rue qui flambe. De la bataille pour le Coran à celle contre le régime, le chemin est-il si long?

L. G.

C'est l'escalade dans tout le Nicaragua

Scène de la rue à Jinotepe (Téléphoto AP)

MANAGUA (AFP) – Deux personnes ont été tuées par des patrouilles militaires à Managua, apprend-on dans la capitale nicaraguayenne.

La tension continue de croître dans tout le pays. Des incidents ont éclaté dans plusieurs villes de l'intérieur, notamment à Jinotepe, Leon, Coctal, La Trinidad et Esteli. Dans ces localités, les «rebelles» ont édifié des barricades dans les rues tandis que l'armée tirait en l'air pour disperser les groupes de manifestants qui réclamaient le départ du président Somoza.

A Matagalpa (50 km au nord de la capitale), des groupes armés ont lancé des bombes de fabrication artisanale contre la demeure d'un député du parti libéral au pouvoir. A Ocotal (300 km au nord de Managua), c'est la maison d'un colonel en retraite de la garde nationale qui a été l'objectif des manifestants. Les manifestants ont également tenté de l'incendier.

Les syndicats patronaux au Nicaragua ont appelé la population à renverser le gouvernement du président Anastasio Somoza, mais «sans la participation des sandinistes».

Dans un communiqué publié à Managua, les syndicats patronaux ont également décidé de soutenir une grève générale du commerce à partir de lundi.

Le communiqué précise cependant que les organisations patronales ne soutiennent pas «le front sandiniste de libération nationale» à cause des déclarations du commando «Rigoberto Lopez» – qui a occupé mardi le Palais national de Managua – affirmant qu'il fallait mettre un terme au capitalisme et à l'entreprise privée.

«Il faut en finir avec Somoza parce que c'est sa dictature qui a donné naissance au mouvement sandiniste de lutte armée, auquel se sont ralliés des milliers de jeunes, qui ne peuvent pas participer à la vie politique du pays», souligne le communiqué. Il faut lutter pour instaurer un nouveau gouvernement qui ne soit «ni somoziste, ni sandiniste», et pour cela recourir à la grève générale.

Pape: couronnement ou intronisation?

CITÉ-DU-VATICAN (AFP) – Le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, a lancé lundi un appel à tous les Romains pour qu'ils assistent en foule, le dimanche 3 septembre à «la solennelle intronisation» du nouveau pape à Saint-Pierre.

La mise entre guillemets de «solennelle intronisation» dans le texte officiel du cardinal Poletti, loin d'éclaircir la question que tout le monde se pose depuis dimanche ne fait que l'embrouiller.

En annonçant que la date du 3 septembre avait été choisie pour «le couronnement» de Jean-Paul 1er, le bulletin officiel du Vatican indiquait que la tradition serait conservée, réjouissant les uns, alors que les autres ne voyaient dans ce mot de couronnement qu'un retour aux usages médiévaux.

Bien qu'il ait mis en vente la tiare que lui avaient offerte ses anciens diocésains de Milan à l'occasion de son couronnement, Paul VI n'avait nullement songé à rompre avec la tradition. Au contraire, dans sa constitution de 1975 sur «l'élection du pape», il fixe non seulement les règles du conclave mais également celles du couronnement de son successeur.

POLÉMIQUE

Les partisans de la tradition font valoir qu'un nouveau pape est intronisé au moment même où il accepte le vote des cardinaux électeurs par la cérémonie d'obédience. Le couronnement n'est pour eux que la confirmation publique de l'intronisation.

Les modernistes ne veulent voir dans le couronnement que les vestiges d'un passé honni: celui du temps où les papes étaient souverains temporels. Pour eux, cette cérémonie devrait être remplacée par une «installation», solennelle si l'on veut.

A en juger par les hésitations des textes du service de presse du Vatican et par les guillemets du cardinal Poletti, le principal intéressé lui-même, Jean-Paul 1er, n'a pas pris de décision à ce sujet bien qu'on dise qu'il ait déjà fait discrètement décourager ses anciens diocésains de Venise de lui offrir une tiare.

On apprend lundi en début d'après-midi que le secrétariat pour l'unité des chrétiens ne parle ni de couronnement, ni d'intronisation, ni d'installation dans l'invitation officielle qu'il a envoyée à toutes les Eglises chrétiennes.

Il invite simplement chaque Eglise à envoyer un représentant à la messe solennelle que Jean-Paul 1er célèbrera le 3 septembre à Saint-Pierre «à l'occasion du commencement de son pontificat».

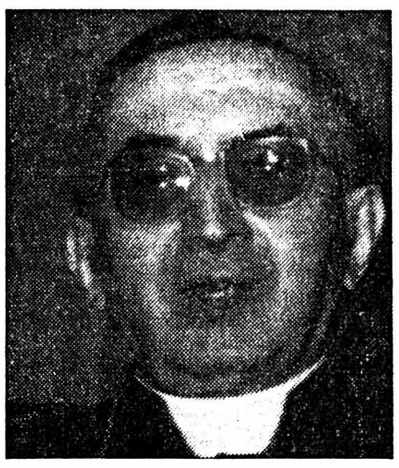

Le cardinal Villot (Téléphoto AP)

Ceux qui se sont trompés

CITÉ-DU-VATICAN (AP) – Le cardinal Albino Luciani était vraiment un «outsider».

C'est ainsi qu'un dossier de 300 pages, sur les «papabili», publié par une organisation américaine, quelques mois avant la mort de Paul VI, n'accordait qu'une page au patriarche de Venise.

Son nom ne figurait pas non plus sur le rapport rédigé par l'ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège.

Une équipe de télévision américaine avait décidé de filmer, à l'avance, des interviews de 15 candidats. Mais, pour des raisons d'économie et de temps, il n'y eut que 12 interviews. Or, le cardinal Luciani était le 13me de la liste.

Les organisateurs d'un pari, parmi les journalistes étrangers présents à Rome, ont dû rendre les 1000 lires des mises: aucun n'avait parié sur le futur Jean-Paul 1er.

A Londres, le bookmaker Ladbroke – fortement critiqué par les catholiques anglais, qui ont parlé de mauvais goût – donnait le cardinal Pignedoli favori à 5 contre 2. Au moment de l'élection, d'ailleurs, Ladbroke n'avait recueilli qu'un millier de livres de paris.

Un seul journal italien avait parlé du cardinal Luciani comme «papabile»: le «Paese sera», communisant, le 14 août.

Quant aux joueurs de loto italiens, ils connaissent une mauvaise passe depuis la mort de Paul VI. Ils avaient commencé par jouer le 80 (l'âge du pape défunt), le jour, l'heure et la minute de sa mort, le jour et le mois du décès. Cela n'a rien donné.

Le pape Jean-Paul 1er a été élu au quatrième tour du scrutin du conclave, réunissant plus de 75% des voix, a indiqué à des journalistes belges à Rome le cardinal Suenens, primat de Belgique.

Soyouz-31 a rejoint Saliout-6

MOSCOU (AP). – Le vaisseau Soyouz-31, qui a à son bord le premier cosmonaute est-allemand, a opéré sa jonction avec le laboratoire orbital Saliout-6, a annoncé l'agence Tass.

Les deux occupants de Soyouz, un officier est-allemand Sigmund Jaehn, et le commandant de bord soviétique Bykovsky, ont rejoint à bord de Saliout-6 Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchemkov, qui en sont à près de onze semaines dans l'espace. Jaehn et Bykovsky avaient été lancés samedi.

Alexei Yeliseyev, ex-cosmonaute et chef des opérations au sol, a indiqué à la télévision que le cosmonaute est-allemand «s'était très facilement adapté à l'apesanteur. Le début du vol est très bon.»

L'agence Tass a indiqué que Sigmund Jaehn et le commandant de bord soviétique Bykovsky resteront une semaine à bord de Saliout-6. Puis, ils retourneront sur la Terre avec le «Soyouz-29» qui avait amené Kovalenok et Ivantchemkov dans la station spatiale.

Les deux nouveaux arrivants ont amené avec eux «des cadeaux de la Terre», dont des lettres d'amis et de la famille de Kovalenok et Ivantchemkov.

La dernière visite qu'avaient eue les deux occupants de la station spatiale remonte au 28 juin, lors de l'arrivée du Polonais Miroslav Hermaszewski et du commandnt de vol soviétique Klymuk. Ils étaient repartis pour la Terre le 5 juillet après huit jours dans l'espace.

Selon Tass, les appareils de Saliout-6 et du Soyouz-31 fonctionnent «sûrement et sans défaillance». L'agence a félicité les cosmonautes des deux équipages. «Pendant la manœuvre de rendez-vous, les deux équipages ont agi harmonieusement et en parfaite entente mutuelle.»

La visite de Hua chez Tito s'achève

PULA (AP). – Le président chinois, M. Hua Kuo-feng, s'est entretenu pour la dernière fois lundi avec le président Tito dans l'île de Brioni. Le dirigeant chinois termine une visite de neuf jours en Yougoslavie.

Dans la matinée, M. Hua Kuo-feng s'était rendu dans un des plus importants chantiers navals yougoslaves, le chantier d'«Uljanick», situé à Pula, sur la côte, en face de l'île de Brioni. Des unités commandées par les Chinois sont en construction dans ce chantier.

Selon l'agence Tanyoug, les conversations de lundi ont principalement porté sur le mouvement des non-alignés, sur les conflits actuels dans le monde, notamment en Afrique, en Asie et au Proche-Orient, et sur l'orientation du mouvement communiste mondial.

Le communiqué qui a suivi ces conversations a indiqué que la Chine apportait son appui total à la réussite du mouvement des non-alignés conduit par la Yougoslavie. Une façon discrète de rejeter la domination soviétique sur le mouvement communiste international.

De telles phrases et les déclarations que le dirigeant chinois a faites tout au long de sa visite en Yougoslavie, émaillées d'attaques à peine voilées contre l'Union soviétique, ont provoqué de vives réactions à Moscou. Selon certains observateurs dans la capitale soviétique, les attaques de la presse contre la Chine ont atteint des sommets qu'on ne connaissait plus depuis longtemps.

Les dirigeants de Pékin «poursuivent franchement une politique destinée à exacerber la situation internationale et à déclencher des conflits et des guerres», déclarait la semaine dernière la «Pravda».

Les Soviétiques estiment que les Chinois sortent de leurs frontières pour bouleverser l'équilibre précaire existant entre les grandes puissances et pensent qu'ils essaient aujourd'hui de se frayer un chemin dans les Balkans.

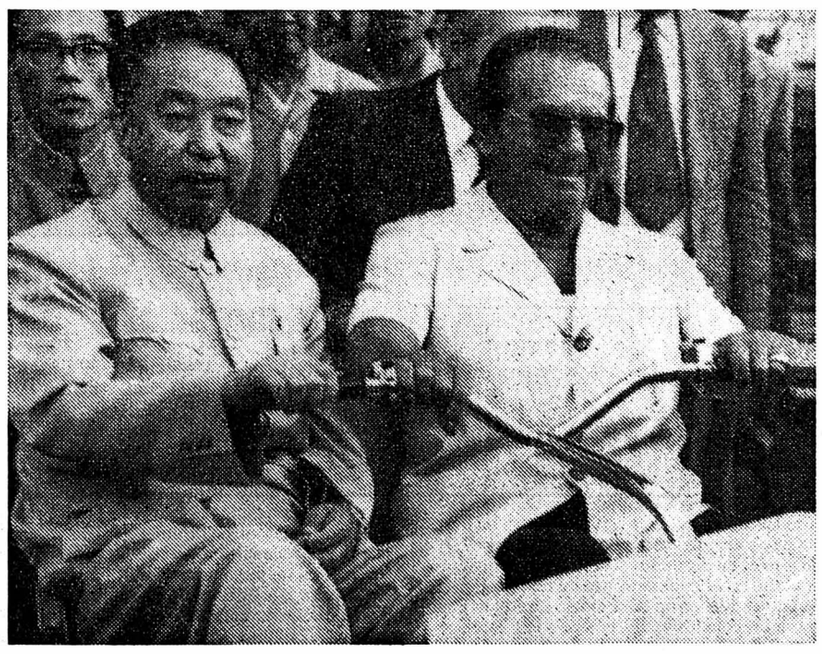

Hua et Tito à l'heure du tourisme. (Téléphoto AP)

Camp-David: étape décisive pour l'Egypte

LE CAIRE (AFP). – L'Egypte considère la réunion tripartite de Camp-David du 5 septembre comme constituant une étape décisive, cruciale et radicale dans les efforts déployés pour la solution pacifique de la crise du Proche-Orient, déclare-t-on de source responsable au Caire.

«L'Egypte estime que le sommet de Camp-David est aussi dramatique et important que le voyage du président Sadate en Israël par les conséquences qui en résulteront», poursuit la source citée lundi par le quotidien «Al Ahram».

Le sommet ne peut déboucher que sur «un accord global pour la solution du conflit du Proche-Orient étant donné que l'Egypte a clairement indiqué qu'elle ne visait pas à conclure un accord partiel ou de désengagement sur le front du canal de Suez avec Israël», ajoute-t-on de même source.

L'Egypte concentrera ses efforts sur les questions de Cisjordanie et de Gaza car «le problème palestinien constitue le coeur du conflit». Si une solution à ce problème est trouvée, il n'y aura plus de grands obstacles pour le Sinaï, poursuit-on de même source. On ajoute que «ce qui sera valable pour le Sinaï le sera pour le Golan».

Le quotidien «Al Ahram» persiste à affirmer que le sommet tripartite débutera le 6 septembre. On rappelle que de source proche du ministère égyptien des affaires étrangères on avait déclaré que la date du départ du président Sadate dépendra du début de la fête du «Fitr» qui tombera le 3 ou le 4 septembre, alors que le porte-parole de la Maison-Blanche déclarait que le sommet s'ouvrira le 5 septembre «même si le président Sadate n'arrive pas à Washington qu'à cette date».

L'invitation du président Carter au président égyptien Sadate et au premier ministre israélien Begin de le rencontrer dans sa retraite de Camp-David a été saluée en Arabie séoudite et dans les pays arabes conservateurs comme la percée attendue de longue date pour un règlement politique au Proche-Orient.

DES ENTRETIENS FUTILES

Ces mêmes pays pensent que ni les Arabes, ni Israël ne rejetteront à la légère des propositions bénéficiant du soutien complet et du prestige des Etats-Unis. En d'autres termes, seul Washington exerce suffisamment d'influence financière et militaire pour convaincre Israël de consentir à un règlement qui soit acceptable pour les Arabes.

Selon les commentateurs politiques dans la région du Golfe, la nouvelle initiative du président Carter est une conséquence directe du périple qu'avait effectué en juillet dans les Etats arabes le prince héritier Fahd d'Arabie séoudite. C'est à la suite de ce voyage que le président Sadate avait annoncé qu'il suspendait ses contacts directs avec Israël. Le prince Fahd, dont le pays est le principal appui financier de l'Egypte, avait estimé que ces entretiens étaient futiles en l'absence d'un engagement des Etats-Unis de participer directement à la recherche de la paix. C'est le point de vue des pays arabes conservateurs qui aurait finalement convaincu le président américain d'envoyer son invitation pour la rencontre de Camp-David. Cette invitation confirme le désir des Américains d'aller au-delà du rôle d'intermédiaire dans lequel ils se sont cantonnés jusqu'à présent.

Fin de la crise au Portugal?

LISBONNE (Reuter). – Le président Eanes a officiellement nommé lundi premier ministre M. Alfredo Nobre da Costa.

Il est précisé que le premier ministre et les 15 membres de son cabinet prêteront serment devant le président Eanes cet après-midi.

Agé de cinquante-cinq ans, M. Nobre da Costa est un ingénieur-conseil, ancien ministre de l'industrie et de la technologie.

Il succède à M. Soares, chef du parti socialiste portugais, qui a été révoqué il y a un mois par le président Eanes après avoir été chef du gouvernement pendant six mois.

Le nouveau cabinet est apolitique. Le premier ministre a devant lui dix jours pour présenter le programme de son gouvernement devant le parlement, qui en débattra pendant cinq jours.

Pour que ce gouvernement soit battu, il faudrait que plus de la moitié des 263 députés votent contre lui. Les cinq principaux partis politiques, dont l'incapacité à s'entendre entre eux a prolongé la crise suscitée par le départ de M. Soares, ont tous exprimé des réserves quant à l'équipe de M. Nobre da Costa, mais aucun ne s'est déclaré prêt à prendre au parlement l'initiative d'une motion hostile au nouveau gouvernement.

UN FAIT PAR JOUR

Continuité

L'attention, l'émotion, l'enthousiasme et peut-être quelques regrets, avaient fait place à la réflexion. Après l'élection-surprise, la découverte de ce pape souriant, mais fort, familier, mais doctrinal, les heures, en passant, nous rapprochaient de deux événements. Le monde catholique vivait pour le couronnement. Et c'était pour dimanche. La deuxième décision intéressait tous les Etats, tous les chrétiens et tous les autres: qui serait secrétaire d'Etat, qui serait le premier ministre de l'Eglise romaine? Jean-Paul Ier est un pape qui va vite. L'hypothèque est levée et aussi le doute. Mgr Villot venant d'être confirmé dans ses fonctions, c'est aussi, pour le pontife, une façon d'affirmer, hors les murs, qu'il est bien le pape de la continuité. Par-delà les tendances et les hypothèses qui avaient suivi la décision du conclave, c'était dans la nomination du nouveau secrétaire d'Etat que la silhouette de Jean-Paul Ier devait se faire plus précise et s'imposer vraiment. Pie XII d'abord, et Paul VI plus tard, avaient directement animé la diplomatie vaticane. Mgr Villot, en ce domaine, n'avait été sous Paul VI, qu'un conseiller averti, mais volontairement effacé.

Deux choix s'offraient au pape: nommer un secrétaire d'Etat qui ne serait qu'un bras droit et alors poursuivre, sur tous les continents, le grand pèlerinage. C'était une route. Il en existait une autre: se consacrer en priorité à la vie de l'Eglise chez elle, pour soigner les plaies, aplanir les différends, construire Vatican II. C'est cette route-là que Jean-Paul Ier vient, semble-t-il, de choisir. Le maintien de Mgr Villot à la tête de la secrétairerie d'Etat en témoigne. Car, tout donne à penser que, cette fois, Mgr Villot aura plus de liberté d'action et, dans le respect dû au pape, davantage aussi de pouvoir. C'est bien au chevet de l'Eglise que le nouveau pontife a décidé d'abord de s'agenouiller. Ce pape qui vécut loin de Rome avait besoin d'un familier des affaires vaticanes. Ce pasteur avait besoin d'un spécialiste des affaires internationales, d'un prélat au courant de tous les dossiers qui angoissent et animent notre monde. La nomination de Mgr Villot n'est pas simplement une confirmation. Dans l'esprit de Jean-Paul Ier, c'est avant tout une promotion.

Mais, bien d'autres sujets attendent des solutions, des remèdes, des retouches. Tous intéressent la vie de l'Eglise romaine, mais directement aussi le monde d'aujourd'hui. On peut s'y attendre, Jean-Paul 1er demeurera inébranlable sur le célibat ecclésiastique dont Paul VI, le 23 juin 1967, avait fixé le principe. Il est à peine besoin de rappeler que le texte du 11 septembre 1965 réaffirmant «la présence du Christ dans l'Eucharistie» demeurera la règle et la loi. Le pape reprendra certainement à son compte le texte du 29 juillet 1968 sur le «droit à la vie humaine et à l'existence». Par contre, et ce sera une rude tâche, le pontife sera sans doute appelé à écrire un nouveau chapitre de l'encyclique sur les «chemins que doit suivre l'Eglise» et surtout sur celui de décembre 1974 concernant «la réconciliation dans l'Eglise». Poutre maîtresse dans ce pontificat: réconcilier l'Eglise avec elle-même. Cette Eglise dont le nouveau pape vient de dire qu'elle était «irremplaçable».

L. GRANGER